

37-E-20

SYRIE - TRIPOLITAINE

ALBANIE

DU MÊME AUTEUR

Louis Bonaparte en Hollande, *d'après ses lettres, 1806-1810.*

(Récompensé par l'Académie des Sciences morales et politiques).

Un volume in-8° (Émile-Paul). 7 fr. 50

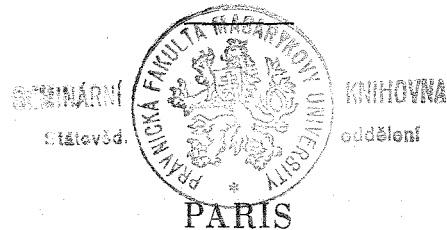
Budapest et les Hongrois (avec préface de M. René MILLET,
ambassadeur de France).

Un volume in-16 (Rivière et C^{ie}). 2 fr. 50

PAR

ANDRÉ DUBOSCQ

AVEC 2 CARTES HORS TEXTE



PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1914

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

A MONSIEUR
RAYMOND POINCARÉ
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

AVERTISSEMENT

Par ces temps de « correspondances de guerre » et d'informations télégraphiques d'où les écrivains de demain dégageront les grandes lignes de la politique et de l'histoire, j'ai pensé que les lecteurs qui s'intéressent à l'étude des questions extérieures, accepteraient volontiers qu'on leur rappelât en des notes laissées telles qu'elles furent rédigées à la suite de diverses missions et encore sous l'impression du voyage, certaines phases écoulées de la révolution ouverte dans l'Orient turc.

Je réunis donc en ce volume les notes qui ont paru sous forme d'articles autour de trois sujets : Syrie — Tripolitaine — Albanie, en ayant soin de les dater et en priant les lec-

teurs de tenir compte de la date à laquelle elles ont été écrites; j'y ajoute en post-scriptum, quand il est nécessaire, le bref aperçu de la situation actuelle et les commentaires qu'elle m'a suggérés.

J'espère que les pages qui vont suivre évoqueront suffisamment les aspects des pays et des populations dont il y est parlé; mais je souhaite avant tout qu'elles reçoivent l'accueil dû à la parfaite authenticité des faits qu'elles relatent et à l'absolue sincérité des opinions qu'elles contiennent.

Paris, octobre 1913.

SYRIE

I

SYRIE ET PALESTINE

Le *Lotus*, parti la veille d'Alexandrie, arrive en vue de Beyrouth le 14 mars 1913, à l'heure où le soleil qui commence à descendre, éclaire de face les montagnes de la côte syrienne. Au flanc du mont Liban mille maisonnettes comme des points blancs s'égrènent dans la lumière, la masse des bois s'esquisse et la crête neigeuse du Sanine luit comme une lame d'acier. De plus en plus nets, les promontoires, les golfes se distinguent. En même temps les stries des ravins ombrés se dessinent sur les pentes de la montagne. Enfin la ville étage ses gradins de tuiles rouges parmi les arbres.

A terre, le charme est rompu. Beyrouth est une ville comme les autres, mal entretenue, moins pittoresque même que d'autres à cause des cinq mille

Européens qui y sont installés. Elle a par leur faute perdu de son pittoresque sans gagner en propreté. Ses édifices sont sans intérêt. Je fais promptement connaissance avec plusieurs personnes de la société indigène et de la colonie française. Tout le monde parle politique. Il n'est question que des comités arabo-syriens. Musulmans et chrétiens sont d'accord pour demander les réformes à la Porte¹. Je devine chez les uns et les autres des hommes sincères et désintéressés mêlés à des arrivistes et à des bavards. Certes les réformes sont nécessaires, indispensables même au salut de la Turquie d'Asie et à la paix du monde, personne n'en doute; mais les comités sont-ils capables de les obtenir par leurs propres moyens? J'entends encore certain musulman m'expliquer qu'il fallait profiter des embarras de la Turquie et s'unir sans hésiter aux chrétiens, qui, plus instruits que les musulmans, savaient mieux qu'eux-mêmes produire leurs propres revendications. Le même jour un chrétien m'avoue ne rien attendre des comités et ne préparer, par le mouvement que susciteront ses

1. Voir aux « Annexes » le Projet de réformes élaboré par le comité de Beyrouth.

coreligionnaires mêlés aux musulmans, que l'intervention de la France et l'annexion. « Les musulmans, ajoute-t-il, se leurrent en s'imaginant que la Syrie peut se gouverner elle-même », car l'autonomie absolue est au fond le désir de la plupart des membres des comités, même des musulmans. Si ces derniers surtout s'en défendent, c'est uniquement pour ne pas froisser le loyalisme de la masse musulmane; en réalité qu'importe, à des hommes qui pensent commencer le mouvement arabe, la rupture avec Constantinople?

Ce qu'on appelle prématurément mouvement arabe n'est encore que l'expression de visées locales n'ayant entre elles aucune concordance. Le Yémen, le Nedjed, Bagdad, la Syrie ne sont pas à la veille de marcher sous un même drapeau à la conquête de la suprématie arabe. Il faut avant d'en arriver là passer par les réformes demandées qui peuvent ainsi à la rigueur être considérées comme les prémices très lointaines d'une action plus générale. Mais de bons esprits assurent qu'un mouvement arabe sera exclusivement musulman ou ne sera pas, et en cela ils n'ont peut-être pas tort, car, à la réflexion, la présence dans les mêmes rangs des musulmans et des

chrétiens apparaît comme un avantage pour les Turcs plutôt que pour leurs adversaires. La politique renouvelée d'Abdul-Hamid, habile à tenir divisés les représentants des deux principales religions de l'empire ou à ruiner leurs ententes éphémères, permettra peut-être encore aux Turcs de régner. Le journal *Al Mokattam* du Caire écrivait dans le courant du mois de mars : « Les promoteurs de ce mouvement finiront peut-être par se lasser ou, ce qui est encore plus probable, tomberont fatalement en désaccord, car n'ayant pas un chef autour de qui se grouper ni un appui moral à qui recourir, les intrigues auront tôt fait d'annihiler leur résolution et leur énergie. Il est si facile de créer des divisions ou des divergences d'opinions dans un pays que gouvernent tant de religions et tant de rites différents. »

La différence de religion n'est du reste pas la seule qui divise au fond les Arabes. Les habitudes de vie des chrétiens arabes ne sont pas les mêmes que celles des musulmans. Alors que les premiers sont toujours sédentaires, les seconds au contraire se partagent en sédentaires et en nomades, dont certains, les Bédouins, échappent à toute loi et ne sont pas près de sacrifier leur absolue

indépendance. Enfin les territoires sur lesquels vivent les Arabes présentent les aspects les plus disparates et ne sont en général que difficilement parcourus ; les habitants n'y vivent que par petits groupes qui, ne se pénétrant pas les uns les autres, ne forment aucun ensemble national. Les hommes qui se sont unis pour créer le mouvement arabe, offrent entre eux l'image en raccourci de ce morcellement et l'on ne voit pas qu'il puisse en être autrement. Loin de s'être élevés à ce degré de désintéressement où les sentiments se fondent en une seule et même aspiration qui est le salut du pays, l'orgueil, trait dominant du caractère arabe, incite chacun d'eux à se considérer comme supérieur à ses semblables et leur rend impossible toute action commune de longue durée. A côté de l'orgueil individuel il y a chez les Arabes l'orgueil collectif, l'orgueil de la famille, de la tribu, de ce que l'on pourrait appeler « la petite religion », car musulmans et chrétiens se subdivisent en partisans de rites différents. Dans de telles conditions, un accord général ne paraît pas imminent.

Toutefois, le rôle des Puissances qui tiennent vraiment à ce que la Turquie vive est de la décider

aux réformes par où seront évitées les révoltes partielles, et d'en surveiller l'application, mais encore faut-il que ces réformes soient demandées avec calme par les intéressés. Les exigences brutales, loin d'atteindre leur but, provoqueraient des répliques plus brutales encore de la part des Turcs, et si des violences nécessitaient des interventions européennes, les comités auraient peut-être posé la question finale, sans être le moins du monde capables de la résoudre. Voilà pourquoi, si juste qu'apparaisse la cause des Syriens, il convient qu'elle soit défendue de sang-froid. Est-il besoin de faire remarquer que la France en particulier doit souhaiter l'intégrité de la Turquie d'Asie et que sa politique au Levant doit continuer à n'être qu'une politique d'influence ?

« Pour la France comme pour l'humanité elle-même, écrit M. L. de Contenson dans son récent ouvrage *Les Réformes en Turquie d'Asie*, il ne saurait survenir de malheur comparable à celui qui résulterait aujourd'hui d'une liquidation-partage de la Turquie d'Asie entre les grandes puissances. Outre que l'opération ne manquerait pas de s'accompagner de guerre et de violences, elle risquerait de se terminer par un arrangement

permettant l'installation d'une flotte allemande dans la Méditerranée. La compagnie du chemin de fer de Bagdad a obtenu, en mars 1911, la concession d'un embranchement qui dessert Alexandrette et la concession du port qui sera établi en cet endroit. C'est pourquoi nous devons collaborer loyalement avec les hommes d'État Ottomans, tandis qu'eux-mêmes doivent accepter nos avis, afin de rendre la vie supportable aux populations de l'empire et enlever tout prétexte à une intervention armée étrangère. »

Ajoutons que si le démembrement de l'empire avait lieu avant que la fin de certains embarras, sur un autre point, nous permît de nous défendre en Syrie loin de chez nous, au fond de la Méditerranée orientale, non seulement notre position serait là extrêmement instable, mais il est probable que des possessions autrement importantes pour nous que celles du Levant et beaucoup plus rapprochées de la métropole, ne tarderaient pas à être menacées à leur tour. Que ceux qu'emportent des rêves de conquêtes songent que la politique la plus avantageuse n'est pas toujours la politique de réalisation immédiate, mais quelquefois, au contraire, celle qui consiste pour un

État à retenir les événements et à maintenir son prestige au loin, par la continuité de son effort matériel et la volonté d'accroître sa clientèle.

*
**

L'intérêt qui s'attache actuellement à Beyrouth n'est pas seulement politique, il est plus que jamais économique. Rien ne me l'aurait fait mieux comprendre que le voyage de cette ville à Damas, par le chemin de fer à voie étroite et à crémaillère qui de Beyrouth franchit le Liban.

Quelques minutes seulement après le départ on commence à monter, tant la montagne est proche, et à mesure que l'on s'élève le panorama de la mer et du golfe se développe plus radieux. Les parties cultivées étagent leur terre rouge où le minerai de fer est très abondant; les forêts touffues et grises d'oliviers alternent avec les alignements de mûriers au feuillage clair. Tout repose dans la lumière tandis que le train avance, à raison de 12 kilomètres à l'heure. Au vingt-cinquième kilomètre nous sommes au col de Baïdar, point culminant de la ligne de Beyrouth à Damas, à 1 480 mètres d'altitude. Là se trouve un tunnel aux extrémités duquel la neige, l'hiver, s'amon-

celle au point d'interrompre la circulation des trains. Vers la fin du mois de mars, époque à laquelle je passai par là, de grandes traces blanches étincelantes bordaient encore les deux côtés de la voie.

Nous dévalons à présent sur l'autre versant du Liban aussi aride que le premier est verdoyant, vers la riche plaine de la Békaa. Nous passons auprès de villages qui ne ressemblent en rien à ceux que nous avons rencontrés en quittant Beyrouth. Plus de tuiles rouges sur les maisons dont les murs de terre sont très épais afin de soutenir un toit plat, de terre également, qui abrite de toutes les intempéries : l'été de la forte chaleur, l'hiver du grand froid. Elles n'ont, ces maisons, qu'un rez-de-chaussée et ressemblent à des boîtes carrées ou rectangulaires sur lesquelles invariablement l'on voit un petit rouleau de pierre qui sert à en aplanir le toit. Les villages appartiennent au dîmeur qui s'en est rendu adjudicataire et qui a les gendarmes à sa disposition, pour se faire verser la dime des récoltes en remboursement du prix d'adjudication. Le train traverse des vignobles, puis franchit le Litani, l'ancien Léontes, qui se jette dans la mer entre Tyr et

Sidon, aujourd'hui Sour et Saïda, et qui n'est là qu'un pauvre ruisseau d'un mètre et demi de large et de vingt centimètres de profondeur. Enfin nous voici à Rayak à mi-chemin entre Beyrouth et Damas, embranchement de la voie large qui monte à Alep.

On a beaucoup critiqué la ligne de Beyrouth-Damas. On a trouvé paradoxal de faire déverser le trafic d'une voie large sur cette ligne à voie étroite. En outre, a-t-on dit, une voie large à plus grand développement eût supprimé la crémaillère; mais la Régie générale des chemins de fer qui construisit la ligne Beyrouth-Damas-Hama et Prolongements (D. H. P.) défend son tracé par des arguments de temps et de tarif qui ont leur valeur. A tout prendre, c'est la nature ici qui a tort.

La position géographique de la ligne Beyrouth-Damas est, quoi qu'on fasse, désavantageuse ou, plutôt, Beyrouth séparée de son hinterland par la chaîne libanaise qui se dresse à quelques kilomètres seulement des rives méditerranéennes, est dans une situation irrémédiablement défectueuse. De fait, Beyrouth n'a jamais été qu'une échelle médiocre. C'est la politique française qui depuis

l'expédition de 1860 a voulu en faire une place importante, à cause de la proximité du Liban; mais des initiatives opposées à la nôtre et aidées par la force des choses sont parvenues, il faut le reconnaître, à ériger contre elle de sérieuses concurrentes. La sagesse nous imposant l'emploi des meilleurs moyens qui s'offrent à nous de sauvegarder notre situation en Syrie, c'est vers d'autres ports que nous devons porter dorénavant notre effort. Voilà pourquoi j'écrivais plus haut que l'intérêt qui s'attache actuellement à Beyrouth est autant un intérêt économique que politique. Les deux villes qui au nord et au sud la condamnent, en tant que port, sont Tripoli et Caïfa.

Voici que nous traversons dans sa longueur, entre le Liban et l'Anti-Liban, la plaine de la Békaa, laissant à notre droite les ruines fameuses de Baalbek, en partie restaurées par les Allemands. Les montagnes ensuite s'écartent et à perte de vue s'étend devant nous la plaine de Homs et d'Alep.

C'est d'abord un sol pierreux et inculte, un océan de gros cailloux d'un lamentable aspect, un désert où l'on s'étonne d'apercevoir de loin en loin des groupements de maisons plates comme

celles de la Békaa. Mais bientôt d'innombrables touffes d'asphodèles, aux feuilles pareilles à des lames vertes et flexibles, remplacent les pierres et l'on comprend qu'à partir de là le sol de ce désert est fertile, que ces immenses étendues, confins extrêmes de la Mésopotamie au delà de l'Euphrate, pourraient être aujourd'hui encore cultivées avec profit, comme elles le furent par les Romains et les dynasties arabes. Du reste la culture des céréales s'étend assez loin autour de Homs et de Hama; entre cette dernière ville et Alep, elle n'est guère interrompue qu'à cause du système de la jachère employé, à tort sans doute, de préférence à celui de l'assolement. A partir de Homs on commence à rencontrer des villages arabes dont les maisons, en forme de cônes, sont généralement recouvertes de chaux et ressemblent à de gros pains de sucre accolés les uns aux autres. Brusquement les environs de Hama prennent un aspect de campagne européenne curieux à trouver en cet endroit : ce sont des vergers, des potagers, irrigués par l'Oronte au moyen de la « na'oura », l'antique noria, énormes roues qui élèvent l'eau du fleuve et la déversent dans les canaux creusés dans les champs. Enfin,

après avoir traversé un pays marécageux et cultivé encore quoique malsain, on arrive à Alep.

Cette ville est devenue depuis quelque temps une des plus intéressantes de Syrie au point de vue politique, à cause du chemin de fer de Bagdad. On sait qu'elle y est rattachée par un embranchement de quinze kilomètres seulement et, de ce fait, paraît destinée à entrer dans une autre zone d'influence que les villes qui se trouvent plus au sud. Cependant il serait exagéré de prétendre qu'il en est ainsi. Soit par ignorance, soit par crainte, nous avons fait les Allemands à Alep plus importants qu'ils ne sont. Leurs publicistes ont essayé du reste d'affermir cette opinion comme pour forcer les événements, mais, en réalité, les Allemands n'ont pas su s'attirer les sympathies des habitants; ils vivent à l'écart, en colonie, sans aucune influence politique. Il en va de même à Caïfa, à Jaffa, à Jérusalem, où leurs groupements sont juxtaposés à la population de ces villes et ne s'y mêlent pas. « Les Allemands ne savent pas se faire aimer », disait Bismarck. Aussi tournent-ils généralement leurs efforts vers les affaires, les entreprises industrielles, en un mot vers la conquête économique plutôt que

morale des pays dans lesquels ils cherchent à s'implanter. Toutefois les établissements charitables et d'enseignement qu'ils ont en Syrie et en Palestine dénoteraient de leur part le désir de conquérir moralement ces pays; mais jusqu'ici ces établissements en imposent autant, sinon plus, par leurs dimensions et leur belle tenue que par leur rayonnement moral. Donc, à Alep, ingénieurs et ouvriers du « Bagdad » vivent entre eux et sont sans influence sur la population indigène. On peut craindre malgré tout, je le répète, que le passage du « Bagdad » et la proximité d'Alexandrette n'entraînent peu à peu Alep dans la zone d'influence allemande.

Alep est sur la route de la Perse et de l'Inde ce qui explique son importance ancienne et la rapidité avec laquelle elle renaissait de ses décombrés, chaque fois qu'un désastre la ruinait. Les Français, les Vénitiens, les Anglais, les Hollandais, y établirent jadis des factoreries qui périclitèrent quand fut découverte la route maritime des Indes. Malgré tout elle est restée en relation avec Bagdad, et ce n'en est pas une des moindres curiosités que les carrioles qui font en une quinzaine de jours le trajet entre les deux villes. J'ai vu de ces

voitures qui étaient prêtes à partir. J'aurais pensé qu'avec leurs timons et leurs ressorts rafistolés avec des cordes, leurs chevaux efflanqués que conduisent généralement des tcherkess, elles ne seraient pas allées jusqu'au bout de la ville, et pourtant il paraît qu'elles arrivent à peu près régulièrement à Bagdad.

*
* *

Nous sommes revenus à Rayak et nous voulons cette fois continuer jusqu'à Damas pour de là descendre en Palestine. De bon matin par la ligne Beyrouth-Damas nous franchissons les premiers contreforts de l'Anti-Liban, qui court parallèlement au Liban de l'autre côté de la Békaa et qui offre les sites les plus sauvages. Le soleil n'éclaire que les sommets et n'a pas encore chassé la fraîcheur de la nuit. Des ruisseaux coulent des deux cotés de la voie. Les villages sont juchés comme des repaires de brigands à flanc de montagne. Du reste, la réputation des habitants n'est pas très bonne.

Nous entrons dans la riante vallée du Barada aux sources multiples. L'Arabe qui se figure le paradis comme un jardin verdoyant où coulent

des ruisseaux d'eau vive, où les fruits sont à la portée de la main, a de tout temps considéré la région de Damas comme l'emplacement du Paradis terrestre. L'eau coule en effet ici en abondance, faisant entendre son clapotis sous les arbres; les amandiers, les grenadiers, les abricotiers ont leur feuillage neuf, la vigne court d'arbre en arbre, les noyers étalent déjà de larges feuilles. Notre petit train dévale le long du Barada qui semble rivaliser de vitesse avec lui. J'aperçois sur une haute colline un petit édifice, simple coupole posée sur quatre pans de mur qui marque, paraît-il, le lieu où, d'après le récit du Coran, Caïn tua son frère Abel.

Nous quittons les montagnes et nous roulons dans la plaine. Damas « aux toits roses » apparaît à gauche de la voie avec son quartier de Sâlehiyé accroché aux flancs du Djebel Kasyoûn. Le Barada qui l'arrose poursuit son cours au delà dans une verte contrée où il reçoit une foule d'affluents. Ville sainte de l'Islam, Damas mêle ses minarets au feuillage des peupliers. Elle repose au milieu des arbres bercée par le murmure des eaux.

Deux lignes de chemin de fer partent de Damas vers le sud : l'une continue celle de Beyrouth à

Damas, elle appartient à la même compagnie que cette dernière; l'autre est celle du Hedjaz, ligne ottomane qui va à Médine. Jusqu'à Mzérîb, point terminus de la première, les deux lignes sont parallèles et par endroits à moins de 400 mètres l'une de l'autre. En voici la raison : lorsque les Turcs décidèrent que Damas serait le point de départ de la voie ferrée qui se dirigerait vers les lieux saints de l'Islam, ils demandèrent à la Régie générale des chemins de fer qui possédait la ligne Beyrouth-Damas-Hama et Prolongements de leur céder la section Damas-Mzérîb, qui correspondait exactement à la première partie du chemin de fer projeté. Elle n'y consentit qu'à des conditions si onéreuses que les Turcs préférèrent construire une seconde voie. Ces deux lignes se font naturellement concurrence et le gouvernement français, pour remédier à cet état de choses, a chargé, cette année, son ambassadeur à Constantinople de demander à la Porte un arrangement pour le partage du trafic entre les deux lignes et leurs embranchements sur Beyrouth et sur Caïfa.

Nous disions que quoi qu'on fasse, la position géographique de Beyrouth n'en restait pas moins irrémédiablement fâcheuse. Le cartel de tarifs

que nous sollicitons actuellement ne représente donc qu'un palliatif médiocre et momentané à cet inconvénient, et c'est bien plutôt vers l'accaparement d'autres ports que nos efforts doivent dorénavant porter. Nous en avons cité deux : Tripoli et Caïfa. Mais Tripoli, quoique déjà réuni à la grande ligne Damas-Hama et Prolongements par une voie large qui aboutit à Homs, ne prendrait toute sa valeur que si cette dernière voie se prolongeait au delà de cette ville jusqu'à l'Euphrate, ou mieux encore jusqu'à Bagdad ; tandis que le port de Caïfa reçoit dès à présent tout le trafic de la région du Hauran. L'intérêt pour nous serait donc d'obtenir du gouvernement ottoman l'affermage du tronçon de Damas à Caïfa. Cette solution me paraît d'autant plus désirable que les Allemands, nos concurrents les plus redoutables sur le terrain économique, souhaitent ardemment, de leur côté, l'affermage de ladite ligne, qu'ils germanisent du reste de plus en plus grâce au zèle de leurs ingénieurs qui l'ont construite et la dirigent. Leur opposition aux demandes de notre ambassadeur est donc certaine et l'on peut prévoir que toute l'énergie de celui-ci sera nécessaire pour en triompher. Du moins la prompte

concession des ports de Tripoli et principalement de Caïfa nous est-elle indispensable pour compenser la déchéance plus ou moins rapide de Beyrouth. Si par malheur il arrivait que les Allemands obtinssent l'affermage de la ligne avant que nous eussions l'autorisation de construire le port de Caïfa, cette dernière autorisation leur viendrait certainement par surcroît et ce serait un coup terrible porté à notre situation économique en Syrie.

La construction du Port de Jaffa, tête de ligne du chemin de fer français de Jérusalem, également demandée par notre gouvernement, atténuera encore l'inconvénient que présente pour nous l'affaiblissement de Beyrouth. Pour une autre raison aussi nous devons construire ce port : les Turcs poussent activement la construction d'une ligne entre El-Afoulé — petite station de la ligne de Caïfa, à mi-chemin entre la mer et le Jourdain — et Jérusalem. Si Jaffa ne permet pas aux pèlerins et aux marchandises à destination de Jérusalem ou qui en viennent de débarquer ou de s'embarquer par tous les temps, pèlerins et marchandises utiliseront le port de Caïfa ainsi que la nouvelle ligne d'El-Afoulé à Jérusalem au

détriment de la rade et de la ligne de Jaffa.

On se rend parfaitement compte de la nécessité qu'il y a pour nous à obtenir la concession de ces diverses entreprises quand on parcourt le pays.

Si de Damas on descend comme je le fis par la ligne du Hedjaz jusqu'à Derra, embranchement de la ligne de Caïfa, on aperçoit par instants à sa droite la ligne de Mzérïb qui court parallèlement et l'on saisit tout le désavantage d'un pareil dispositif. On passe d'ailleurs par une étrange contrée appelée El-Ledjah ; le sol y est noir et pierreux. Cette formation est due à des coulées de lave d'anciens cratères situés plus à l'est dans le pays des Druses. On a fort bien comparé l'aspect de ce sol à la surface d'une mer agitée qui se serait subitement figée.

A Derra le paysage change. On monte lentement par des lacets en pleine montagne entre les torrents, les précipices et les cascades. Après ce court effort le train descend rapidement vers le lac de Tibériade, à travers une végétation luxuriante. L'herbe est aussi haute que les Bédouins dont les tentes basses et sombres, pareilles à de grandes chauves-souris posées sur le sol, occupent les gorges de la montagne ; les palmiers poussent en

bouquets de trois, quatre et cinq unis sur le même tronc ; mille fleurs sauvages mêlent leurs fraîches couleurs à la verdure des buissons, des graminées et des lentisques. On sent que l'on approche de la Galilée déjà réputée sous les Romains par ses gras pâturages et ses riches forêts. Le train arrive pour ainsi dire sans brûler de charbon jusqu'au bord du lac de Tibériade ou de Génésareth et stationne un moment. Des montagnes peu élevées et à pentes très douces dessinent la forme ovale du lac ; sa surface est d'un bleu lumineux.

Le train repart, entre dans la vallée du Jourdain, sur la rive gauche du fleuve qu'il traverse et longe encore sur l'autre rive jusqu'à Beisan, à 25 kilomètres au sud du lac, où des colonies juives ou allemandes cherchent à s'établir. Il monte à partir de là vers le nord-ouest, dans la direction de Caïfa. Le Jourdain, écrit Pline, est « une rivière jolie, limpide, assez large pour la vallée qu'elle arrose ». En somme il ressemble à une de nos rivières de Touraine. Il coule tantôt entre des rives plates, tantôt entre des rives de quatre à cinq mètres de hauteur tranchées à pic au-dessus de l'eau. On est au début d'avril, la vallée et les plaines du sud de la Galilée sont couvertes

de froment vert et de toutes sortes de céréales qui promettent d'abondantes moissons. La vallée du Jourdain est extrêmement fertile; les colonies européennes qui un jour ou l'autre s'y installeront à la place des Bédouins qui y campent aujourd'hui, s'enrichiront en l'exploitant, une voie ferrée entre le lac de Tibériade et la mer Morte deviendra alors nécessaire. Actuellement la ligne ne descend que jusqu'à Beisan, puis remontant vers Caïfa passe, non loin du mont Thabor, à la station d'El-Afoulé, embranchement sur Jérusalem, et aboutit ainsi, toujours à travers des plaines, à Caïfa. Cette ville, on le voit, reçoit bien plus aisément que Beyrouth le trafic de l'intérieur et son avenir est sûr.

Au nombre des demandes remises par notre ambassadeur au gouvernement ottoman figure, outre la construction des ports et le cartel des tarifs dont j'ai parlé, le prolongement jusqu'à Lydda, station de la ligne de Jaffa-Jérusalem, de la voie qui descend à présent d'Alep à Rayak.

On sait que les 331 kilomètres de voie large qui relie ces deux villes, sont une partie déjà exécutée d'un ensemble de lignes projetées, qui, par le « Bagdad », relieront éventuellement Haïdar-

Pacha, près du Bosphore, à El'Arich, en Egypte. Mais nous avons dit que les Turcs construisaient en ce moment entre El-Afoulé et Jérusalem une ligne qui desservira les villes relativement importantes de Djénin et de Naplouse. Le prolongement Rayak-Lydda se trouvera donc dans sa partie inférieure resserré entre cette nouvelle ligne et la mer, à environ une vingtaine de kilomètres de l'une et de l'autre : situation extrêmement désavantageuse pour cette double raison que les populations établies à l'ouest de notre ligne, par conséquent voisines du littoral, préféreront toujours le transport par mer à cause de la modicité des tarifs de la batellerie, et que celles qui se trouveront entre notre ligne et la ligne ottomane, auront plus souvent l'occasion d'employer cette dernière à cause de Djénin, Naplouse et Jérusalem; la nôtre ne devant traverser aucune localité importante. Remarquons aussi que le trafic de l'est, en deçà et au delà du Jourdain, se trouvera naturellement arrêté par la ligne ottomane à notre détriment.

Sans doute, la construction projetée du port de Jaffa remédie à une partie de ces inconvénients : le jour où il sera possible de débarquer à Jaffa par

n'importe quel temps, pèlerins et marchandises à destination de Jérusalem n'hésiteront pas entre les 86 kilomètres qui séparent ces deux villes et les 150 à 200 qu'il faudra faire pour aller de Caïfa à Jérusalem en passant par El-Afoulé. Mais le moyen de parer entièrement aux désavantages que présente pour nous la nouvelle ligne ottomane est, je pense, le suivant : le prolongement de Rayak descend directement à Nazareth, puis de là oblique vers l'ouest pour éviter El-Afoulé et coupe, un peu plus haut que cette ville, la ligne de Caïfa. Or, si une fois à Nazareth, au lieu d'obliquer vers l'ouest, la voie projetée oblique vers l'est, passe à Beisan et descend la vallée du Jourdain, d'abord elle répond d'avance aux prochains besoins de cette contrée qu'exploiteront les colonies de Beisan, puis elle arrête à son profit tout le trafic de l'est. Elle peut même étendre ses ramifications jusqu'à Es-Salt, Irbid, Mzérîb, pour drainer plus sûrement encore ce trafic et boucler notre réseau de Palestine, tout en aidant puissamment à la transformation d'une région incapable actuellement de progresser faute de débouchés suffisants. Avant d'arriver à la mer Morte, elle rejoint Jérusalem et, s'il y a lieu, continue par Hébron jusqu'à El-Arich.

Telle est l'opinion que j'ai pu me faire sur place sur le prolongement projeté au delà de Rayak. Laisser à d'autres le profit d'une ligne dont la nécessité s'imposera plus tard le long du Jourdain, et, d'autre part, en construire une entre la mer et une ligne concurrente, me paraîtrait regrettable à tous les points de vue¹.

*
* *

Caïfa est une ville de pauvre apparence. En sortant de la gare je parcours en voiture la longue rue qui la traverse de part en part et qui tantôt s'élargit en une petite place infecte, au milieu de laquelle un cafetier a dressé ses tables bancales, tantôt se rétrécit au point que les deux roues de ma voiture touchent presque les murailles et obligent les piétons à se réfugier dans les souks. Dans une sorte de *khân* près de la poste française, des *moukres* entassent leurs chameaux pour

1. Aux termes d'un accord récemment intervenu entre notre Ministre des Affaires Étrangères et le délégué ottoman, le prolongement de la voie ferrée nous est accordé de Rayak à Lydda; le gouvernement ture consolide les recettes de la ligne française Damas-Mzérîb en lui garantissant un minimum de bénéfices. Le réseau syrien serait en principe, dit-on, réservé à la France, de sorte que si une ligne le long du Jourdain devenait un jour nécessaire, c'est à nous qu'en reviendrait la construction. Enfin nous obtenons la concession des ports de Jaffa, Caïfa et Tripoli.

la nuit. Les bêtes attachées les unes derrière les autres s'emmêlent dans leurs liens, se tiraillent réciproquement dans tous les sens, poussent d'épouvantables cris que grossissent encore ceux de leurs maîtres; elles finissent par s'agenouiller pêle-mêle et restent là jusqu'au lendemain. Mon cocher, après un moment d'attente, se fraye un passage à travers le troupeau et j'arrive à l'autre bout de la ville, à la colonie allemande où j'ai décidé de me loger. Je n'ai pas oublié la singulière impression que me fit la colonie. Je me trouvais soudain dans un quartier de maisonnettes propres et uniformes entourées de pins et d'arbres fruitiers, qui me rappela certains villages de Bavière et de Thuringe. L'aspect des gens, les inscriptions sur les maisons, tout contribuait à me donner cette illusion. Seulement, je le répète, tout cela n'était que juxtaposé à Caïfa et ne s'y mêlait pas.

De Caïfa à Jaffa la traversée n'est pas longue, elle ne dure normalement que quelques heures, mais l'on n'est jamais sûr de pouvoir débarquer, tellement la rade de Jaffa est inhospitalière. D'énormes récifs se dressent à une très faible distance de la côte et reçoivent les lames du large; si

peu que souffle le vent elles s'y brisent violemment et les passes sont si étroites entre les récifs, que les barques n'osent s'y aventurer. Dans ce cas, les paquebots brûlent l'escale et nombreux sont les passagers à destination de Jaffa qui firent la navette entre Port-Saïd et Caïfa, Beyrouth même, avant de pouvoir y débarquer.

On s'étonne qu'une ville du littoral méditerranéen aussi fréquentée que Jaffa n'ait pas encore de port. Certes l'incurie des Turcs peut expliquer cela et bien d'autres choses; mais ceux-ci ont suffisamment prouvé qu'ils étaient incapables d'améliorer la situation économique de leur propre empire, pour que d'autres aient le devoir d'agir à leur place et de les contraindre, au nom de la loi naturelle du progrès, à autoriser ce qu'ils n'ont pas su exécuter eux-mêmes. Il n'est nullement nécessaire d'employer la force pour cela. Un moyen simple et pacifique s'offre principalement à la France d'obtenir des Turcs les autorisations désirables : qu'elle fasse de ces autorisations la condition *sine qua non* d'une réponse favorable à une demande d'emprunt. Elle introduira le progrès, pour ainsi dire de force, dans l'empire du Croissant et se trouvera agir à la fois au mieux de ses

intérêts et suivant son rôle traditionnel de nation civilisatrice.

Par bonheur, le bateau de pèlerins venant d'Odessa que j'ai pris à Caïfa a pu faire escale à Jaffa. Un temps superbe a favorisé mon débarquement et pourtant, bien que la surface de la mer fût sans ride, la simple houle du large précipitait, soulevait et retardait la barque qui me transportait du paquebot à la côte. Je pus juger de ce que devaient être les passes un jour de brise.

Les pauvres pèlerins russes qui se trouvaient à bord y vivaient entassés depuis une quinzaine de jours. Le spectacle qu'ils offraient du haut de la dunette où je m'étais réfugié, même après celui des ruelles de Beyrouth, de Damas et de Caïfa, avait encore, hélas! de quoi répugner.

De nombreux Russes font, tous les ans, le pèlerinage de Jérusalem et ce sont toujours des pauvres. La Russie multiplie églises, couvents, hospices en Palestine. Cette invasion pacifique qui prétend préparer les voies à la politique n'a pas même procuré à la Russie l'influence morale qu'elle en attendait. Cela tient évidemment au peu de prestige du clergé, à l'aspect des pèlerins et à la

comédie du culte. Il faut avoir été témoin des cérémonies de la Pâque grecque, à Jérusalem, et de la distribution du *feu sacré*, pour mesurer l'aplomb des popes et la crédulité des fidèles. On a souvent raconté la cérémonie : le patriarche grec, une torche éteinte à la main, entre et s'enferme dans le petit sanctuaire qui s'élève au milieu de l'église du Saint-Sépulcre et qui recouvre le tombeau du Christ. La foule, qui remplit l'église depuis la veille, prie et chante en attendant le *miracle*. Soudain le bras du patriarche tenant cette fois la torche allumée, sort d'une étroite ouverture ovale pratiquée dans la muraille du sanctuaire et la foule en délire se précipite pour allumer des cierges au feu du ciel, tandis que les cloches grecques sonnent à toute volée. Hommes et femmes, au risque de se brûler cruellement, caressent pour ainsi dire la flamme, l'approchent de leur visage, passent leurs mains brûlantes sur les parties de leurs corps dont ils souffrent dans l'espoir d'être guéris. Et jusqu'en Russie, jusqu'aux villages perdus de Sibérie, ils emporteront cette flamme, faisant succéder les cierges aux cierges pendant tout le parcours, veillant à ce qu'elle ne s'éteigne pas. Telle est l'avant-garde que la Russie envoie

en Palestine, mais les indigènes ne sont pas encore arrivés à la prendre au sérieux.

De toutes les puissances qui cherchent à étendre leur influence sur la Syrie, et la Palestine l'Angleterre est, avec la France, la seule vers qui aillent les aspirations des populations désireuses d'échapper de quelque manière au gouvernement des Turcs, tel qu'il s'exerce à présent. Sans vouloir mettre en doute la bonne foi du gouvernement anglais lorsqu'il déclara l'an dernier n'avoir « ni intention d'agir, ni dessein, ni aspiration politique dans ces régions », il n'en est pas moins vrai que les musulmans se tournent vers lui et qu'il ne fait rien pour les décourager.

Certes, aucune propagande officielle n'est faite par l'Angleterre en Syrie, mais il faut que les musulmans aient été, comme on dit, fortement « travaillés » précédemment par ses agents pour qu'ils la regardent comme leur protectrice naturelle. On vit au printemps dernier des notables musulmans réclamer au consul d'Angleterre à Beyrouth aide et assistance contre les autorités ottomanes, et les journaux en France épiloguèrent longuement sur l'incident. Que les diplomates anglais n'agissent plus aujourd'hui sur les musulmans de Palestine

et de Syrie il n'en reste pas moins que l'Angleterre a conservé sur eux une influence politique dont ils sont devenus eux-mêmes les propagateurs. L'opinion répandue par eux, entre eux, avec plus ou moins de conviction qu'ils peuvent compter sur l'Angleterre, constitue pour cette puissance une sorte d'hypothèque morale, toujours bonne à prendre. Sait-on jamais ce que contient l'avenir?

On a fait remarquer que l'Angleterre avec l'Égypte pouvait déjà fermer la route des Indes et qu'elle se garderait bien par conséquent de contre-carrer inutilement d'autres influences mieux établies que la sienne au fond de la Méditerranée orientale; mais outre l'intérêt que peut avoir l'Angleterre à affermir sa situation dans des contrées aussi rapprochées du canal de Suez que la Palestine et la Syrie, cette objection d'ailleurs judicieuse ne prendrait toute sa valeur que du jour où il serait prouvé que l'Angleterre renonce en même temps à une ambition plus haute, celle du Khalifat arabe.

On a beaucoup écrit sur les velléités de l'Angleterre à ce sujet, on a expliqué par là son empire de plus en plus grand sur l'Égypte et on lui a prêté pour cette raison des intentions sur la Syrie. Il est malaisé de se prononcer catégoriquement à ce

sujet. Tout ce que l'on peut dire, c'est que, d'une part, l'Angleterre tiendrait probablement volontiers un Khalife arabe dans le rayon d'action de sa politique, afin de l'opposer à celui de Constantinople soumis généralement à une autre influence, et que, d'autre part si le Khédivé n'est pas homme à rechercher seul cette dignité, il s'y laisserait vraisemblablement porter sans difficulté.

Quoi qu'il en soit, l'influence politique de l'Angleterre en Syrie n'est point profonde et la pensée intime des musulmans syriens, en se tournant vers elle, est plutôt de faire pièce au protectorat des Français sur les catholiques que d'encourager les Anglais. Il est bon toutefois que l'on sache au dehors que la France n'abandonne pas ses traditions en Orient et qu'il y faut continuer à compter avec elle.

*
* *

Je prends, à Jaffa, le train pour Jérusalem.

On traverse la zone des orangers, on longe ensuite une colonie agricole de l'Alliance israélite. Je suis dans la riche plaine de Saron, l'ancien pays des Philistins. Puis je pénètre dans une région encore cultivée, mais très peu peuplée, des ceps de

vignes courent sur le sol sablonneux comme de gigantesques araignées, plus loin des oliviers alignent au-dessus des cactus leur pâle feuillage, enfin le sol se recouvre peu à peu de pierres et le train s'engage dans les montagnes dénudées de Judée, contourne des gorges arides et sauvages, s'enfonce dans des vallées de plus en plus resserrées et débouche tout à coup dans une contrée vallonnée que domine une ville aux murailles crénelées : Jérusalem.

« Au centre des montagnes de Judée se trouve un bassin aride, fermé de toutes parts par des sommets jaunes et rocailleux ; ces sommets ne s'entr'ouvrent qu'au levant pour laisser voir le gouffre de la mer Morte et les montagnes lointaines de l'Arabie. Au milieu de ce paysage de pierres, sur un terrain inégal et penchant, dans l'enceinte d'un mur, on aperçoit de vastes débris, des cyprès épars, des buissons d'aloès et de nopals ; quelques mesures arabes, pareilles à des sépulcres blanchis recouvrent cet amas de ruines : c'est la triste Jérusalem. »

La peinture que fait Chateaubriand de la Ville Sainte au III^e siècle lui convenait encore, à peu de chose près, il y a cinquante ans. Jérusalem ne comp-

taît alors que douze à quinze mille habitants et ne présentait encore à la vue que de pauvres masures.

Aujourd'hui c'est une ville de quatre-vingt mille âmes. L'accroissement rapide de la population tient en grande partie aux Juifs qui depuis une trentaine d'années surtout y affluent de Roumanie, de Russie et d'Allemagne. Ils y seraient à présent quarante-cinq à cinquante mille, alors qu'ils n'y étaient qu'environ cinq mille au milieu du XIX^e siècle.

Des Russes orthodoxes, des Allemands protestants y sont venus nombreux également depuis quelques années. La propagande faite dans les pays d'Europe poursuit un but politique. Les Juifs eux-mêmes, du moins les *Sionistes*, cherchent à constituer un État juif en Palestine, mais ce projet ne semble pas à la veille d'être réalisé. L'appoint que peuvent apporter les Juifs Sephardim et Aschkenazim à l'influence des puissances mérite, je crois, plus d'attention.

Les premiers sont issus pour la plupart de ceux qui furent expulsés d'Espagne après la prise de Grenade (Sephardim vient de Sepharad, en hébreu : Espagne); d'autres viennent d'Italie, de France, d'Angleterre et de Hollande. Leurs préférences vont à la France. Les seconds, les plus nom-

breux, sont favorables à l'Allemagne, qui d'ailleurs entretient soigneusement leurs bons sentiments à son égard (Aschkenazar veut dire Allemagne).

Une question d'ordre pratique se pose actuellement au gouvernement français à propos des Juifs de Jérusalem patronnés par l'Alliance israélite. Dans ce groupement se recrutent les Juifs qui prétendent à un certain libéralisme, c'est-à-dire ceux qui observent moins rigoureusement que les autres les traditions du judaïsme et forment de ce chef une secte à part — celle, si l'on veut, des « Jeunes-Juifs »; car nombreuses sont les sectes juives à Jérusalem; elles ne se distinguent généralement les unes des autres que par des minuties de rites et chacune d'elles a son quartier déterminé qui porte un nom biblique : les Maisons de Salomon, la Tente de Moïse, l'Héritage de Sion, etc. Les « Jeunes-Juifs » ont leurs plus acharnés adversaires parmi les Juifs Aschkenazim, fidèles observateurs de la plus étroite tradition. Or le directeur de l'Alliance israélite à Jérusalem, un homme jeune encore et très intelligent, demande la protection officielle de la France pour ses coreligionnaires Sephardim, autrement dit, l'inscription de ceux-ci, comme

protégés français, sur les registres du consulat de France à Jérusalem. Il importe que notre gouvernement examine attentivement la question, car la protection qu'on nous demande peut être pour nous, suivant les prévisions de l'avenir, un avantage ou au contraire la source de difficultés quotidiennes sans compensation aucune.

Malgré la présence en Palestine et principalement à Jérusalem de nombreuses communautés étrangères, l'influence de la France y reste prépondérante; seulement l'effort plus ramassé des autres puissances peut y sembler plus grand qu'en Syrie; en réalité, sur tout le littoral oriental de la Méditerranée, d'Alexandrette à Gaza, notre prestige est sans cesse combattu par nos rivaux. Les établissements d'enseignement et de charité, que nous protégeons dans ces pays, y sont comme le dernier rempart de notre influence; ils suppléent à celle que le nombre et la situation économique ne peuvent déjà plus nous assurer, et si nous sommes décidés « à n'abandonner aucune de nos traditions de sympathie, à ne laisser en souffrance aucun de nos intérêts » au Levant, c'est encore sur eux que nous devons le plus compter.

1^{er} juillet 1913.

II

NOS ÉCOLES CONFESIONNELLES ET LA MISSION LAÏQUE EN ORIENT

Quel que soit le but d'un voyage en Orient, il n'est guère possible de ne pas s'intéresser en cours de route à la question des écoles. Chacun sait que nous devons notre influence prépondérante, aux pays du soleil levant, à l'enseignement du français; si l'on en doutait, il suffirait pour s'en convaincre de considérer les efforts, les sacrifices qu'y font nos concurrents pour nous arracher la jeunesse que nous instruisons. L'influence que ceux-ci ont acquise à prix d'argent ou par leur conquête industrielle et commerciale n'équivaut certes pas à celle que nous devons à la diffusion de notre langue.

« C'est par notre langue, écrit M. L. de Con-

tenson dans son livre intitulé *Chrétiens et Musulmans*, que nous avons conquis notre influence sur les catholiques des rites orientaux : Grecs melchites, Maronites, Syriens et Arméniens Unis; par elle nous nous faisons connaître; par elle enfin et l'instruction que nous répandons nous faisons du progrès chez les populations schismatiques et nous arrivons à lutter chez elles contre les influences russe et anglaise. Par la diffusion de notre langue, — œuvre longue, pénible et laborieuse, venant à l'aide de notre politique séculaire en Orient, — nous garderons longtemps encore une avance considérable sur les Allemands. Ceux-ci, mal servis par leur idiome dur et désagréable pour les oreilles orientales, sont également secondés avec peu de succès par leurs professeurs, moins sympathiques que les maîtres français. »

Des trois enseignements primaire, secondaire et supérieur que nous donnons aux Orientaux, le premier est celui qui m'a le plus vivement intéressé au cours d'un récent voyage. Mieux que les deux autres, il permet en effet de distinguer notre action sur les indigènes, notre pénétration parmi eux : c'est au sein même de la population que nous allons chercher les enfants qui, plus tard, s'ils

oublient les principes que nous nous efforçons de leur inculquer, du moins parleront français, ce qui déjà est une conquête.

J'ai rendu visite aux premiers pionniers de cette conquête, je veux dire aux Frères des écoles chrétiennes, dont l'éloge n'est plus à faire. Tout le monde s'incline devant les résultats qu'ils ont obtenus, grâce à leur dévouement, à leur zèle de tous les instants, à leur connaissance profonde des jeunes cerveaux qu'ils cultivent, et à leurs méthodes parfaitement appropriées.

Les Frères ne se contentent plus de l'enseignement primaire, tel collège donne à la fois l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire moderne et l'enseignement commercial. On juge de l'importance d'un établissement qui réunit ces trois enseignements. De fait, quand on visite celui de la rue Khoronfiche et le collège de Faggala au Caire, on est stupéfait de leur dimension. Les Frères instruisent là et dans des écoles élémentaires disséminées dans la seule ville du Caire 2 900 élèves, sur 5 600 environ répartis dans cinq ou six villes d'Égypte telles qu'Alexandrie, Port-Saïd, Suez, Mansourah, etc. Le directeur me disait qu'il refusait chaque année, faute de personnel enseignant,

le recrutement étant à présent très difficile, autant d'élèves qu'il en recevait. Quinze à vingt maîtres de plus seraient nécessaires au Caire.

L'enseignement est gratuit et payant, comme dans la plupart de nos établissements d'Orient. Les Frères préparent au certificat d'études et au baccalauréat égyptien auquel, l'an dernier, 35 élèves furent reçus sur 66 présentés. L'enseignement commercial de trois années d'études se termine par un examen dont le jury, présidé par le Consul de France, décerne un diplôme. Ceux de leurs bacheliers qui désirent entreprendre des études supérieures vont aux Facultés anglaises, suisses et belges, où ils entrent, paraît-il, plus facilement qu'aux nôtres.

A Beyrouth, c'est la même affluence d'élèves : un collège de 500 enfants, dénommé collège du Sacré-Cœur, une école gratuite d'autant. Le directeur me mène voir un terrain voisin qu'il vient d'acheter pour agrandir l'école. En 1894, le collège n'avait que 11 élèves ; il en compte aujourd'hui 500, dont 150 internes. Le prix de la pension pour ces derniers est de 500 francs, de 280 pour les demi-pensionnaires, de 130 pour les externes. Ces prix sont un peu majorés à partir d'une certaine classe.

Outre la clientèle de Beyrouth et des environs, les Frères ont celle des jeunes Égyptiens dont les parents viennent l'été dans la Montagne du Liban. Comme il est de bon ton à la fois d'aller au Liban pendant la saison chaude et d'avoir ses fils au pensionnat du Sacré-Cœur, les parents laissent, à l'aller, leur progéniture à Beyrouth et la reprennent à leur retour en Égypte. Il paraît que parents et enfants se trouvent très bien de cette combinaison passée dans les mœurs.

J'ai sous les yeux le programme des études. J'y remarque, comme déjà au Caire et dans toutes les écoles des Frères, la part importante faite à l'étude de l'arabe. Ce sont des cheiks qui professent cette langue. On ne peut donc pas accuser les Frères d'apprendre à leurs élèves le français au détriment de l'arabe, indispensable, du reste, à quiconque veut gagner sa vie en Orient. A Beyrouth, les Frères préparent au baccalauréat, section sciences-langues vivantes ; les candidats vont le passer à Alexandrie.

Me voici maintenant à Jérusalem, au collège Saint-Jean-Baptiste de la Salle, fondé en 1876. La prodigieuse extension de la Ville Sainte a engagé les Frères à annexer, en 1904, un collège à leur

école primaire. Les prix de pension sont un peu inférieurs à ceux de Beyrouth, car la population de Jérusalem est aussi moins riche. Le directeur me fait visiter le nouvel étage dont vient d'être surélevée l'école, et dont le Gouvernement français, qui ne se montre habituellement pas très généreux pour nos écoles confessionnelles, a pris cette fois les frais à sa charge. L'architecte n'est autre que le sous-directeur, qui a su construire un long dortoir pour quatre-vingts lits, d'une largeur de 11 mètres, sans une seule colonne. J'admirai l'ouvrage au dedans, au dehors et au-dessus, car à Jérusalem tous les édifices ont une terrasse, et celle du collège de la Salle se trouve précisément sur le nouveau dortoir. Je m'empresse d'ajouter que le plafond de cette pièce est séparé du sol de la terrasse par un espace vide suffisant pour que les pensionnaires n'aient pas à souffrir de la chaleur. Nous montons donc sur la terrasse, et le spectacle de la Ville Sainte tout entière s'offre à nous avec ses murailles crénelées, ses mosquées, ses basiliques et ses couvents; le dôme du Saint-Sépulcre, surmonté de la Croix, et cette merveille bleue qui s'appelle la mosquée d'Omar apparaissent comme le symbole de l'invincible résistance de

deux grandes religions. Aucun spectacle au monde n'évoque plus de pensées. Le soleil qui baisse à l'horizon, laisse dans l'ombre la moitié de la vallée de Josaphat, n'éclaire plus que le côté de Gethsémani et les montagnes lointaines du pays des Mohabites que baigne la mer Morte. On s'imagine aisément que des religieux aiment à vivre dans ce cadre. Ne sont-ils pas là au berceau de leur foi? Quel site au monde vaut pour eux celui-là?

A Jérusalem le couronnement des études n'est que le diplôme du Collège; on n'y prépare pas au baccalauréat.

* * *

Voilà résumés la situation et les programmes des trois principales écoles confessionnelles qu'il m'ait été accordé de visiter. Je suis passé devant beaucoup d'autres à Jaffa, à Caïfa, à Nazareth, à Latakieh, à Tripoli, mais je n'ai pas l'intention d'en donner ici une nomenclature détaillée: il ne s'agit point d'un rapport encyclopédique; j'ai voulu simplement donner une idée de l'importance de certaines de nos écoles confessionnelles et de leur enseignement.

Maintenant, quelle est leur clientèle, c'est-à-

dire de quelles nationalités sont leurs élèves?

Au Caire, elles comptent surtout des Grecs, des Maltais et des Italiens, quelques Autrichiens et quelques Français, des Juifs et des Musulmans, voire même des Anglais, bien que les écoles anglaises ne manquent pas. A Beyrouth et à Jérusalem, outre les Syriens catholiques, les Français, les Musulmans, et les Juifs, beaucoup de Grecs orthodoxes : deux cents exactement à Beyrouth. On voit que les Frères ouvrent leurs portes à tout le monde sans exception; cependant ils se montrent difficiles pour l'admission des Musulmans. Ceux-ci ne sont jamais chez eux qu'en minorité et ne sont d'ailleurs tenus de suivre aucun officice religieux; comme tous ceux de leurs camarades non-catholiques qui le désirent, ils restent à l'étude quand les catholiques sont à la chapelle, et n'assistent avec ces derniers qu'aux leçons de morale faites en classe. Musulmans, catholiques, orthodoxes s'entendent très bien ensemble, et le directeur de l'école de Beyrouth me disait que pendant la guerre des Balkans, Grecs et Musulmans ne s'étaient même jamais querellés. Nos religieux redoutent généralement le contact des jeunes Musulmans pour

leurs condisciples chrétiens, non pas comme on pourrait le croire à cause de la religion, mais pour des raisons de moralité. Sans être le moins du monde des adolescents corrompus, les jeunes Musulmans sont plus précoces, plus développés physiquement que leurs camarades, les Européens principalement, et le danger est là. M. Louis Bertrand, dans son livre intitulé *Le Mirage Oriental*, a indiqué ce point de vue sur lequel je n'insiste pas. Les Jésuites de Beyrouth sont du même avis, aussi n'ont-ils dans leur collège qu'une faible minorité d'élèves musulmans. Les Américains les ont presque tous, malgré la stricte obligation qu'ils font à tous leurs élèves, y compris les Musulmans, d'assister au service religieux, singulièrement simplifié il est vrai. On pourrait en conclure que nos écoles de la Mission laïque enlèveront la clientèle musulmane à toutes les autres. L'expérience a pourtant démontré le contraire. Les Musulmans n'ont pas déserté les maisons américaines pour la Mission laïque.

On a souvent cherché à expliquer ce fait en disant que le Musulman n'admettait pas le retrait systématique de l'idée de Dieu et de ce mot de l'enseignement donné à ses enfants, car il est avant

tout homme de prière; on a moins souvent cherché à l'expliquer par un motif d'ordre national. Et cependant il est plausible que la méfiance des Musulmans à l'égard de fonctionnaires payés et uniquement inspirés par un gouvernement étranger soit plus grande encore qu'à l'égard de religieux indépendants. Cette hypothèse en tout cas suffirait à empêcher de supprimer complètement les écoles confessionnelles au bénéfice des autres. Les deux enseignements, confessionnel et laïque, peuvent parfaitement coexister; il importe seulement que la Mission laïque dont l'utilité est incontestable, puisqu'elle enseigne le français et contribue par là à maintenir au loin notre influence, évite d'ouvrir des écoles dans les villes où, comme à Beyrouth, les positions des catholiques et des protestants sont trop solidement établies, sinon elle risquerait de se discréditer par ses échecs aux yeux des indigènes, et les énormes sacrifices d'argent qu'elle coûte au pays iraient à l'encontre du but poursuivi. Il serait bon que nos agents diplomatiques fussent consultés chaque fois qu'elle désire ouvrir quelque part une nouvelle école, et que le gouvernement n'accordât son autorisation que sur leur avis favorable. Trop d'expériences

malheureuses ont été faites jusqu'à ce jour. Un peu de l'argent perdu là aurait rendu service aux écoles existantes dont les subventions sont loin d'être toujours proportionnées aux frais que ces écoles sont obligées de faire, pour accueillir tous les élèves qui s'offrent chaque année à elles. Quand on voit par exemple l'importance des établissements des Frères au Caire, et qu'on sait le montant de la subvention qui leur est allouée, on comprend que celle-ci soit, comme me le disait le Directeur, « insignifiante ».

Dans son congrès de Marseille en 1906, la Mission laïque a inscrit parmi ses desiderata le vœu de voir l'enseignement laïque « substitué dans le plus bref délai possible à l'enseignement confessionnel en Orient et en Extrême-Orient ». C'est là précisément, je crois, l'erreur à éviter. Outre la méfiance des Musulmans à l'égard des maîtres fonctionnaires d'un gouvernement étranger, qui ne laisserait à nos écoles laïques qu'une minorité de Musulmans et les brebis galeuses des écoles des Frères, des Franciscains et des Américains, il faut penser aux sommes énormes que coûterait le remplacement d'écoles et de collèges confessionnels tels que ceux d'Alexandrie, du Caire, de Bey-

routh, etc. « A quoi bon, se demandait M. Louis Bertrand dans l'ouvrage que j'ai déjà cité, remplacer, pour un bénéfice problématique, des écoles qui fonctionnent depuis longtemps, qui enseignent très bien notre langue, qui propagent notre influence et qui ne nous coûtent, pour ainsi dire, rien? » Ce qu'il faut en Orient, dans l'intérêt de notre prestige, c'est que plus encore qu'en France, l'école privée, qui a fait ses preuves, ait le droit d'exister à côté de l'école laïque. Laissons-lui ses programmes, ses méthodes, sa pédagogie appropriée aux cerveaux étrangers. Gardons-nous, dans tout enseignement qui s'adresse à d'autres qu'à des Français, d'appliquer machinalement des règles et des méthodes établies en vue de la Métropole, sans tenir compte des besoins réels et des difficultés spéciales du milieu. Aussi bien ne sommes-nous pas en Orient, comme l'a dit un de nos ministres des Affaires étrangères, « dans un pays étranger, où doivent s'exercer toutes les initiatives libres »?

*
* *

A voir le grand nombre d'enfants que nos écoles primaires instruisent, et l'on peut dire

élèvent — car en dehors de l'école on juge de l'éducation que peuvent recevoir la plupart d'entre eux lorsqu'on connaît si peu que ce soit la vie orientale — on pourrait croire que l'Orient est à la veille d'être complètement transformé et régénéré¹. Hélas! Nos jeunes pupilles, qui certes ne sont pas des sots, apprennent et retiennent notre langue, mais oublient les principes, les règles de conduite que nous tâchons de leur inculquer. La théorie du moindre effort remplace

1. Voici d'après une enquête récente l'état des Écoles françaises en Syrie, Palestine non comprise :

I. ÉCOLES CONGRÉGANISTES :

<i>Jésuites.</i>	— Université de Beyrouth.	
	— 140 écoles	: 12 000 élèves environ.
<i>Capucins.</i>	— 155 —	: 6 350 —
<i>Lazaristes.</i>	— 140 —	: 7 300 —
<i>Filles de la Charité</i>		: 300 orphelins.
		: 600 orphelines.
		: 500 garçons externes.
		: 3 900 filles externes ou pensionnaires.
<i>Frères des écoles chrétiennes</i>		: 2 000 élèves environ.
<i>Frères Maristes</i>		: 950 —
<i>Dames de Nazareth</i>		: 1 400 —
<i>Sœurs de la Sainte-Famille</i>		: 1 400 —
<i>Sœurs de l'Apparition de Marseille</i>		: 2 800 —

II. ÉCOLES DE LA MISSION LAÏQUE :

1 collège de garçons, 1 école de filles : 200 élèves environ.

vite dans leur esprit tous les préceptes qu'ils ont pu apprendre chez nous, et c'est la flânerie qui l'emporte, l'éternelle flânerie orientale, ennemie de tous les progrès. Et pourtant, l'effort de nos éducateurs, qui tend à changer le caractère, à redresser les habitudes des enfants, n'est pas inutile, si seulement quelques-uns d'entre eux éprouvent le désir d'un autre état de choses que celui qui existe autour d'eux, s'ils ont seulement le sentiment, même confus, que l'instruction les libère et les élève.

1^{er} juillet 1913.

III

DES BORDS DU NIL AU MONT LIBAN

L'excursion en Haute-Egypte — ce mot suffit à qualifier le voyage du Caire à Louqsor depuis que des trains circulent entre ces villes — offre un double intérêt : celui des monuments et celui du paysage. Je conviens que l'idée d'un chemin de fer aboutissant à Thèbes, — car Louqsor est déjà sur l'ancien emplacement de la ville aux cent portes — soit insupportable aux partisans intransigeants de la couleur locale et que la caravane qui s'égrène lentement dans le désert « parle » davantage à leur imagination. Libre à eux d'en user; quant à moi je me contente du pittoresque entrevu des fenêtres du wagon. Le désert, nous ne ferons que l'apercevoir à l'horizon, au delà des cultures et des palmeraies; mais nous passerons

au milieu des plaines fertiles couvertes de froment, parsemées de villages. Une ligne de palmiers à deux ou trois kilomètres à notre gauche nous indique le Nil. Des montagnes de craie et de sable bordent son autre rive. Jusqu'à Thèbes nous longerons cette chaîne qui passera sous nos yeux par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

Du Caire à Louqsor on compte 671 kilomètres. Or à peu près à mi-chemin, l'aspect de la campagne, à cette époque de l'année — nous sommes au mois de mai — change constamment. Le Nil coule d'abord au milieu d'un ruban de verdure large de plusieurs kilomètres; le blé jaunit à mesure qu'on s'éloigne du Caire; plus loin on le coupe; enfin à 300 kilomètres environ, au barrage d'Assiout et au delà, les fellahs sont occupés à battre le grain. Quelques femmes seulement restent dans les villages de terre brune construits à l'ombre des palmes; toute la population travaille au dehors.

La situation du fellah n'est guère enviable. Mal payé par le propriétaire qui l'exploite, il est en outre la proie des usuriers. Une loi récente dite « loi des cinq feddans » parce qu'elle déclare insaisissables les cinq premiers feddans (soit cinq

fois 42 ares) qu'il possède, vient d'être promulguée par le Khédive, à l'instigation de lord Kitchener. Elle tend donc à arracher le fellah aux mains des usuriers, mais elle se heurte à des habitudes invétérées de prodigalité qui poussent le fellah à toujours emprunter. Le législateur espère toutefois qu'en le mettant dans l'impossibilité de le faire, faute de pouvoir hypothéquer son bien, il modifiera peu à peu sa mentalité. Cette loi somptuaire qui garantit une sorte de bien de famille souffre dans la pratique de nombreuses difficultés, dont la moindre, je le répète, ne provient pas du caractère du fellah qui s'ingéniera à trouver les moyens de la tourner.

On reproche généralement à lord Kitchener de n'en avoir pas suffisamment envisagé les conséquences et de l'avoir fait promulguer avec trop de précipitation. Il est à craindre en effet qu'au début, le remède apporté ainsi à la situation précaire du fellah ne soit pour lui pire que le mal et qu'il souffre davantage du besoin d'argent que des exigences des prêteurs; mais malgré tout ce que l'on peut dire, le principe de la loi demeure généreux et louable et il faut espérer qu'avec le temps, certains amendements nécessaires, la loi

des cinq feddans deviendra uniquement bienfaisante¹.

Le soleil baisse rapidement à l'horizon, les travailleurs regagnent leurs villages. Ce sont le long des canaux parallèles à la voie ferrée, de longues théories d'indigènes accoutumées déjà au passage des locomotives. Des scènes amusantes qui durent une seconde se succèdent jusqu'à la nuit sur le parcours du train. Ici trois bambins noirs vêtus de chemises blanches chevauchent à poil le même âne blanc. Là, des moukres tirent à hue et à dia un malheureux chameau que le train a effrayé. Beaucoup mâchonnent en marchant de longues cannes à sucre dont ils font leur unique nourriture; des femmes vêtues de noir, au visage voilé, on pourrait dire aussi cadennassé à cause de l'affreux ornement de cuivre qui leur partage le front en deux, portent sur leur tête des vases de terre larges et courts comme des marmites, et s'avancent gravement sous cet inélégant fardeau.

Je ne décrirai pas les monuments de la Haute-Égypte; chacun sait où trouver des descriptions de Karnak, de la Vallée des Rois et des colosses

1. Voir aux « Annexes » l'extrait de notre article sur « l'Égypte et la loi des cinq feddans » (*Questions diplomatiques et coloniales*).

de Memnon qui ne saluent plus l'aurore avec les sons harmonieux d'autrefois et puisque j'ai promis au lecteur de le mener des bords du Nil au mont Liban, je regagne le Caire, puis à travers le delta fertile, j'oblique vers le canal de Suez que je longe jusqu'à Port-Saïd où je m'embarque.

* * *

A peine a-t-on quitté l'Égypte depuis quelques heures qu'on voit se dessiner à l'horizon la silhouette bleue du mont Liban.

Une chaîne de montagnes qui s'étend au bord de la Méditerranée, de Tripoli à Saïda, parsemée de villages, de bois légers et de vignobles. Ces vignobles s'échelonnent en guirlandes sur les pentes taillées en gradins réguliers. Des églises, des couvents, des maisons de campagne trouent le feuillage clair des mûriers ou celui des oliviers qui tamise la lumière.

Le Liban est un grand jardin suspendu entre le ciel et la mer où vivent des gens qui aiment la France.

Malgré la valeur qu'il est juste d'attribuer à cette considération d'ordre sentimental, c'est vers un ordre d'idées plus réalistes que j'appellerai l'attention du lecteur.

Depuis l'expédition de Napoléon III jamais l'on ne s'occupa autant du Liban en France que ces temps-ci. On sait qu'à la suite de cette expédition ce pays fut doté par le gouvernement ottoman d'un statut particulier, modifié en 1864. Malgré la garantie des puissances, la Turquie ne respecta pas ses engagements et le statut, quoique peu avantageux déjà pour les Libanais, tomba peu à peu en désuétude. Mais les comités libanais, à force de réclamations parvinrent à la fin de l'année 1912 à émouvoir les puissances qui obtinrent de la Turquie qu'elle améliorât la situation du Liban. Les journaux ont reproduit les termes de la nouvelle constitution¹. Malheureusement celle-ci n'est guère faite pour contenter les Libanais. Comme ils l'ont très bien dit par la bouche

1. Modifications apportées aux statuts organiques du Liban :
1° Nouvelle estimation des propriétés immobilières et nouveau recensement de la population dans le but d'assurer l'augmentation des recettes du Sandjak ;

2° Augmentation de l'effectif de la gendarmerie du Sandjak de 800 à 1 200 hommes ;

3° En dehors de Djoumi, création d'un second port à Ihnyounous dont les douaniers et les coldjis seront nommés directement par le gouvernement ;

4° Création d'un tribunal de commerce au Mont-Liban ;

5° Modification à apporter, selon les exigences actuelles, à la loi concernant les élections des membres de l'assemblée générale ;

6° Envoi d'un délégué à l'assemblée générale par les habitants de Deir-el-Kamar.

de l'un des leurs : « On ne remédie pas aux maux d'un peuple, en lui donnant un Conseiller administratif, un tribunal de commerce et 400 gendarmes de plus à charge de les entretenir, en substituant dans ses élections provinciales le suffrage direct au suffrage à deux degrés. » D'autre part la Turquie notifie l'ouverture au Commerce de deux échelles sur la côte libanaise frappée presque entièrement jusqu'ici d'une servitude de non usage ; « mais, comme si elle voulait reprendre d'une main ce qu'elle donnait de l'autre, elle s'est réservé le droit de profiter des recettes douanières qui seront réalisées dans ces échelles ».

Ce nouveau monument diplomatique contre-signé par les ambassadeurs de France, de Russie, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Autriche et d'Italie, n'arrêtera par l'émigration de la population ; certains prétendent que le moyen le plus sûr d'enrayer cet exode serait d'agrandir le territoire actuellement trop étroit où sont enserrés les Maronites, d'incorporer à la Montagne sinon la ville de Beyrouth, du moins la plaine de la Békaa dépendance naturelle du Liban. Cette plaine s'étend entre la chaîne du Liban et celle de l'Anti-Liban, parallèle à la première. Elle assurerait, étant plus cultivée,

du travail à une nombreuse main-d'œuvre qui devrait se contenter il est vrai, au début, d'un salaire minime, pour concurrencer la main-d'œuvre bédouine médiocrement payée par les propriétaires de la plaine. L'intégrité de l'empire ottoman ne souffrirait nullement de cette mesure puisque, malgré sa constitution particulière, le Liban demeure en pays turc et tient de Constantinople son gouverneur.

Loin de moi l'idée de préconiser un moyen qui diminuerait l'empire des Turcs en Asie, même au profit de notre clientèle, mais je voudrais que fût faite la part de ce qui est juste à l'égard des uns et des autres. Gabriel Charmes dans son *Voyage en Syrie* écrivait : « Le trait distinctif des Maronites, comme de toutes les races chrétiennes de Syrie et de Palestine, ce qui les sépare des Musulmans et me les fait comparer aux Grecs, c'est une personnalité débordante, une conviction sincère que le monde a les yeux fixés sur leurs moindres faits et gestes. » Certes ce trait ne m'a pas échappé ; mais le devoir qui s'impose est précisément de concilier les aspirations des diverses populations avec le respect de l'intégrité de l'empire des Turcs en Asie.

1^{er} août 1913.

TRIPOLITAINE

I

TRIPOLI APRÈS LA CONQUÊTE

Avant la conquête, rares étaient les Français qui savaient exactement situer la Tripolitaine sur la carte d'Afrique; plus rares encore ceux qui auraient pu parler de cette contrée seulement cinq minutes. La politique internationale a au moins cela de bon qu'elle nous apprend la géographie. On ne niera pas que la guerre des Balkans n'ait été à ce point de vue un cours complet pour beaucoup d'entre nous.

Il en fut de même de cette guerre italo-turque qui nous laissa tout le temps de nous instruire sans fatigue. Les anciens « prix d'histoire » avaient évidemment conservé le souvenir de cette partie de l'Afrique romaine qui, sous Honorius, s'était appelée diocèse d'Afrique; ils se souve-

naient également que les Vandales, puis les Arabes l'avaient possédée, que Charles-Quint l'avait conquise et abandonnée aux chevaliers de Malte, que la flotte ottomane s'en était emparée, que la famille des Karamanlis avait réussi à y fonder une dynastie, qu'enfin elle était depuis 1835 une simple province de l'Empire ottoman.

Quelques-uns se rappelaient même que les deux grands golfes de la côte tripolitaine, le golfe de Sidre et celui de Gabès, portaient autrefois le nom de Grande et de Petite Syrte et qu'ils étaient très redoutés des voyageurs de l'antiquité; mais là s'arrêtaient généralement les connaissances de ces sujets d'élite et la foule des honnêtes bacheliers avait perdu jusqu'à ces notions.

De leur côté, les personnes qui occupent leurs loisirs à défilier l'écheveau embrouillé de la politique extérieure savaient que l'Italie avait pris hypothèque sur la Tripolitaine et que cette contrée s'étendait de la Tunisie à l'Égypte. Le commun ne soupçonnait pas même les liens qui unissaient « notre sœur latine » à cette contrée africaine et grande fut la surprise quand, le 5 octobre 1911, les journaux annoncèrent, après une assez courte période de tension diplomatique entre Rome et

Constantinople, que l'amiral Ricci avait débarqué à Tripoli.

La Tripolitaine devint « d'actualité » et remplit les quotidiens. Les revues apportèrent le développement d'usage; on feuilleta l'histoire, les atlas, on ramena à la lumière les récits de quelques explorateurs qui étaient tombés dans l'oubli, on lança quelques brochures, on traduisit des écrits italiens, on fit des conférences, bref, on apprit *grosso modo* ce qu'était la Tripolitaine. La politique enseignait aux Français la géographie.

*
* *

Malgré les événements qui sont venus si brusquement accaparer l'attention du public, celui-ci n'a certainement pas oublié les avis différents qui furent émis pendant la guerre italo-turque à la fois sur l'efficacité de la tactique des troupes d'occupation, la valeur économique de leur conquête et l'avenir qui lui était réservé. J'ai voulu contrôler moi-même, dans la mesure du possible, ces diverses opinions, et, au mois de septembre 1912, je m'embarquai à Marseille pour Tripoli. L'on avait tant parlé de la Tunisie à propos de l'installation des Italiens en Tripolitaine, qu'il me parut

intéressant de passer par notre protectorat. Je dirai plus loin l'impression que j'emportai de mon séjour à Tunis et dans quelques autres villes.

A Sfax je montai sur un transport italien en compagnie d'une dizaine de passagers vêtus à l'européenne, d'une quarantaine d'Arabes, hommes et femmes, et de trois cents moutons destinés aux troupes italiennes.

Quand nous fûmes au large et que nous commençâmes à perdre de vue le port de Sfax et la ligne verte de l'oasis, un jeune Italien dont j'avais remarqué la faconde et l'air de bonne humeur, vint me trouver à l'arrière du bateau où je m'étais mis à l'abri du soleil, et tout de go me déclina avec un sourire ses nom et qualité.

« Monsieur, me dit-il, je suis avocat napolitain. Je viens de Tunis où m'appelait une affaire et je vais m'installer à Tripoli. Cette ville se développera rapidement, et, en y ouvrant dès à présent un cabinet, je pense m'y créer une situation convenable. Vous, monsieur, qui n'êtes pas Italien, pour vous rendre à Tripoli en ce moment, comme je l'ai entendu à l'embarquement, il faut que vous soyez journaliste, ou du moins que vous vous

livriez à un voyage d'études. On ne va pas en touriste à Tripoli par le temps qui court. Donc vous avez lu, beaucoup lu peut-être avant de vous mettre en route et vous êtes au fait des événements de là-bas. Eh bien, laissez-moi vous assurer que les Français, pour lesquels je n'ai d'ailleurs pas besoin de vous dire toute ma sympathie, ont tort de s'imaginer, comme ils le font, que c'est la mégalomanie qui nous a poussés à entreprendre cette campagne coloniale. Ils ont fait abus de ce mot dans leurs discours et leurs écrits et rien n'est cependant moins justifié. Nous sommes devenus des gens pratiques, monsieur. Il nous faut de l'espace pour contenir notre population qui ne cesse de s'accroître et tout naturellement nous avons cherché le plus près de nous possible. L'Amérique est loin. Nous aurons dorénavant moins loin à aller. L'eau ne manque pas en Tripolitaine et dans le sable humide on cultive tout ce que l'on veut. Les Arabes ! Mais, monsieur, quand ces gens verront que nous leur donnons un bien-être que les Turcs n'ont jamais su leur procurer, ils viendront infailliblement à nous. Au reste, s'ils préfèrent quitter le pays, nous ne les retiendrons pas ; nous sommes assez nombreux pour nous

passer d'eux. En tout cas, je ne crois pas que le fanatisme religieux suffise à leur faire rejeter les avantages de toute sorte que nous leur apportons. La notion de l'intérêt économique a pénétré de nos jours dans leurs tribus. A mon avis il faudra, pour qu'ils continuent à nous combattre après la signature de la paix, qu'ils y soient fortement encouragés; mais ce n'est pas la seule vertu de l'Islam qui les y poussera. »

Ce plaidoyer *pro domo* continua longtemps ainsi et j'écoutais comme à une conférence. C'était d'ailleurs pittoresque et charmant, cet homme jeune et enthousiaste parlant dans l'air sonore, d'une voix un peu chantante, au-dessus des flots bleus.

Le soir tomba brusquement, une cloche tinta vers le milieu du navire et un garçon vint nous dire que le dîner était servi « pronto » ! Mon interlocuteur me salua gentiment et s'en alla.

Dans une salle à manger assez vaste je me trouvais seul, servi par le garçon qui nous avait avertis. Après dîner, sur le pont mal éclairé, je revis mon Italien qui s'entretenait gaiement avec trois ou quatre compatriotes.

*
* *

Le bateau fit escale en rade de Gabès dont nous n'aperçûmes que quelques lumières. Des Arabes débarquèrent et nous repartîmes dans la nuit. Le lendemain, de bon matin, seconde escale à Djerba. Les palmiers de l'oasis dessinaient de loin sur l'horizon étincelant leurs petits panaches verts et c'est tout ce que nous pûmes distinguer de la grande île dont Pline vantait en ces termes la fertilité : « Là, sous un palmier très élevé, croît un olivier, sous l'olivier un figuier, sous le figuier un grenadier, sous le grenadier la vigne, sous la vigne on sème le blé et l'orge, puis des légumes, puis des herbes potagères, tous dans la même année, tous s'élevant à l'ombre les uns des autres. » En vérité, peu de territoires sont aussi fertiles.

La journée se passa entre le ciel et l'eau et fut remplie tout entière par ce spectacle. De temps en temps, nous croisions des barques de pêcheurs d'éponges soudain secouées par les courants des Syrtes, effroi des anciens. Vers le soir, nous apprîmes que nous devions prendre à Bou Kamech, où les Italiens avaient construit un fort sur l'emplacement d'un ancien marabout à peu de

distance de la frontière tunisienne, un certain nombre d'officiers qui se rendaient à Tripoli. En effet, nous appuyâmes vers le sud et la côte apparut. Je fis ainsi connaissance avec la Tripolitaine et l'aspect désertique qui alors me frappa ne s'est pas effacé de ma mémoire. Tout ce que je voyais de pays était plat et jaune à l'infini.

J'étais monté sur le pont supérieur du navire. Au-dessous de moi mes compagnons de voyage, les moutons, étouffaient de chaleur dans leurs épaisses toisons, serrés les uns contre les autres, sous un soleil de plomb; deux Arabes pompaient de l'eau pour les abreuver, mais les pauvres bêtes n'avaient la force ni de bêler, ni de boire et paraissaient littéralement mortes de chaleur. Dans un chemin ménagé au milieu de leur parc, un ménage arabe, composé du père, de la mère et de deux enfants, semblait indifférent à ce qui l'entourait. L'homme et l'ainé des enfants, un bambin de cinq ou six ans, mangeaient des dattes; la femme, étendue sur le pont, les bras et les jambes découverts, en allaitait un plus petit, tapi contre elle, agrippé tout nu à sa mamelle sombre.

Une sorte de remorqueur s'était détaché de la côte et venait vers nous à toute vapeur. J'aperçus

à bord pour la première fois les uniformes gris des troupes italiennes. Plus loin, je distinguais des torpilleurs ancrés devant un fortin bâti sur le rivage. Quand le remorqueur accosta, je descendis à la passerelle de manière à voir de près les officiers. Je comptai un capitaine d'infanterie, un lieutenant et une quinzaine de jeunes sous-lieutenants. Ils paraissaient tous bien portants et je remarquai surtout la propreté de leurs uniformes que je m'attendais à voir en moins bon état. Des ordonnances les accompagnaient, portant leurs cantines. Ces hommes étaient eux-mêmes très proprement vêtus.

Nous arrivâmes au coucher du soleil à Zouara où s'était effectué peu de temps auparavant un des derniers débarquements de la campagne. Les palmiers découpaient leurs silhouettes sur le ciel empourpré. Il y avait en rade, non loin de nous, deux navires beaucoup plus grands que le nôtre; l'un paraissait très chargé, l'autre vide. Je m'informai et j'appris que le premier contenait encore dans ses flancs de l'eau apportée de Naples et que le second avait déchargé sa cargaison liquide. Les troupes qui occupaient Zouara étaient ainsi alimentées d'eau potable depuis leur débarquement.

L'escale à Zouara ne fut pas longue et dès que nous nous remîmes en route, la cloche du dîner sonna. Je descendis dans la salle à manger où cette fois mon couvert ne se perdait pas au milieu d'une grande salle déserte. J'allais me trouver en contact avec les officiers. En effet, un bruit de pas se fit entendre dans l'escalier et le capitaine entrant le premier vint droit à moi, se présenta et me tendit la main; le lieutenant et les quinze sous-lieutenants qui le suivaient firent de même. J'en eus les doigts rompus. Le dîner fut gai. Songez que depuis six mois au moins, les convives n'avaient vu autre chose que leur fort perdu entre la mer et le désert. Imaginez pareille villégiature si vous pouvez et vous comprendrez la joie que ressentaient ces hommes à se retrouver à table comme tout le monde, devant un menu d'ailleurs très honorable. Mon voisin, un tout jeune homme sorti l'année précédente de l'école militaire de Rome, ne me cacha point le vif plaisir qu'il aurait à ne point contempler, pendant vingt jours de congé, le monotone et désolant aspect de Bou Kamech. On les avait postés là, lui et ses compagnons, pour couper la route aux caravanes qui, de Tunisie, portaient des vivres au camp turc. Ils ne

se faisaient guère illusion les uns et les autres, me disait-il, sur l'efficacité de leur surveillance. Beaucoup de ces caravanes n'hésitaient pas à faire d'immenses crochets pour atteindre leur but nuitamment, et la porte du désert est si large qu'il était bien difficile d'en défendre l'accès.... Ils faisaient donc leur possible sans réussir pleinement.

Après dîner, comme nous fumions ensemble des cigarettes sur le pont, le lieutenant nous rejoignit. Je sentis dans ses propos, de forme d'ailleurs parfaitement correcte, où en étaient les sentiments des sujets de Victor-Emmanuel III à notre égard, et j'avoue que les degrés du baromètre sentimental italien ne me parurent pas ce jour-là très élevés. Nous n'avions pas une politique assez « latine » au gré du lieutenant et nous ne nous prononcions pas assez, dans cette guerre entre chrétiens et musulmans, en faveur des premiers contre les seconds. Mais passons. Le lendemain matin, un peu avant huit heures, nous entrions en rade de Tripoli.

Je n'oublierai jamais l'aspect de la ville à cette heure-là. Elle s'étendait au-dessus de l'eau en une mince rangée de maisons enveloppées de brouil-

lard. Le soleil n'en devrait encore que les édifices les plus élevés : le haut des minarets et le konak. Le ciel étincelant du matin était infini et lointain et la silhouette dentelée de la ville, au-dessus de laquelle un aéroplane évoluait gracieusement, en paraissait plus fine.

A notre gauche, en bordure de la côte, s'étendait l'oasis sur laquelle les tombeaux des Karamanlis profilaient leurs coupoles d'une blancheur de neige. De nombreuses embarcations se balançaient sur la mer argentée. A notre droite et tout près de nous, de lourds cuirassés contrariaient seuls l'impression de grâce et de légèreté qui émanait de toutes choses.

Mon avocat de la veille me rejoignit au moment de débarquer.

— Eh bien, monsieur, me dit-il avec émotion, croyez-vous qu'elle est belle, notre Tripoli italienne!

Et comme je ne me pressais pas de répondre, connaissant peut-être mieux que mon interlocuteur le mirage oriental et la déception qu'il réserve, il ajouta en me regardant d'un air un peu anxieux :

— L'impression à l'arrivée est bonne, en tout cas.

— Excellente, répondis-je.

— Ah!... fit-il avec un soupir de satisfaction, comme s'il eût été pour quelque chose dans la composition du panorama.

*
* *

Le mirage oriental! Une ville arabe quelconque aux souks voutés ou ombragés de treilles, au quartier juif très peuplé, aux rues en partie étroites un peu moins malpropres depuis l'arrivée des Italiens, mais où grouille la population dégouillée de toutes les villes arabes. Entre les souks et la mer, le konak, immense bâtisse peinte en rose, presque sans fenêtres, précédemment demeure du gouverneur turc, actuellement résidence du commandant en chef des troupes d'occupation. Plusieurs mosquées et une tour carrée, dite « tour du Pacha, » surmontée d'une horloge, constitue avec deux fontaines de style rococo turc l'ensemble des monuments artistiques de Tripoli. Les vestiges de l'antiquité y sont également rares. Ça et là, des pavages qui paraissent remonter à l'époque romaine; un grand arc de triomphe érigé en l'honneur de Marc-Aurèle, enfoui à mi-hauteur sous les décombres et dont les sculptures sont

très altérées; des remparts crénelés pareils à ceux des villes tunisiennes.

De nouvelles constructions ont été érigées dans les faubourgs au cours de cette année : deux hôtels, deux vastes restaurants, quelques maisons où sont logés des officiers, plus loin encore des baraquements pour la troupe, les hangars du parc d'aérostation. Par contre, toutes les habitations de l'oasis ont été labourées par les obus de l'escadre.

Je trouve à me loger tant bien que mal non loin du consulat de France, vieille demeure arabe, vaste sinon confortable, qui fut, paraît-il, terriblement ébranlée par le bombardement et qui demande grâce.

Après ma visite à notre consul, je suis reçu par le général Ragni, auprès de qui j'ai l'honneur d'être accrédité. J'exprime au général l'espoir qu'il me permettra de circuler librement et de voir le plus possible.

— Vous pourrez tout voir ici, me répond en souriant le général. Nous sommes en plat pays, on voudrait cacher quelque chose qu'on ne le pourrait pas.

*
* *

Dès le lendemain matin, je suis en automobile avec des journalistes italiens et allemands. Les Italiens ont transporté en Tripolitaine des centaines de camions automobiles qui leur ont rendu les plus grands services. C'est dans une de ces voitures que nous prenons place et que nous filons vers l'est.

Nous sommes encore en ville que déjà nous roulons sur le sable. Puis nous pénétrons dans l'oasis entre deux rangées de murs écroulés, de jardins ravagés, de maisons éventrées par les boulets et qu'habitaient naguère douze à quinze mille personnes, dont la plupart ont fui dans le désert et beaucoup ont été tuées. Le reste s'est soumis et s'est réfugié dans la ville. Des palmiers étêtés, d'autres à demi coupés par le milieu et qui penchent jusqu'à terre leurs palmes desséchées. Pour compléter l'aspect lamentable du paysage, des croix de bois ou de pierre, un tumulus, se dressent aux endroits où les Italiens sont tombés en plus grand nombre. Nous franchissons plusieurs tranchées protégées par des fils de fer barbelés, des lignes de défense casematées, tout un appareil de fortifications : nous faisons ensuite une quin-

zaine de kilomètres dans la palmeraie déserte, puis, remontant vers le nord, nous atteignons la côte dont nous ne nous sommes d'ailleurs jamais éloignés de plus de trois cents mètres, au fort de Tadjoura, point extrême de la ligne de défense à l'est de Tripoli.

Ce fort, baigné par la mer, est un des plus imposants qu'aient bâtis les Italiens pendant l'année, suivant la tactique qu'ils ont adoptée et qui consiste avant tout à s'établir très fortement sur la côte. A l'est et à l'ouest de chacun des points de débarquement, ils ont édifié un chapelet de fortins et de blockhaus, du genre de celui que nous visitons, mais moins importants. Le commandant nous fait lui-même les honneurs de son poste. Les chambrées, dans de longs baraquements, sont tellement bien aménagées qu'on dirait presque des dortoirs de pensionnaires. Les casemates sont d'un travail très soigné. Une source captée dans le fort même a été recouverte d'un portique en façade qui rappelle le « mur » des joueurs de pelote basque. Et tout cela paraît solide et construit pour l'éternité. Évidemment il a fallu d'assez longues périodes de tranquillité pour achever ces travaux.

De l'autre côté de Tripoli, dans la direction de l'oasis de Zanzour où je suis allé un autre jour, j'ai remarqué la même perfection dans la construction des ouvrages de défense. Tout le monde sait que les Italiens sont des terrassiers et des constructeurs ; seulement, comme toute armée ne reflète que les aptitudes des individus qui la composent, on voit aujourd'hui les Italiens à peu près à la même place qu'il y a un an. Ils occupent exactement la côte. Le point le plus éloigné de Tripoli qu'ils avaient atteint, un an après leur débarquement, était Aïn-Zara, à huit kilomètres au sud-est de Tripoli. Cela nous change singulièrement de ce que nous voyons faire à nos troupes. La colonne mobile, principe de la guerre coloniale française, leur est totalement inconnue ; c'est le principe de la fortification qu'ils appliquent exclusivement, peut-être par atavisme. Reste à savoir si cette tactique répond aux nécessités de la situation. Dans un pays où l'indigène a besoin du littoral pour vivre et trafiquer, lui en interdire l'accès paraît en effet devoir être le premier soin d'une armée d'occupation ; mais tel n'est pas le cas pour les Arabes de Tripolitaine. Ceux-ci vivent où ils se trouvent, de quelques dattes et du

lait de leurs chèvres ; leur trafic dans la mesure où il existe encore se fait dans l'intérieur. Dans ces conditions, on se demande si l'action des colonnes mobiles n'eût pas été plus profitable aux Italiens. Le procédé qu'ils ont employé est en tout cas plus coûteux, mais il était entendu, cette fois, que la nation ne refuserait rien à l'armée et certes ; elle a tenu parole : le chiffre d'un milliard de liras que coûta la conquête du jour de la déclaration de guerre à celui de la signature de la paix n'est même plus discuté. Cependant beaucoup d'Italiens, maintenant que la période d'enthousiasme est passée, que la presse n'entretient plus ce beau feu, trouvent la note un peu élevée et regrettent l'argent et les peines dépensées pendant un an. Replacés par les termes du traité de paix dans une situation qu'ils n'avaient même pas voulu examiner naguère, ils ont suscité en outre les pires sentiments des indigènes à leur égard et retardé ainsi l'heure de la véritable conquête, de celle qui ne se fait pas par les armes.

Outre les ouvrages de défense dont j'ai parlé, les Italiens ont, dans leur année, amorcé en différents endroits autour de Tripoli un mur haut de quatre à cinq mètres qui part de la mer, entoure

la ville en enveloppant la partie de l'oasis attenante et vient de l'autre côté aboutir à la mer. Ce mur, cette muraille, aura onze kilomètres et, de distance en distance, des guérites en dépasseront le faite. « C'est là, me disait un colonel, qu'on percevra plus tard l'octroi de Tripoli. »

Ajoutons à ces travaux la construction de soixante kilomètres de voie ferrée de 0 m. 95 à partir de Tripoli et dans trois directions différentes. Lorsque je parcourus cet embryon de réseau, vers les premiers jours d'octobre 1942, le matériel de trente autres kilomètres était arrivé.

Diverses entreprises privées, aidées par certaines banques ou tentées par elles, ont jusqu'ici tellement peu prospéré, de l'aveu même des intéressés, qu'il vaut mieux n'en pas parler. L'avis des personnes sages de là-bas est qu'en effet il faut attendre pour juger l'œuvre économique accomplie depuis le début de l'occupation, car en dépit de ce que l'on a dit en Italie, cette œuvre est à présent trop précaire pour qu'il y ait seulement intérêt à la passer en revue.

*
* *

Le 5 octobre, jour anniversaire du débarque-

ment des Italiens à Tripoli, la ville est en fête. Les musiques militaires se font entendre, les enfants de l'école chantent des chœurs, la société de gymnastique exécute des exercices devant les autorités militaires. Le soir les bâtiments où sont installés les services publics sont illuminés au moyen de bandes souples d'électricité et les terrasses des cafés du quai et de la principale rue regorgent de monde. Mais la joie est calme. La foule circule lentement, sans bruit, foule bariolée, assez pittoresque, composée d'Européens et d'indigènes. C'est samedi : toutes les Juives grasses sont sorties enveloppées dans leurs voiles de mousseline blanche. Les Ascaris, troupes d'Erythrée que les Italiens ont eu soin d'amener avec eux, ont arboré à leur fez des plumes d'autruche rouges. Ils sont vêtus d'une vareuse et d'une culotte kaki d'où sortent leurs jambes noires, sèches comme des baguettes. Les Arabes en *gandoura* (blouse à manches très amples) bleue, verte ou jaune, ou superbement drapés dans leur *baracan* blanc, les soldats italiens de toutes armes, vainqueurs et vaincus errent avec lassitude dans les rues poudreuses sous la lumière crue des lampes électriques.

J'entre au grand café, succursale d'un établissement de Milan qui, de l'intérieur, a vue sur la rade. Même aspect que les autres soirs : lumière éblouissante, piano et violons, beaucoup d'officiers aux tables, très peu de femmes, le groupe animé — le seul — des correspondants de guerre, qui pendant toute l'année se sont crus en villégiature et n'ont guère souffert que du désœuvrement. Ces messieurs ont un peu rompu par leurs allées et venues la monotonie de cette rue de Tripoli où voisinaient la poste, le comando et le bureau de la presse. Certains d'entre eux, les Italiens principalement, étaient d'une jovialité que je leur souhaite d'avoir conservée dans les Balkans où leur profession les a ensuite appelés.

Les soirs se passaient ainsi au café à écouter les tziganes, à supputer les chances d'une marche en avant, l'« *avanzata* » des généraux Caneva puis Ragni, à supputer aussi les chances de paix pour s'en aller....

*
**

Quel est l'avenir de la Tripolitaine?

C'est avec une extrême prudence qu'il faut répondre à cette question, car l'avenir sera en

partie ce que les Italiens sauront le faire. Mais ce que l'on peut dire d'ores et déjà, sans craindre de se tromper, c'est d'abord que le désert de Libye n'offre guère de ressources et qu'ensuite la collaboration de l'indigène et du colon qui tend à devenir le dogme de toutes les nations colonisatrices ne paraît pas à la veille de s'exercer en Tripolitaine.

De l'avis des Tunisiens avec lesquels je m'entretins au début de mon voyage, les Arabes ne se considéreront pas comme liés par le traité de paix signé entre Rome et Constantinople et continueront la lutte dans la mesure où ils le pourront. Des nouvelles récentes paraîtraient confirmer cette opinion. Il ne faut pas oublier que l'argent est venu au camp turco-arabe non seulement de Turquie, mais de l'Islam tout entier. J'ai appris à Kairouan que les musulmans de cette ville, par exemple, y avaient envoyé d'assez importantes sommes. Contrairement à ce que me disait l'avocat italien qui fit avec moi la traversée de Sfax à Tripoli, la différence de religion est toujours suffisante à tenir les musulmans éloignés des chrétiens. On ne songe jamais assez que cette différence recouvre celle des mentalités et des

civilisations : la civilisation orientale fondée sur l'Islam est, comme on l'a très bien dit, « celle de l'immobilité et du fatalisme », la civilisation occidentale issue du christianisme, « celle du mouvement et de l'espérance ». Qu'une grande humanité, beaucoup de tact, d'énergie et de justice parviennent à donner aux rapports des musulmans et des chrétiens une apparence de sympathie réciproque, rien n'est plus certain; mais que le musulman trouve l'occasion de prendre ce qu'il considère comme sa revanche, il ne la laissera pas échapper. Lors du conflit qui éclata à Tunis à l'automne de 1911 entre Arabes et Italiens et qui faillit s'étendre au pays tout entier, fatale conséquence de l'ouverture de la guerre italo-turque, un serviteur arabe depuis longtemps au service d'un colon de Sfax, disait à son maître ces paroles significatives : « Si l'on tue les chrétiens, je ne veux pas que ce soit un autre que moi qui te tue. »

En Tripolitaine, le gouvernement italien est décidé à une politique indigène, mais je crois par contre pouvoir assurer, d'après ce que j'ai eu sous les yeux, que les particuliers seront durs pour les Arabes. Outre qu'il en est toujours ainsi

au début d'une colonisation, les Italiens n'oublieront pas la révolte du 23 octobre. Il est donc probable que beaucoup d'Arabes émigreront, les uns en Égypte, quelques-uns en Tunisie; mais cette perspective, loin d'inquiéter les Italiens, leur sourit plutôt à cause de leur surcroît de population.

Le gouvernement ne se contentera pas d'être bienveillant à l'égard des indigènes, il s'efforcera de les amener doucement à lui par le canal de l'école. Depuis longtemps déjà, il entretenait à Tripoli une école laïque de garçons qui lui coûtait quatre-vingt mille francs par an. Cette école devait lutter contre celle des Frères Marianites médiocrement subventionnés par la France et contre l'École de l'Alliance israélite (sur une quarantaine de mille âmes, on compte à Tripoli quinze mille Israélites). Six mois avant l'annexion, l'Italie, prenant d'office la protection du pays, voulut que les Marianites apprissent en premier lieu l'italien au lieu du français à leurs élèves. Ils refusèrent et quittèrent le pays, où ils furent remplacés par des Frères des Écoles Chrétiennes italiens. Quant à l'École de l'Alliance israélite qui venait justement de s'agrandir, les Italiens l'ont

en partie expropriée pour cause d'utilité publique, moyennant une indemnité dérisoire. Actuellement, l'école laïque italienne compte six cents élèves.

Lutte sourde et lutte au grand jour avec les Arabes, voilà, semble-t-il, ce que doivent prévoir les Italiens. Ils ont, il est vrai, un grand avantage sur leurs adversaires : le manque d'entente, de cohésion entre ces derniers. Ils sauront certainement en profiter comme nous autrefois en Algérie, et en somme, la gêne que sera pour eux longtemps l'irréductibilité arabe, ne constituera pas un danger.

Mais ils auront à lutter contre un autre ennemi mille fois plus tenace que le premier : le désert, qui commence aux derniers palmiers des oasis de la côte, autant dire aux portes mêmes des villes du littoral. Au sortir de l'immense palmeraie de Tripoli le spectacle est saisissant : un steppe absolument désertique s'étend devant vous, des dunes de sable se déroulent à perte de vue. Tel est le paysage typique de la Libye. « A part certains îlots de verdure dans la région Tripoli-Homs, écrit un voyageur qui la parcourut au printemps de 1912, à part une bande côtière plus

étendue en Cyrénaïque et des vallons arrosés dans le Djebel-Nefoussa, la Lybie équivalait à l'Extrême-Sud Algérien. Ce ne sont que plaines stériles, dunes de sable et, plus au sud, collines et plateaux calcinés. » A ce tableau peu enchanteur j'ajouterai ce passage d'une brochure publiée en 1911 par M. H. de Nimal, qui lui-même se documentait dans les plus récents rapports des consuls de Belgique et d'Allemagne en Tripolitaine : « La Tripolitaine, écrit l'auteur, se compose de trois grandes régions principales : la côte, le plateau de Barkah et l'immense oasis du Fezzan, avec sa capitale Mourzouk, tout cela entremêlé de plaines sablonneuses et de montagnes rocailleuses avec des oasis plus ou moins considérables.

« La côte présente une lisière de terres fertiles, généralement mal cultivées, sur une largeur moyenne d'une vingtaine de kilomètres, entre Tripoli et la frontière de Tunisie. Le climat de la côte est humide et chaud. Tantôt les gelées blanches, tantôt le vent brûlant du désert compromettent les récoltes. La neige se montre quelquefois au sud de Tripoli.

« Le plateau de Barkah, — la Cyrénaïque de l'antiquité, — produit déjà, à l'heure actuelle, de

l'orge en assez grande quantité et pourrait accueillir des colons, sans que ceux-ci aient trop de risque d'insuccès à courir....

« L'oasis du Fezzan, qui se trouve dans le sud, à environ 600 kilomètres de la côte, est une sorte de vaste cuvette, où les orages qui s'abattent sur les hauteurs voisines concentrent leurs eaux pour l'irrigation des palmeraies et la fertilisation des terres. La fertilité est d'ailleurs toute relative, par suite du mauvais régime des eaux, et ce n'est qu'au prix d'un travail des plus opiniâtres qu'on obtient de maigres récoltes d'orge, de froment et de sorgho. »

Tout cela ne prouve-t-il pas que l'ennemi le plus redoutable des Italiens est en effet le pays même? Il est peu probable que les émigrants qui chaque année se rendent d'Italie en Amérique, sacrifient les salaires qui les attendent là-bas, aux risques d'un établissement en Afrique. Du reste le plateau de Barkah, qui est la région la plus propice à la colonisation, n'offre à l'immigration qu'un champ limité. De même, les villes de la côte sont pour la plupart de médiocre importance, et, à l'exception de Tobruk et Bomba, véritables ports naturels à l'est de la Cyrénaïque, ne présen-

tent guère de sécurité aux navires; elles n'ont que des rades foraines qui, pour devenir sûres, nécessiteront d'énormes travaux tels que ceux qui sont entrepris à Tripoli.

*
* *

Sans doute l'on peut compter sur la tenacité des Italiens pour mener aussi loin que possible l'œuvre commencée; d'ailleurs, tous vous diront qu'ils n'ont jamais envisagé cette conquête comme un profit à réaliser immédiatement. Ils chercheront donc à accroître l'importance des villes du littoral; ils avanceront progressivement dans le pays, s'efforceront d'en améliorer le sous-sol qui recèle certainement des mines, ils voudront relever à leur profit le commerce avec le centre africain. Seulement, il leur faudra pour cela une longue période de tranquillité politique, de sécurité à l'intérieur et surtout à l'extérieur. Ils ont sûrement compris, lorsqu'ils firent la paix, qu'ils ne pouvaient plus progresser en état de guerre dans un pareil pays et peut-être est-ce là, avec un commencement d'inquiétudes financières et le désir de recouvrer toute leur liberté d'action, au moment où s'ouvrait en Europe une crise dont il

était malaisé de prévoir. L'évolution, ce qui les décida à accepter certaines conditions du traité. En tout cas, ils sont plus pénétrés de cette évidence à présent que lorsqu'ils débarquaient en Tripolitaine et croyaient pouvoir en finir en six semaines de manœuvres, comme le leur avait assuré le major Verri.

Si l'appât d'un gain immédiat ne les décida pas à entrer en campagne, serait-ce, comme certains l'assurent, la crainte de voir l'Allemagne s'installer à leur place en Tripolitaine? Je doute, quant à moi, que l'Allemagne eût fait la dépense d'une campagne en Tripolitaine. L'enthousiasme lui eût manqué pour cela. Les conceptions qui s'imposent à elle sont avant tout pratiques. Tout au plus aurait-elle voulu posséder à Tobruk un dépôt de charbon.

Cependant certaines combinaisons malheureuses d'une banque italienne en Tripolitaine, justifiaient jusqu'à un certain point les craintes de l'Italie; mais de l'aveu même des Italiens sincères, le fait qui déclancha toute la machine de guerre fut notre installation au Maroc. Depuis longtemps, l'Italie voulait effacer le souvenir cruel d'Andoua, acquérir en Méditerranée une grande situation

politique et stratégique, et puisque la Tunisie lui était fermée, son influence s'exercerait activement sur la Tripolitaine. Ne l'avions-nous pas assurée, du reste, de notre désintéressement? Mais l'événement qui devait enfler ses ambitions au point de les faire éclater au grand jour ne s'était pas encore présenté à elle. Il se présenta enfin. Un député italien, dont le nom est à Rome très représentatif, me racontait que le jour où notre protectorat fut définitivement établi sur le Maroc, il avait entendu le ministre des Affaires étrangères déclarer que « pour l'Italie le moment était venu d'agir ».

L'imputation de mégalomanie dont se défendait si énergiquement l'avocat napolitain avec qui j'avais débarqué à Tripoli me fût à ce récit revenue à l'esprit, si déjà, dans cette ville autant qu'à Rome, je n'eusse remarqué, dans maints endroits, une lithographie représentant un marin italien tenant d'une main le drapeau de la nation et de l'autre le glaive d'un Romain dont le squelette casqué et cuirassé est à demi déterré, et si, sous l'image allégorique, je n'eusse lu ces fières paroles : *L'Italia brandisce la spada dell'antica Roma.*

1^{er} décembre 1912.

II

NOTRE NOUVEAU VOISINAGE AU NORD DE L'AFRIQUE

Il faut s'attendre à ce que l'installation des Italiens en Tripolitaine modifie la situation commerciale aux confins de ce pays et de la Tunisie et l'état du commerce transsaharien en général. Les personnes compétentes avec lesquelles j'eus l'occasion de m'entretenir de ce sujet professent unanimement cette opinion.

La raison principale de ce changement est la religion des nouveaux maîtres de Tripoli. On sait que depuis l'établissement du protectorat français en Tunisie, le trafic par caravanes entre le Soudan et la Régence avait sensiblement diminué d'importance. Du reste, dès 1846, époque à laquelle le Bey, sur nos conseils, avait interdit la

vente des noirs, le marché de Sfax avait beaucoup perdu de sa prospérité. Les musulmans délaissèrent les marchés désormais réglementés par des chrétiens, pour ceux de leurs coreligionnaires, et portèrent à Tripoli les produits soudanais. Mais une nation chrétienne est en train de s'établir dans cette ville; la raison, pour les musulmans, d'y porter leurs marchandises n'existera donc plus. La traite des esclaves que le gouvernement turc était censé empêcher, mais qui se faisait néanmoins nuitamment, sera certainement là comme en Tunisie sévèrement réprimée. Dans ces conditions qu'advient-il?

Il est à peu près certain que le nouvel état de choses précipitera le déclin du commerce transsaharien. Déjà les nouvelles portes que Français, Anglais et Allemands ont ouvertes dans le Soudan par le versant de l'Atlantique ont eu pour résultat de ralentir le trafic à travers le continent africain. Par voies fluviales, — bientôt par voies ferrées — l'Afrique centrale communique avec le golfe de Guinée, et de là par bateaux avec l'Europe, en moins de temps qu'il n'en faut à une caravane pour atteindre Tripoli. Cette ville a été un des deux ou trois marchés du monde où se fixaient les

prix des produits exportés par le Soudan, et où se débarquaient les articles européens à y introduire. Actuellement le marché de Tripoli est réduit à fort peu de chose. Les caravanes y prennent des échevaux de soie pour les broderies indigènes, des perles pour colliers ou bracelets de femmes; des cotonnades, du savon, des bougies, du sucre, du thé, du papier. Elles y rapportent du Soudan des plumes d'autruches, en petite quantité depuis la création des autrucheries du Cap; de la vannerie, des armes, des fillali (maroquins) bruts et travaillés, très peu d'ivoire, les comptoirs anglais et allemands du Niger et du Cameroun l'accaparant presque totalement.

Cependant tout le commerce transsaharien ne se fait pas par la Tripolitaine, et tant qu'il subsistera, nous ne devons pas négliger les intérêts, même médiocres, que nous y avons.

Nous protégeons les caravanes sur la voie transsaharienne Kano, Aïr, Rhat et Ghadamès qui a son débouché naturel vers le sud de la Tunisie. De Ghadamès au Sud tunisien, la route est d'un quart plus courte que celle de Tripoli. Ghadamès et Rhat sont occupés par les Turcs, mais les territoires environnants sont aux Touareg

qui sont indépendants du gouvernement turc, et même les droits que nous reconnaissons aux Turcs sur ces deux villes sont des droits « personnels et incessibles ». « Si un jour la succession des Turcs en Tripolitaine venait à s'ouvrir, écrivait en 1895 le commandant Rebillet dans un rapport à notre résident général de Tunisie, nous seuls pourrions hériter de ces droits, qui portent sur des points compris, sans discussion possible, dans l'hinterland tunisien et algérien. » Quelques années plus tard, M. René Pinon écrivait dans *l'Empire de la Méditerranée* (page 309) : « Le jour où la Porte viendrait à cesser d'exercer son autorité dans l'Afrique du Nord, nous aurions le droit strict, en vertu du principe des *hinterland* et de l'ancienneté de nos relations avec les chefs Touareg, de revendiquer les deux oasis (Ghadamès et Rhat); et si nous consentions à les abandonner aux successeurs des Turcs, ce ne pourrait être que moyennant des compensations, en tout cas à la condition expresse que nous y conserverions le droit de passage.... » Et plus loin (page 327) : « Sans doute la domination du Sahara tout entier n'enrichira probablement jamais personne, mais enfin il faut savoir ce que

nous voulons et avoir une politique suivie; nous nous sommes fait reconnaître par divers traités la possession du Désert, nous y avons dépensé du sang et de l'argent, nous commençons à y faire la police et pour ainsi dire à l'organiser, nous réussissons à attirer dans nos postes du sud quelques caravanes de Ghadamès qui avaient désappris le chemin de la Tunisie, et c'est à ce moment que l'introduction dans l'Afrique du Nord de rivaux européens viendrait, d'un coup, compromettre toute notre œuvre!... »

De telles paroles sont pour le moins un avertissement. En dépit de l'abandon que fit ultérieurement un de nos ministres de toute ambition sur l'arrière-pays tripoliteain, on peut craindre que l'absence de frontières bien définies aux confins de la Tunisie et de la Tripolitaine ne suscite des difficultés entre nous et nos nouveaux voisins. Rien ne prête autant aux provocations, aux froissements entre deux peuples voisins qu'une frontière mal délimitée. La concurrence commerciale pourrait être ici l'occasion de querelles qui passeraient vite du terrain économique sur celui de la politique.

Il est en effet à prévoir que, dans le but de

maintenir sur la route de Tripoli les caravanes transsahariennes, les Italiens établiront un certain nombre de postes aux confins ouest de leur colonie et la situation qui pourrait en résulter, si la frontière, ou faute de mieux la zone d'influence n'était pas strictement définie, est soigneusement à éviter.

C'est pourquoi les deux nations qu'on a coutume d'appeler « nations sœurs », doivent loyalement prélever à leurs relations de voisinage par cette utile formalité. Certaines oasis, certains points d'eau si importants dans ces contrées constituent actuellement autant de questions délicates qui exigent une prompt solution.

*
* *

Certaines personnes pensent que l'installation des Italiens en Tripolitaine expose la Tunisie à recevoir un contingent excessif d'émigrants italiens, en raison d'abord de l'attraction qu'exercera sur les sujets de Victor-Emmanuel le mirage d'une colonie nouvelle à exploiter et ensuite des déceptions qu'ils y rencontreront. La proximité de notre protectorat les inciterait alors à s'y rendre et à s'y fixer.

A mon avis, cette crainte est au moins prématurée.

Rappelons-nous que l'opinion publique en Italie, jusque dans les premiers mois de 1911, ne s'était jamais prononcée en faveur de l'annexion de la Tripolitaine. L'effort qui avait été fait dans ce sens avait été « nettement capitaliste et gouvernemental ». La population italienne en Tripolitaine ne dépassait pas l'an dernier un millier de personnes établies dans les villes du littoral, c'est-à-dire sur une longueur de 1 500 kilomètres ; la quasi-impossibilité où sont aujourd'hui les troupes de s'avancer dans l'intérieur, les risques qu'elles courent quand elles s'y décideront, et qui font craindre pour elles aux gens compétents les pires épreuves, retiendront longtemps encore l'émigration. Tripoli et les oasis côtières voisines ne sont, comme on l'a très bien dit, que « des morceaux d'une façade méditerranéenne du Sahara ». Quant à la Cyrénaïque, un des greniers de l'ancienne Rome, ce n'est qu'à force de travaux gigantesques, dont on retrouve sans cesse les traces, que les Romains étaient parvenus à en vaincre le sol et le climat. Toutefois c'est très certainement de ce côté que commenceront à s'établir les colons italiens.

Ainsi, sans parler de l'hostilité des indigènes qui nécessitera, outre la permanence de troupes exercées à la guerre coloniale, une rare habileté des fonctionnaires de tous grades, le pays même offrira à ses nouveaux occupants des obstacles longtemps insurmontables. Quand on songe au champ de labour qu'est pour nous depuis trente ans la Tunisie, pays pourtant de tous points préférable à la Tripolitaine, on s'imagine ce que sera celle-ci pour les Italiens. Certes nos voisins bénéficieront, s'ils s'y appliquent, de notre expérience; nos procédés de colonisation pourront probablement être employés par eux avec profit; malgré tout, ce qui paraît devoir manquer le plus à cette colonisation, ce sont les colons. Il est même à présumer que la Tripolitaine n'ouvrira jamais de larges horizons à l'émigration transalpine. Un tel pays attirera de jeunes fonctionnaires tentés précisément par les difficultés qui rebutent généralement les colons; des employés de banque qui continueront l'œuvre entreprise, et des commis d'armateurs compléteront ce maigre convoi d'émigrés, car « c'est moins le désir de trouver en Tripolitaine place pour des paysans des Pouilles et de la Calabre qui pousse l'Italie vers cette contrée

que l'acheminement à la domination de la Méditerranée ».

Bref la Tripolitaine ne semble pas, quant à présent, devoir détourner de l'Amérique, où elle trouve largement à s'employer, l'émigration transalpine, et par conséquent devoir constituer de sitôt pour la Tunisie le danger dont nous parlions; mais il n'en reste pas moins vrai que le voisinage d'une puissance de la Triplice est pour nous un fâcheux voisinage; aussi la plus élémentaire prudence nous défend-elle de laisser sciemment la porte ouverte à des contestations de frontières dont l'écho se répercuterait immédiatement en Europe. C'est ce contre-coup immédiat et fatal qui constitue le principal inconvénient de notre nouveau voisinage.

1^{er} septembre 1912.

III

DE TUNIS A TRIPOLI VERS LA FIN DE LA GUERRE ITALO-TURQUE

On a beaucoup parlé de la Tunisie cette année. Cependant peu de personnes se rendent exactement compte des progrès qui ont été réalisés en trente années dans ce pays. Ceux qui l'auraient parcouru autrefois et qui y reviendraient aujourd'hui seraient stupéfaits des résultats acquis sous notre protectorat, surtout depuis quinze ans. Tunis, Sousse, Sfax, pour ne citer que ces trois villes, élèvent à côté de l'ancienne cité arabe, toujours pittoresque, des quartiers européens, une seconde ville très moderne.

Quel que soit l'incontestable bien-être qu'ait apporté en Tunisie notre civilisation, quelle que soit la paix qui règne ordinairement dans la

Régence, les esprits y sont parfois brusquement troublés, et l'on assiste à des soulèvements de l'opinion, tels que ceux de l'an dernier.

On se rappelle qu'à l'automne de 1911, à l'occasion de la mise en vigueur d'un règlement d'administration locale, des troubles graves éclatèrent à Tunis, qui menacèrent de s'étendre à tout le pays. Au fond, les événements qui commençaient à se dérouler en Tripolitaine en étaient le véritable motif. L'élément italien, nombreux comme l'on sait, dans notre protectorat, et principalement à Tunis, s'y trouvait en opposition avec l'élément arabe, simple contre-coup de ce qui se passait dans le voisinage. Le rétablissement de l'ordre n'a pas été sans nécessiter une répression énergique de la part de l'autorité. Un an s'est écoulé depuis, et la lassitude semble s'être emparée des cerveaux un moment surchauffés par la politique. J'ai été surpris, au cours d'un récent voyage, du peu d'attention qu'on prêtait ces temps-ci, à Tunis, aux nouvelles de la guerre. Il n'en reste pas moins vrai que ce qui faisait le fond des querelles de 1911 subsiste du fait qu'une colonie italienne de 100 000 âmes habite la Régence, et il faut s'attendre, à chaque tension qui se produira

entre les Arabes et les Italiens en Tripolitaine, à constater une tension analogue en Tunisie.

A mesure que j'avancais dans le Sud tunisien je remarquais, malgré tout, que la guerre intéressait davantage la population. Les côtes de Tripolitaine étant occupées par les Italiens, les Turcs ont dû se ravitailler par l'ouest et l'est du vilayet. Avant que les Italiens aient pu garder la frontière et couper la route aux caravanes, de petites fortunes se sont faites en peu de temps aux confins tuniso-tripolitains. Des marchands sont venus s'y installer avec des stocks qu'ils ont écoulés avantageusement, et même quand les Italiens se furent établis à la frontière, ils n'empêchèrent pas toutes les caravanes d'atteindre les camps turco-arabes de l'intérieur en effectuant d'énormes détours par le sud, ainsi que me l'avouaient un jour les officiers italiens du fort de Bou-Kamech, tout proche de la frontière tunisienne.

Les Turcs, au cours de cette guerre, ont perdu de leur prestige aux yeux des Arabes à demi instruits. C'est par ceux-ci que les idées s'infiltrèrent dans la masse inculte et y prennent corps pour se manifester quelquefois trop bruyamment. Pour eux, Constantinople et ses maîtres, même en

dehors de toute idée de religion, représentaient, il y a encore quelques mois, le *summum* de la puissance et de l'autorité. Dans une ferme que je visitais à soixante kilomètres à l'ouest de Tunis, dans la région fertile de Mateur, je trouvais dans la chambre du métayer, jeune Arabe sorti de notre école coloniale de Tunis, de naïves images coloriées dont rirait certainement un Français de huit ans, et qui représentaient ou prétendaient représenter Sainte-Sophie et la Corne d'Or, le Sultan et de hauts fonctionnaires de la Porte. J'errai plusieurs heures à cheval en compagnie de ce jeune Arabe, et pendant notre promenade, bien qu'il me sût Parisien, c'est sur Constantinople, que je lui avais dit connaître, qu'il m'interrogeait, à peu près de la manière qu'un paysan européen m'eût interrogé sur Paris. Inconsciemment le Musulman de tous les pays subit le prestige lointain de la résidence du Khalife. Il compte vaguement sur Constantinople. Il pense aux choses de Turquie sans se les expliquer, sans chercher même à les connaître, mais elles sont néanmoins comme une lueur pâle dans son cerveau. Un adjudant de tirailleurs me racontait à Sousse que ses hommes, lors de la déposition

d'Abdul-Hamid, semblaient déconcertés par cet événement. Ils ne comprenaient pas comment il pouvait arriver que le Sultan ne fût plus le Sultan, et qu'un autre pouvoir se fût exercé contre lui.

Or l'installation des Italiens en Tripolitaine, si lente et si difficile qu'elle soit, ébranle la confiance des jeunes Arabes de Tunisie qui réfléchissent. Au début de la guerre ils firent auprès de leurs coreligionnaires une propagande efficace en faveur de leurs frères musulmans de Tripolitaine et purent envoyer à ces derniers d'importantes sommes d'argent. Ils ne doutaient point de leur victoire ; mais à la longue, les ressources s'épuisèrent, la masse se lassa de donner sans cesse, et la confiance s'évanouit au cœur des zéloteurs. Aujourd'hui, en face de la défaite, ceux-ci se résignent à ce qui n'a pu être évité, mais le prestige de Constantinople demeure atteint. Que sera-ce demain!

*
* *

Quand on arrive en rade de Tripoli par une douce matinée d'automne, lorsqu'on a devant soi la silhouette estompée de la cité des Karamanlis, toute baignée d'azur, appuyée à sa verte oasis,

caressée par un flot calme et transparent, on est prêt à croire à tout le bien qu'en ont écrit les journaux italiens.

Mélange de ville arabe et européenne, moins curieuse que les villes tunisiennes, Tripoli n'a pourtant aucun caractère particulier, n'offre aucun attrait spécial; ses souks sont loin d'égaliser en importance comme en pittoresque ceux de Tunis ou même de Sfax, ses quartiers européens n'ont pas un édifice comparable à ceux de ces villes. Il est probable que le gouvernement italien y construira de nombreux établissements destinés aux services publics, avant que les colons y bâtissent leurs demeures; en tout cas, pour l'instant, tout est à faire, et la silhouette engageante que j'avais devant moi en arrivant n'était qu'une façade trompeuse.

De l'avis des personnes compétentes et désintéressées que j'ai interrogées là-bas, il en est malheureusement de même pour tout le pays. Du reste il m'a été facile de me rendre compte que le désert de sable fin, le désert de dunes qui se déplacent au souffle du *ghibli* commençait à un kilomètre de l'oasis. En admettant même que l'on découvre de nombreux points d'eau, com-

ment empêcher les terrains arrosés la veille d'être recouverts le lendemain du sable qu'apportera le vent pendant la nuit? Dans une pareille contrée, la culture ne paraît possible qu'à l'abri des palmiers. Bien que dans les oasis même l'humus soit recouvert de sable, on parvient à force d'eau à y créer de petits jardins assez florissants. Quand souffle le vent du sud, le sable qu'il pousse vers l'oasis s'attache aux palmes protectrices sans lesquelles les jardins seraient détruits. Le consul d'Allemagne à Tripoli, le D^r Tilger, certainement un des observateurs les plus pénétrants que l'Allemagne ait à son service, estime au cinquième du vilayet le territoire cultivable; et encore « la mise en valeur de ces terres, dit-il, présente-t-elle des difficultés, à cause du manque d'eau. Il faudra chercher de nouvelles sources et faire d'importants travaux d'irrigation. » Il entrevoit l'avenir de la colonie avec un pessimisme modéré et circonspect qui sied à un diplomate; toutefois, il a soin d'ajouter, après chaque exposé de la situation, que les colons trouveraient profit à élever des moutons. Une herbe appelée « driss », qui perce le sable de brindilles écartées, suffit à nourrir les troupeaux. Cette exploitation paraît être actuelle-

ment la seule qui puisse assurer un rendement immédiat. Remarquons qu'avant l'occupation italienne, une grande quantité de moutons tripolitains étaient exportés en Allemagne.

Les produits de la mer, la pêche, entre autres celle des éponges, sont minimes.

Quant au sous-sol, mieux vaut dire qu'on ne le connaît pas encore. Les rapports des explorateurs, peu nombreux d'ailleurs, font croire principalement à l'existence de gisements de phosphates, mais on craint que la qualité n'en soit pas égale à celle des gisements de Tunisie. Et puis ces gisements seront-ils plus voisins des débouchés maritimes que ceux de Tébessa et de Metlaoui? Pour le reste on en est réduit aux conjectures.

* * *

Les perspectives qui s'ouvrent aux colons, en de telles conditions, ne sont pas suffisamment séduisantes pour détourner l'émigration italienne des routes de l'Amérique. Cette opinion s'est renforcée dans mon esprit, depuis que j'ai eu sous les yeux l'aspect désertique de la nouvelle colonie italienne; aussi les conséquences de l'émigration en Tripolitaine que j'avais, avant mon voyage,

essayé de prévoir me semblent-elles aujourd'hui plus éloignées encore, et disons-le, les divers inconvénients de notre nouveau voisinage au nord de l'Afrique me paraissent, à présent, bien moins à redouter.... Je ne tenterai certes pas la critique de la campagne de Tripolitaine. Aussi bien je ne me reconnais point la compétence nécessaire à cet objet. Je crois toutefois devoir dire que l'impression que je rapporte de là-bas est bien faite pour rassurer ceux qu'inquiète l'agitation de nos nouveaux voisins. Peut-être ces derniers seront-ils pour nous une gêne à l'égal de celle que les Arabes de l'intérieur seront pour eux-mêmes, mais, à coup sûr, ils ne constitueront pas davantage un danger.

Singulière conquête, qui ne contente personne qui a coûté un milliard, et qui en englutira probablement d'autres! Le député Salvatore Barzilai, président de la Presse italienne, me disait dernièrement à Rome : « Sur le rendement possible de la Lybie, l'opinion publique ne s'est jamais fait illusion, mais des mobiles divers l'ont poussée vers cette entreprise, entre autres la crainte de voir l'Allemagne s'établir sur la Méditerranée et l'installation du protectorat français au Maroc. Le

jour où cet événement s'accomplit, notre ministre des Affaires étrangères déclara : le moment est venu pour nous. N'avions-nous pas à plusieurs reprises, et de plusieurs façons directes et indirectes, obtenu carte blanche? Depuis quinze ans, il était question chez nous de l'annexion. Moi-même, il y a dix ans, j'avais écrit en faveur du projet. M. Prinetti, alors au pouvoir, ne se décida pas. Enfin l'occasion de lever à notre profit cette trop longue hypothèque s'étant présentée, il eût été maladroit de la laisser passer. La presse de tous les partis nous a aidés, elle a soulevé dans le peuple un enthousiasme qu'elle eût maintenu longtemps encore s'il l'eût fallu. La paix a provoqué quelques critiques de la part des journaux d'opposition. Ils eussent voulu que l'Italie profitât des embarras que les Balkans créaient à la Turquie pour obtenir d'elle d'autres conditions de paix. Au moins l'Italie n'aura-t-elle pas le remords d'avoir, dans son intérêt, compliqué la situation et encouragé les Etats balkaniques. »

Ce langage spécieux ne pouvait me faire oublier les propos contraires tenus à Tripoli par les officiers, quand le Monténégro ouvrit les hostilités contre la Turquie. La nouvelle de la paix fut

accueillie fraîchement en Tripolitaine. L'armée eût souhaité, après un an de campagne, que des conditions de paix plus rigoureuses fussent imposées à la Turquie, et la guerre des Balkans lui semblait être le moyen d'y parvenir. Le journal d'opposition de Naples, *Il Mattino*, eût voulu que la flotte passât les Dardanelles, et de dépit il écrivait le 18 octobre sous le titre *l'Épopée de Polichinelle* : « ... Puisqu'il n'est pas possible de changer un dindon en aigle et une brebis en lion, à quoi bon troubler son sommeil et sa digestion par un donquichottisme intempestif? L'Italie ne peut être autre chose qu'une énorme Principauté de Monaco, lieu de villégiature et de repos pour les grands peuples laborieux et dominateurs... La guerre avec la Turquie finit par le plus comique des traités de paix, sans avoir jamais commencé, c'est une de ces pantomimes héroïques chères à l'esprit fastueux des Italiens... Fixera-t-on enfin la valeur réelle de la campagne de Lybie où en l'espace d'un an une armée de plus de cent mille hommes a été immobilisée à la côte par quatre ou cinq mille réguliers turcs privés d'artillerie?... Après cela, ô Italiens, il faut espérer que vous renoncerez à fatiguer le monde de vos redondances

d'ambition et de vanité. Vous n'êtes pas de l'étoffe des carnassiers et des conducteurs de peuples, vous qui ne savez pas, qui n'osez pas même vous débarrasser d'un ministère qui fait de vous un objet de pitié et de risée. Suivez votre destin, cherchez à mieux manger, à boire un vin moins lourd, à donner un peu plus de grâce à vos femmes et de génie à vos poètes comiques, et passez de la loterie à la roulette. Et si la lecture des *Trois Mousquetaires* ne suffit pas à satisfaire l'ultime besoin d'héroïsme qui subsiste dans vos âmes, nous vous fournirons, grâce à des témoins oculaires, le journal de la guerre monténégrine.... »

1^{er} décembre 1912.

POST-SCRIPTUM

Les difficultés que ne cessent d'éprouver les Italiens en Tripolitaine n'étaient que trop aisées à prévoir dès l'époque où j'écrivais les pages qu'on vient de lire.

Si la Tripolitaine proprement dite est aujourd'hui en apparence du moins pacifiée, il n'en va pas de même de la Cyrénaïque. Des dépêches de Derna nous ont annoncé ces temps derniers de sanglants combats entre Italiens et Arabes. Pourtant si l'attitude de ces derniers constitue pour les nouveaux possesseurs du pays une gêne constante, ceux-ci n'en progressent pas moins dans une certaine mesure. C'est exactement ce que je prévoyais : gêne, retard apporté à la propriété effective, mais non point danger réel. Lentement les Italiens pénètrent dans l'arrière-pays ; en même temps des mesures administratives viennent

s'ajouter à l'organisation matérielle. L'émigration arabe dont les Italiens ne se préoccupaient pas tout d'abord, sûrs qu'ils étaient de voir le trop-plein de leur population métropolitaine se déverser sur les territoires nouvellement conquis, est devenue un souci pour eux. De fait, on voit à présent non seulement en Égypte et en Tunisie de nombreux Tripolitains, mais j'en ai rencontré récemment dans les principales villes de Syrie et de Palestine. Par contre les Italiens, les Siciliens eux-mêmes sur qui l'on comptait pour peupler les villes du littoral africain, montrent peu d'empressement à s'y rendre. L'état du pays rebutera longtemps encore les hommes les plus résolus. En dépit de la pénétration continue des troupes en Tripolitaine proprement dite et de l'activité qu'au point de vue économique les autorités italiennes manifestent dans les villes, les colons ne viennent pas. Dans une conférence sur « l'Italie en Tripolitaine » faite au *Foyer* le 13 novembre 1911, M. René Millet s'exprimait ainsi : « Quant aux oasis nombreuses, et parfois fort belles qui se trouvent en arrière de Tripoli, je ne crois pas qu'elles soient susceptibles d'un très grand développement. Dans celles qui sont en pleine activité, il y a tout juste ce qu'il

faut pour nourrir la population existante; ce que les Italiens y apporteront, c'est l'ordre; ils feront en sorte que le terrain soit mieux aménagé, que les habitants en tirent tout le parti possible. Ils combattront ces habitudes séculaires de saleté et d'incurie dont je parlais tout à l'heure; mais il n'y a pas là place pour une véritable civilisation européenne; s'il y a colonisation à proprement parler, c'est surtout sur la Cyrénaïque qu'elle devra se porter. » Les colons attendent-ils la pacification de la Cyrénaïque pour y reprendre les travaux des Romains?... Au cours de la même conférence, M. René Millet disait encore : « Dans l'Afrique du Nord, nous avons eu des prédécesseurs, les Romains, et nous pouvons nous laisser guider par eux. Lorsqu'on nous dit : « A tel endroit il n'y a rien à faire », les Romains sortent de terre pour nous dire : « Si! Il y a quelque chose à faire, la preuve en est que nous l'avons fait! »

Que les Italiens qui se vantent de restaurer l'œuvre de l'ancienne Rome entendent ces paroles. Quand ils auront remis le pays dans l'état où l'avaient laissé leurs grands aïeux, les colons y viendront peut-être.

On a lu plus haut les critiques qu'avait soulevées

dans la presse nationaliste italienne la signature des préliminaires d'Ouchy le 18 octobre 1912. Celle-ci — et avec elle une grande partie de la nation, notamment la bourgeoisie et l'armée — eût souhaité la continuation de la guerre ou du moins une fin plus brillante que la *combinazione* d'Ouchy. Mais la guerre avait déjà coûté trop cher à l'Italie, sa situation financière devenait difficile; il fallait enfin, avons-nous dit, que l'Italie recouvrât toute sa liberté d'action, au moment où s'ouvrait dans les Balkans une crise dont on ne pouvait prévoir la répercussion européenne. Le gouvernement de Rome sut toutefois, en signant la paix, achever sa conquête par un beau geste, ou du moins il essaya sur le moment de donner le change. J'ai rapporté les propos qu'un député italien avait tenus devant moi à ce sujet et que démentait si catégoriquement l'attitude des officiers avec lesquels je m'étais trouvé à Tripoli. Personne aujourd'hui ne s'y trompe plus. Il est avéré que le gouvernement vit d'abord dans la complication balkanique le moyen d'en finir avec ses embarras tripolitains. « La première exploitation en règle des affaires balkaniques vient du Quirinal. Là le moteur fut mis sournoisement en marche. »

Quoi que l'on puisse penser de l'issue de la guerre balkanique, les responsabilités sont grandes pour ceux qui l'ont de quelque façon provoquée. Un des résultats de la guerre italo-turque, « c'est d'avoir déchaîné la crise balkanique dont les conséquences seront incalculables. Il y a entre la guerre de Tripolitaine et la guerre balkanique une relation directe, un enchaînement de cause à effet. On ne touche pas impunément au principe salutaire de l'intégrité de l'Empire ottoman. L'Italie a précipité les destins depuis longtemps suspendus. L'histoire dira si c'est un bien ou si c'est un mal¹. »

Le succès, si relatif et si chèrement payé qu'il soit, des armes italiennes, ouvre devant nos voisins des horizons qui ne sont peut-être que des mirages. Ils ont du reste la franchise d'avouer leurs ambitions. S'ils concèdent par la bouche de leur ministre des Affaires étrangères que « nul aujourd'hui n'a plus et n'aura jamais plus le droit d'appeler la Méditerranée *Mare nostrum* », du moins ajoutent-ils « qu'un des premiers rangs y a été conquis et y sera conservé par l'Italie² ». Leur influence en

1. Conférence de M. René Pinon à l'École libre des Sciences politiques le 28 février 1913.

2. Discours du Marquis di San Giuliano à la Chambre en février 1913.

Syrie propagée par les Franciscains se fait de plus en plus sentir. En Asie Mineure ils ont obtenu la concession d'une ligne d'Adalia à Bouldour; humble début il est vrai, mais leurs journaux espèrent que l'Italie qui fait seulement son entrée en Asie Mineure « saura rattraper le temps perdu ».

Il est à craindre pour elle que l'élément grec de cette région ne voie d'un très mauvais œil ces nouveaux venus sur le littoral asiatique. On peut même être certain qu'une lutte acharnée d'influence va se livrer en Méditerranée Orientale entre Grecs et Italiens. L'effort de ces derniers se portera sûrement dorénavant plutôt à l'est qu'à l'ouest. Les événements balkaniques ont modifié les intentions de nos voisins et fait dévier leur objectif. Leurs journaux ne parlent plus de conquérir la Tunisie, mais tournent vers l'Orient l'attention du public. « Il est évident, écrivait récemment M. Gabriel Hanotaux, que plus l'Italie deviendra orientale, plus elle allégera l'occident; plus elle s'engagera contre l'Autriche, contre la Grèce, plus elle nous dégagera d'autre part. » Qu'elle se rappelle du reste qu'en lui laissant carte blanche en Tripolitaine, en l'autorisant tacitement à prendre possession d'une province turque, nous la favorisons beaucoup

plus qu'elle ne nous favorisait nous-mêmes ailleurs. Nos intérêts en Tripolitaine n'étaient sans doute pas plus précieux que ceux qu'elle avait au Maroc, ils étaient également de second ordre, mais en reconnaissant à l'Italie des droits sur cette partie de l'empire ottoman, nous allions en sa faveur à l'encontre des principes constants de notre politique orientale. Il était en outre à prévoir que l'envoi d'une armée italienne loin de la métropole et l'affaiblissement financier qu'entraînerait pour l'Italie une expédition coloniale — cette armée ne dût-elle pas s'élever à 120 000 hommes et le coût d'une année de campagne à un milliard de liras? — resserreraient les liens de la Triple Alliance. Ces considérations n'ont cependant pas pesé dans l'estimation de nos hommes d'État. Nos voisins s'en souviendront-ils, ou, grisés par leur conquête et malgré la déclaration officielle de leur ministre des Affaires étrangères, rêveront-ils au *Mare nostrum* de ceux dont ils se flattent aujourd'hui « de brandir le glaive »?

ALBANIE

I

DE HONGRIE EN ALBANIE

Chaque année, vers la fin de l'hiver, des événements plus ou moins graves se déroulent dans les Balkans; et l'on entend alors répéter : « Le feu prendra par là et se communiquera à toute l'Europe. » Or, en 1911 comme l'année précédente, le danger était en Albanie. Les journaux ont rendu compte de cette campagne qui dura du milieu de mars au mois d'août. On se rappelle que les tribus albanaises, groupées sous le nom de Malissores, se montrèrent ennemies acharnées du régime jeune-turc; les tribus mirdites s'étaient depuis longtemps calmées que les Malissores, dont le pays est limitrophe du Monténégro et qui s'y étaient réfugiés, refusaient encore de retourner en Albanie. Un délai plusieurs fois pro-

longé leur avait été accordé, pour se soumettre, par le gouvernement de Constantinople, mais le 1^{er} août leur était assigné pour dernière limite. Certain que quelque chose de nouveau en mieux ou en pire se passerait alors à cette date, je me mis en route à la fin de juillet, poussé par la curiosité, l'intérêt lointain mais sûr qui s'attachera un jour aux événements de ce pays, autant que par le devoir professionnel, réalisant ainsi par hasard le mot si vrai de Leibnitz : « La science du bonheur est d'aimer son devoir et d'y chercher son plaisir. »

*
* *

Par un après-midi brûlant, je pris à Budapest le train qui devait m'amener au milieu de la nuit à la frontière bosniaque. Aucune traversée de pays en Europe, si ce n'est celle des steppes de Russie, n'est monotone comme ce parcours à travers la *pousta* hongroise. (Le mot *pousta* signifiait primitivement en hongrois bien foncier, propriété sise dans la plaine, mais peu à peu le sens s'est élargi et ce mot sert aujourd'hui à désigner la plaine elle-même.) Sur une grande partie du territoire on cultive le blé, mais à la fin de juillet, la

moisson est déjà faite et on ne voit au ras du sol que le chaume menu des épis fauchés. D'autres parties sont laissées en paturages, ce sont celles que baignent des cours d'eau ou bien qu'humidifient de petits lacs peuplés de sarcelles et d'oies sauvages. On voit alors dans ces endroits des milliers de bœufs blancs qui appartiennent à une ou plusieurs communes, des troupes de chevaux à demi sauvages que des cavaliers surveillent pendant toute la belle saison. Le soir, ils poussent les bêtes à l'abri d'un bois et viennent eux-mêmes s'étendre sous les hangars qui servent d'infirmierie pour les chevaux ; ces hangars sont, avec quelques maisonnettes et des auberges dites *csardas*, tout ce que l'on remarque d'habitations dans la *pousta*, c'est dire que la population n'y est pas très dense. Cependant la plaine est non seulement le paysage caractéristique de la Hongrie, mais c'est aussi celui que préfèrent les Hongrois.

Les montagnes ont beau ceinturer le royaume, certains massifs des Carpathes ont beau attirer, tous les ans, l'hiver et l'été, de nombreux touristes, ces contrées n'agissent pas comme la plaine sur l'imagination hongroise. Il n'y a pas en Hon-

grie de littérature de la montagne; au contraire, la plaine a depuis longtemps inspiré les poètes hongrois, l'étendue sans barrière naturelle a évoqué pour eux l'idée de liberté, chère à leur cœur.

Il faut mettre au compte du patriotisme une bonne part de leur enthousiasme, pourtant je me rappelle avoir parcouru en voiture, durant de longues heures, la plaine hongroise et y avoir éprouvé la joie de l'espace frais et bleu, le matin, solennel et reposant, le soir.

*
* *

Une fois la solitude dépassée, et à mesure que j'approche de la frontière bosniaque, les villages reparaisent. Pour quiconque connaît ceux de France, de Suisse ou d'Italie, les villages hongrois sont d'une indicible tristesse. La végétation y est réduite presque uniquement aux grêles acacias; l'extrême rareté de la pierre fait que les roues des chariots enfoncent profondément dans la poussière ou dans la boue, suivant la saison; les maisons de torchis, toutes composées d'un rez-de-chaussée et recouvertes de chaux, ont l'air d'être posées provisoirement sur le sol, car elles n'ont

pas de seuil, cette pierre accueillante qui semble fixer la demeure à la terre.

Le train s'arrête à des villes qui sont de gros bourgs. J'aperçois sur le quai des gares des paysans vêtus de costumes bizarres mais peu seyants, un peu différents les uns des autres selon qu'ils sont portés par des Magyars, des Roumains ou des Croates, car on sait la quantité de races qui peuplent la Hongrie. Le vêtement des hommes se compose généralement d'une sorte de boléro de cuir ou d'étoffe foncée d'où émergent les larges manches d'une chemise blanche, d'une culotte de toile blanche également très vaste et de bottes. Un vilain chapeau de feutre mou, noir, complète l'ensemble. Les femmes portent à peu près le même boléro et serrent dix et douze jupons autour de leur taille; ces jupons, qui s'arrêtent au-dessous des genoux, se balancent gauchement de droite à gauche et laissent voir une paire de bottes toutes pareilles à celles des hommes. Sur la tête un fichu noir, jaune ou rouge.

*
* *

On passe à la nuit le Danube, à Erdœd, au moyen d'un bac à vapeur sur lequel s'engage le

train. Ce mode de locomotion à la fois primitif et compliqué aura vécu bientôt, car des ingénieurs français construisent en ce moment un pont qui fera gagner beaucoup de temps aux voyageurs. Sur l'autre rive du Danube, c'est la Croatie-Slavonie, cette partie du royaume de la Sainte-Couronne qui jouit d'un régime spécial et ne cesse de revendiquer son autonomie complète en vertu de ses droits historiques.

A Erdœd, un voyageur est entré dans mon compartiment. Je sens chez lui le désir de causer; je m'y prête volontiers autant pour chasser le sommeil qui me gagne après une journée terriblement chaude, que pour tâcher d'avoir des nouvelles d'Albanie, car j'aperçois des journaux dans la poche de son veston. Mais il m'intéressa d'une tout autre manière. C'est un propriétaire croate. Il m'apprit que la partie de la Croatie que nous traversions, de nuit malheureusement, était riche, contrairement à la partie ouest du pays, et que la terre y était excellente, que la culture du blé et du maïs s'y faisait grandement et que les procédés de culture y étaient perfectionnés. Soudain, il se leva et m'indiqua par la portière une haie haute qui partait de la voie ferrée et se perdait

au loin dans une direction perpendiculaire à celle-ci : « Vous voyez là, me dit-il, la limite de mon domaine; nous allons le suivre jusqu'à la station où je trouverai ma voiture. En une demi-heure, au trot, je serai rendu chez moi. Regardez, ajouta-t-il vivement, ces silhouettes qui s'agitent au clair de lune. Ce sont mes ouvriers qui travaillent. Ils achèvent les meules. Voilà des hommes qui pendant la moisson travaillent pour ainsi dire jour et nuit, malheureusement le reste de l'année ils ne font pas grand'chose. Les paysans hongrois sont ainsi faits et cependant ceux d'entre eux qui émigrent en Amérique s'y livrent à des travaux extrêmement pénibles. Il y a au fond de tout cela une fierté mal placée qui fait considérer dans le pays la condition de l'homme qui travaille presque comme déshonorante aux yeux de ses concitoyens. »

*
**

La Croatie est ici très étroite, et quelques heures suffirent à me faire atteindre la station frontière de Bosna-Brod. Dès cet instant, le décor est tout autre. Les fez et les costumes annoncent déjà l'Orient. Je change de train. Les chemins

de fer de Bosnie sont à voie étroite, dans le compartiment que je choisis, deux places et le corridor du milieu tiennent toute la largeur. La société ne m'empêchera pas de dormir : dans le wagon divisé en quatre compartiments pareils au mien, je n'ai pour compagnon de voyage qu'un officier qui paraît disposé, à en juger par les préparatifs minutieux auxquels il se livre, à passer une nuit de parfait repos.

Je fume sur le quai, en attendant le départ, d'excellentes cigarettes bosniaques, au milieu d'une foule bariolée et bruyante.

*
* *

Après une nuit sans fraîcheur mais pourtant reposante, j'aperçois de bon matin un pays très différent de celui que j'ai traversé, la veille. Aux steppes monotones de la Hongrie ont succédé les montagnes que je ne vais plus quitter jusqu'au terme de mon voyage; des deux côtés du train qui file le long de la Bosna, affluent de la Save, je ne vois pas autre chose. Les silhouettes des chaînes lointaines de plus en plus indécises et lavées finissent par se fondre avec l'azur du ciel. La plupart sont boisées; c'est une contrée verte,

chevelue, tourmentée, qui donne à la fois une impression de grâce et de vigueur, de douceur et de sévérité. De-ci, de-là, sur ce parcours, ce sont les invariables petits tableaux d'Orient : l'homme à turban ou à fez, qui pousse devant lui un petit cheval chargé outre mesure, les musulmanes voilées qui apparaissent au seuil des maisonnettes à demi cachées dans le feuillage, les mosquées qui pointent vers le ciel leur minaret blanc. Enfin l'aspect de Sarajévo, la capitale de la Bosnie où j'arrive un peu avant midi, est un enchantement. Au fond d'une vallée, une partie de la ville escalade les montagnes presque jusqu'aux citadelles qui couronnent les crêtes, l'autre partie s'étend paresseusement au fond du cirque, en bonne petite ville orientale, toute lasse et silencieuse sous le soleil cuisant.

De la fenêtre de ma chambre d'hôtel, je compte par-dessus les toits de tuiles blondes que dore la lumière, quatorze minarets, entre autres celui de la très vieille mosquée de Begova-Djamia, et encore n'aperçois-je que le quart de la ville. A midi, après le coup de canon de la citadelle, la voix aiguë du muezzin de Begova s'envole mélancolique, un peu étrange, mêlant au spectacle de

la ville une mystique et troublante impression d'Islam.

C'est en 1877, qu'échappant au joug de la Porte, la Bosnie devint une province « protégée » par l'Autriche-Hongrie. Elle fait aujourd'hui partie de la monarchie des Habsbourg. Il y a toutefois parmi ses habitants une grande quantité de musulmans qui non seulement ont conservé leurs coutumes, mais encore leurs sentiments à l'égard de la Turquie. Depuis l'annexion, c'est-à-dire depuis l'été de 1908, l'émigration musulmane a augmenté dans d'énormes proportions. Le baron Benko de Boinik, gouverneur civil, avec qui j'eus l'honneur de causer longuement, m'a donné là-dessus des chiffres que je suis loin de croire exagérés. Il paraît qu'au cours de ces dernières années l'émigration a été de cinq mille à six mille personnes par an, au lieu de deux cents à trois cents que l'on comptait avant l'annexion. « La génération présente, me disait le baron Benko, n'oubliera pas. Dernièrement, un petit marchand turc, à qui je demandais le motif de son désir d'émigrer me répondait : « Je n'ai à me plaindre de personne ici, mais je sens que mon cœur me pousse là-bas. »

Il faut reconnaître qu'outre le sentiment, l'illusion de n'avoir en Turquie qu'à se laisser vivre décide bien des musulmans. Cette illusion est d'ailleurs soigneusement entretenue par la Jeune-Turquie qui favorise la colonisation musulmane en Macédoine, non seulement avec des émigrés de Bosnie, mais avec des musulmans du Caucase, de Perse et de la Dobroudja, car elle voit dans la formation d'une majorité musulmane, parmi les divers éléments macédoniens, un ingénieux moyen de résoudre l'épineuse question macédonienne.

Les catholiques de Bosnie, au nombre d'environ quatre cent mille, sont pauvres. Les Franciscains ont sur eux une influence séculaire et ils sont plus sympathiques au peuple que les membres du clergé régulier. Ce dernier demande souvent aide au gouvernement qui l'engage à fixer un *modus vivendi* d'accord avec l'autorité civile, comme les orthodoxes et les musulmans. Grâce à ce statut, ceux-ci prélèvent dix pour cent de ce qu'ils doivent à l'État pour leurs églises et leurs mosquées, ce qui représente environ un demi-million de couronnes. Mais l'église catholique tient à demeurer indépendante. Le principal inconvénient de sa

situation précaire est de créer des différends entre les Franciscains et le clergé régulier pour des questions d'intérêt.

*
* * *

Si joli que soit Sarajévo, si charmant l'accueil que j'y reçois de notre consul, j'ai hâte d'atteindre le Monténégro.

Parmi les sites pierreux de l'Herzégovine, je gagne d'abord Raguse.

Quel décor d'enfer, ces montagnes grises mouchetées de touffes d'herbe qui se dessèchent en ce moment sous 50 degrés! Les eaux torrentueuses de la Narenta qui se brisent sur les rocs paraissent elles-mêmes contribuer par leurs mobiles éclairs à surchauffer l'air bleu. Et après Mostar, la ville principale, la Dalmatie, avec ses croupes dénudées entre lesquelles s'ouvrent des précipices, est plus désolante encore. Les aspects accueillants de la Bosnie ont fait place à la nature la plus inclémente, la plus sauvage. Aucun village, des hameaux presque déserts. La voie ferrée est très élevée : çà et là, je vois dans les vallées de petits champs de tabac ou de maïs au milieu de grands emplacements qui ont l'air de fonds de lacs desséchés;

des troupeaux de chèvres y broutent une herbe rare et brûlée par le soleil; des routes y serpentent qui sont les lits de rivières taries, et des crevasses de formes bizarres inquiétantes s'y dessinent comme si un tremblement de terre venait de les ouvrir. Certains de ces emplacements sont recouverts de grosses pierres à travers lesquelles des arbres poussent on ne sait comment, et forment à cause de l'impraticabilité du terrain, des forêts impénétrables.

Soudain le train commence à descendre à travers les cyprès et les oliviers. Au fond du gouffre, je vois un quartier de ville : c'est Gravosa, principal port de Raguse. Je découvre bientôt, entre les montagnes, l'Adriatique toute bleue sur laquelle se balance le vapeur qui correspond avec mon train.

L'embarquement se fait sans encombre, car peu de personnes visitent actuellement cette contrée à cause de la chaleur excessive et des bruits de choléra qui depuis plusieurs mois ne cessent d'y courir. Le bateau passe devant la célèbre Raguse dont la mer baigne l'enceinte fortifiée, puis il longe pendant deux heures la côte dalmate, aride et sans plage; enfin il entre dans cette curieuse succession de fjords appelée bouches de Cattaro.

*
* *

De Cattaro, petite ville tassée au fond du dernier fjord, pour se rendre au Monténégro il faut d'abord escalader une haute muraille de rochers verticaux. On atteint ainsi la passe de Kerstach d'où l'on domine presque toute la contrée, c'est-à-dire un plateau cahotique que plusieurs écrivains ont qualifié de « pays lunaire ». Aucune épithète ne serait mieux appropriée à ce paysage qui ressemble en effet à celui que l'on découvre dans le champ d'une puissante lunette à la surface de notre satellite. Autrefois, des sapins décoraient ces montagnes, d'où leur nom de Tchernagora ou montagne noire. Les sapins ont disparu et ont mis à jour une pierre grise d'un aspect désolant. Par une route qui date de trente ans, la première qui rendit le pays accessible à tous les voyageurs, une automobile fait le service de Cattaro à Cettigné. Ce moyen inattendu de locomotion dans un pareil site vous cause une surprise agréable, surtout lorsque vous apprenez qu'une voiture met neuf heures jusqu'à Cettigné et l'auto quatre seulement.

Je m'installe sur le devant du véhicule, à côté

du nouveau ministre d'Angleterre, qui va prendre possession de son poste.

De la passe de Kerstach, la plus haute montagne que nous apercevons est le fameux Lovchen, qu'une mythologie locale peuple de « vilas », sorte de fées bienveillantes, de « voukodlak », vampires affreux, de gnomes et autres monstres malveillants. Le ministre, qui de Raguse à Cattaro a trouvé le paysage fort intéressant, paraît un peu refroidi par le spectacle du désert rocailleux dans lequel il lui faudra vivre. Mais le corps diplomatique de Cettigné s'ingénie, paraît-il, à se créer des distractions dans ce pays qui en offre si peu par lui-même. On se réunit surtout l'été pour d'interminables parties de tennis et les légations qui possèdent un emplacement sont, paraît-il, particulièrement considérées. De fait, lorsque je me présente le lendemain à la légation de France, je tombe au milieu d'une élégante société tout de blanc habillée et armée de raquettes.

L'automobile passe la frontière monténégrine qui se trouve à 800 mètres d'altitude; rien ne l'indique que quelques pierres qui coupent la route en biais à ras de terre et que le chauffeur nous signale. Cent mètres plus haut et dans une

petite plaine d'aspect lugubre où se trouve la bourgade de Niegusch, berceau de la dynastie monténégrine, nous subissons les formalités de la douane auxquelles s'ajoute une visite médicale à cause du choléra constaté à Cattaro. Le capitaine des douanes est le premier personnage que je vois vêtu du costume national : longue redingote verte ouverte sur un gilet rouge, ceinture multicolore dans laquelle est passé un imposant revolver, culotte bleu foncé et bottes molles noires ; sur la tête la *kapa*, petite calotte à bord noir et droit et à fond rouge sur lequel se détache, dans un demi-cercle d'or, le chiffre du roi.

Ce superbe fonctionnaire et le docteur chargé de la visite, édifiés l'un sur notre identité, l'autre sur notre état de santé, nous prient d'accepter une tasse de café et des cigarettes en attendant qu'on replace nos bagages sur l'automobile. Notre premier contact avec les habitants du Monténégro nous laissa donc une excellente impression.

*
* *

Nous quittons Niegusch et continuons de monter jusqu'à une hauteur de 1200 mètres, puis nous redescendons quelques centaines de mètres et

arrivons vers la fin de l'après-midi à Cettigné, la plus petite capitale du monde, tout entourée de rochers où s'agrippent de maigres arbrisseaux. De nombreux promeneurs s'arrêtent dans la rue principale pour voir passer l'automobile. La plupart sont vêtus comme le capitaine des douanes, moins la redingote et les bottes. Ils ne portent que le gilet rouge à manche de même couleur et, au lieu de bottes, des bas blancs et des chaussures de cuir sans talon. Certains cependant portent la redingote verte et quelques-uns une redingote bleu ciel. Des femmes ont également une sorte de longue tunique blanche sans manches appelée *koret* qui se détache sur une jupe ou un tablier de couleur vive. Les unes sont coiffées de la *kapa*, les autres d'un grand mouchoir noir qui leur pend jusqu'à la taille ; les premières sont des jeunes filles, elles conserveront la *kapa* jusqu'au jour de leur mariage. Mais je remarque très peu de femmes dans la foule. C'est que déjà la coutume orientale qui fait de la femme une servante et de l'homme un oisif, se manifeste ici. Pendant mon séjour à Cettigné, j'ai remarqué dans la rue ces éternels promeneurs, les mains derrière le dos, consacrant au travail le moins d'heures possible

et revenant à leur flanerrie comme aimantés par les cailloux de la route, tandis que les femmes vaquaient non seulement aux soins du ménage, mais s'occupaient encore des champs, du bétail, façonnaient les vêtements de leur seigneur et maître; car l'habillement est ce à quoi le Monténégrin tient le plus; sa vanité l'incite à se vêtir aussi richement que ses ressources le lui permettent. Il se contentera d'un logement et d'une nourriture médiocres, pour chamarrer son costume de broderies d'or.

L'automobile s'arrête à la poste située dans le bâtiment qui contient tous les ministères. Des gamins se précipitent sur mes bagages et se battent pour les transporter jusqu'à l'hôtel, où je ne suis pas fâché de pouvoir me reposer.

*
* *

Avant de dîner je visite la ville qui s'étend, oh! pas très loin, à droite et à gauche de la rue par laquelle je suis arrivé. La plupart des maisons n'ont qu'un rez-de-chaussée, quelques-unes seulement un étage. Le palais du roi est une grande bâtisse blanche sans le moindre ornement, située sur une place que bordent des maisonnettes

habitées en partie par les princes et les dignitaires de la cour. J'ai vite fait de connaître Cettigné.

De retour à l'hôtel, je trouve dans la salle à manger de jeunes secrétaires de légation, quelques journalistes et des officiers instructeurs russes, en tout une quinzaine de personnes. Mon distingué compagnon de route vient me rejoindre; il a fait connaissance avec le palais de la légation, une maisonnette pauvre d'aspect, et il a immédiatement pris la résolution de demander à son gouvernement les fonds nécessaires à la construction d'un édifice plus digne de la Grande-Bretagne. Après notre repas, nous parcourons plusieurs fois la grande rue d'un bout à l'autre. Les terrasses de deux ou trois cafés sont pleines de monde. Nous remarquons que l'on commente avec animation les événements du moment. C'est le surlendemain qu'expire le délai accordé par les Turcs aux Albains réfugiés au Monténégro et l'on se demande ce qu'il arrivera si ces derniers ne se résignent pas à rentrer chez eux.

*
* *

Une chaleur brûlante. Malgré cela les promeneurs sont nombreux sur la route poussiéreuse et

aveuglante. Je vois parmi eux des Albanais vêtus d'un pantalon collant de laine blanche, traversé par une bande verticale qui vient tourner autour du cou-de-pied, et d'une petite veste également de laine blanche ornée de passementeries noires; un turban sur la tête, aux pieds des chaussures de cuir et de corde légèrement relevées à la pointe. A cet étrange accoutrement s'ajoute très souvent un parapluie noir servant d'ombrelle. Je remarque aussi des officiers monténégrins de belle allure dans des uniformes gris vert qui ressemblent en tous points aux uniformes russes. Le Monténégro, qui ne compte guère que deux cent cinquante mille habitants sur ses 9 000 kilomètres carrés, peut mobiliser une quarantaine de mille hommes, bons tireurs et bons soldats à tous points de vue.

Les Monténégrins ont à un degré éminent le culte de la patrie, leur histoire est un long récit héroïque, et le Turc, l'ennemi héréditaire, a expérimenté à ses dépens leur ardeur belliqueuse et leur indomptable courage. Depuis la bataille de Kossovo (1389) jusqu'à nos jours, il a pénétré trois fois jusqu'à Cettigné, mais il n'a jamais pu s'établir dans le pays. Au bout de la grande rue s'élève, adossé au rocher, le monastère de la

Sainte-Mère-de-Dieu, demeure du prince évêque, sous le régime théocratique. De 1516 à 1851, en effet, époque à laquelle le *Vladika* Pierre II abdiqua la dignité épiscopale, se maria et prit le titre de *gospodar* (prince), le pouvoir fut théocratique au Monténégro. Au-dessus du couvent se dresse la *Tour des crânes* où l'on exposait, au bout de longues perches, les têtes des ennemis. Cette coutume existait chez les Turcs et l'on se doute du macabre échange qui se faisait entre les deux peuples, au temps des farouches et interminables guerres.

Mais quel que soit le tempérament combatif des Monténégrins, qui les rend insoucians et désœuvrés en temps de paix, il faut tout de même remarquer qu'ils vivent ordinairement de leurs récoltes. Des années comme 1910 et 1911, où les hommes s'exercèrent à la guerre et ne purent par conséquent s'occuper de culture, sont des exceptions. Ils doivent, dans ces cas-là, acheter du maïs à Scutari, mais en temps normal la récolte suffit au pays. En outre, quoique le Monténégro soit essentiellement pays d'importation, il arrive à exporter principalement en Autriche et en Italie du bétail, des peaux, de la laine, du tabac, et du

poisson, sérieux appoint dans le budget de ses recettes qui s'élève à environ trois millions de couronnes, c'est-à-dire, à un peu plus d'un million que la dette. Le rendement le plus fort est celui des douanes, il compte pour le tiers de la recette; vient ensuite l'impôt foncier, puis le monopole du sel et du tabac. Enfin les capitaux italiens, qui s'infiltrèrent de plus en plus dans le royaume, accroissent sa prospérité. La *Compagnie d'Antivari* a créé avec de l'argent italien le chemin de fer de Virpazar à Antivari ainsi que la navigation sur le lac de Scutari, elle entretient et exploite le port d'Antivari; d'autre part, la *Société commerciale d'Orient* s'occupe de banque, d'exportation et d'importation. On s'explique aisément d'une autre manière encore le resserrement des liens qui unissent depuis longtemps les deux pays : le succès politique que fut pour le roi Nicolas le mariage d'une de ses filles avec le roi d'Italie ne pouvait avoir pour son royaume que d'heureuses conséquences économiques. On pourrait presque dire du Monténégro ce que l'on disait de la maison d'Autriche, qu'il « grandit par les mariages ». On sait qu'en effet deux autres filles du roi Nicolas sont grandes-duchesses de Russie, une

autre, princesse de Battenberg; l'héritier présomptif, le prince Danilo, a épousé la princesse de Mecklembourg, son frère, le prince Mirko, une descendante des Obrenovitch.

Dans les derniers événements d'Albanie, le roi Nicolas, a, malgré ses soixante-dix ans, joué un rôle personnel prépondérant. Si, au même moment, une question plus grave n'eût accaparé l'attention de l'Europe, il n'est pas douteux que ce rôle eût intéressé davantage l'opinion. Les journaux ont néanmoins signalé et pour ainsi dire pris acte de ce qui s'est passé le 3 août 1911 à Podgoritza, petite ville de la frontière monténégrine. Ils n'ont peut-être pas assez insisté sur ce fait important plus encore pour l'avenir que pour le présent, que le protocole qui met fin, pour cette année du moins, au conflit albanoturc est l'œuvre du roi Nicolas. On sait que cet arrangement est favorable aux Albanais et que par conséquent les relations entre ceux-ci et les Monténégrins ne peuvent qu'en être meilleures. Si peu sympathiques que soient les rapports qui existaient jusqu'ici entre les deux peuples, il ne faut tout de même pas oublier qu'à Podgoritza, Antivari, Dulcigno, les Albanais forment une partie des sujets du roi,

qu'à Cettigné, presque tout le commerce est entre leurs mains; par conséquent un acte comme celui-ci peut, en raison du conflit que de grandes et irréductibles ambitions permettent toujours de redouter, être gros de conséquences.

*
*
*

Après un court séjour à Podgoritza où je pus constater la navrante misère des douze mille Malissores qui, pour échapper aux Turcs, s'y étaient réfugiés, je revins à Cettigné puis repartis bientôt en compagnie d'un journaliste américain pour Scutari d'Albanie.

Bien qu'à vol d'oiseau ces deux villes ne soient pas séparées par plus de 70 kilomètres, il faut une journée entière pour passer de l'une à l'autre. Une voiture nous mène d'abord à travers un paysage rocailleux jusqu'à la Rieka, petite rivière recouverte presque complètement de nénuphars, qui se jette dans le lac de Scutari. Nous nous embarquons sur un petit vapeur italien qui descend jusqu'au lac, suit un peu la côte et accoste à Virpazar. En temps ordinaire, le bateau plus important qui fait le service du lac arrive lui-même jusqu'à cette ville qui se trouve à l'estuaire

d'un autre petit cours d'eau. Mais comme les eaux sont excessivement basses, en ce moment, le transbordement d'un bateau dans l'autre se fait au large du lac. Avec des précautions infinies, le petit vapeur italien entre dans la rivière de Virpazar, débarque quelques marchandises et prend un assez grand nombre de passagers pour Scutari.

Mais au retour le bateau, plus chargé qu'à l'arrivée, touche par instants le fond. Le capitaine, en colère et inquiet, hurle en italien ses commandements au milieu du bruit des conversations et des jurons des matelots. Tout le monde s'en mêle, chacun donne son avis au matelot d'avant qui, armé d'une gaffe, menace les bords. Le capitaine invective les passagers qui se tiennent debout sur le pont et empêchent le pilote de voir devant lui. Il se décide à prendre lui-même la barre. Mais à peine l'infortuné a-t-il remplacé le pilote que le matelot d'avant laisse échapper sa gaffe et le bateau s'échoue. Je renonce à décrire l'expression à la fois de fureur et de dégoût qui se peint alors sur le visage du capitaine. Avoir affaire à un semblable personnel, à de tels passagers, à une pareille rivière! Il a lâché la barre qui n'est plus bonne à rien et parcourt le pont les

deux mains dans ses poches, en marmottant des choses, en ayant l'air de se désintéresser pour la vie à tout ce monde décidément trop stupide. Il ôte sa casquette, la remet plusieurs fois sans savoir évidemment ce qu'il fait, tant la colère et l'indignation bouillonnent en lui. Au bout de quelques minutes cependant, il reprend ses sens et ordonne machine en arrière. Lentement le *vaporetto* se dégage et le trajet s'achève sans encombre jusqu'au navire qui attend au large. Encore un indescriptible brouhaha quand il s'agit de passer d'un bord à l'autre. Je ne peux m'empêcher d'être inquiet pour mes valises qui volent par-dessus les bastingages et se mêlent à des paquets de toute nature.

Enfin chacun s'installe et nous mettons le cap sur Scutari, situé à l'autre bout du lac. Le trajet de 40 kilomètres environ est vraiment admirable ; sur les deux rives de hautes montagnes tantôt tombent à pic sur l'eau, tantôt servent de rideau à des cultures qui déclinent jusqu'au lac et se terminent en marais. On m'indique l'endroit où nous quittons le royaume. En effet, presque la moitié du lac appartient au Monténégro qui tire grand profit de la pêche et des rives fertiles, ce

qui explique aisément ses ambitions peu dissimulées de ce côté. En tout cas, il désirerait entreprendre avec la Turquie des travaux destinés à remettre le fleuve Drin dans sa direction primitive, car le lac subirait de ce fait un abaissement de niveau de trois mètres qui mettrait à découvert 12 000 hectares de terre fertile. De nombreux projets ont d'ailleurs été soumis dans ce but aux deux gouvernements. L'un d'eux a été élaboré par un de nos compatriotes, M. Briot, ingénieur au service de la Turquie. Grâce à son obligeance, j'ai pu me documenter sur cette question qui, d'après des nouvelles récentes de Constantinople, revient à l'ordre du jour.

C'est vers 1846 que le Drin se divisa à la hauteur du village de Mjet, à dix kilomètres environ au sud-ouest de Scutari, et vint se jeter en partie dans la Bojana, émissaire du lac, tout près de cette ville. En 1870, puis en 1882, des travaux furent entrepris afin d'éviter les inondations qui, de ce fait, avaient lieu chaque année à Scutari. « La grande faute, assure M. Briot, fut d'essayer d'approfondir, en aval de la bifurcation, l'ancien lit du fleuve. Les crues reformèrent chaque année l'obstacle. Il ne faut jamais essayer de draguer les rivières à pentes

accentuées ou à régime torrentiel comme le Drin. » Le remède que cet ingénieur préconise et qu'il développe dans un rapport exposé avec beaucoup de science et de talent serait, en gros, de draguer plutôt la Bojana et de maintenir le Drin par des digues.

*
* *

Vers cinq heures, notre bateau jette l'ancre assez loin de Scutari, la baisse des eaux l'empêche de s'en approcher davantage. Nous voyons alors se détacher de la rive plusieurs longues et étroites embarcations appelées *londras* qui ressemblent à des pirogues. Elles s'approchent du vapeur pour transporter les voyageurs jusqu'à la ville. L'une d'elle amène les autorités turques chargées d'examiner les passeports des étrangers. Après cette formalité, nous montons, mon confrère américain et moi, dans une barque, et deux gaillards coiffés de fez blanc albanais et vêtus seulement d'une chemise et d'un pantalon de toile ridiculement large nous mènent à force de rames vers la ville.

Nous avons perdu beaucoup de temps, et le soleil a disparu derrière les montagnes; mais les nuages pourpres se reflètent sur celles de la rive

opposée; elles prennent alors des tons de rouille qui composent, avec les ombres déjà opaques, les mauves des lointains, le bleu profond du ciel, la verdure des marais qui nous entourent, une admirable palette. Des vols de flamants passent près de nous, se posent légers sur les joncs qu'ondule une brise tiède, repartent, se posent un peu plus loin, sans cesse en route comme pour se dédommager du repos où les a tenus l'épouvantable chaleur du jour. Soudain, nous apercevons comme une troupe blanche de grands oiseaux posés très haut dans un pli de la montagne. Au même moment, notre batelier nous les signale en prononçant des mots albanais dont nous n'avons pas besoin de saisir le sens, car nous avons reconnu les tentes des soldats turcs. Savamment dissimulé, ce poste du mont Tarabos surveille l'autre rive et voit jusqu'à Touzi, où l'on se battait encore il y a peu de temps. Nous approchons de la ville, voici la colline qui la domine avec, à son sommet, une vieille citadelle serbe démantelée. Enfin, nous débarquons à la douane au milieu d'un désordre de gens et de choses comme on n'en voit qu'en Orient. Nos valises encore une fois passent de mains en mains, s'abattent sous un hangar dégoûtant où nous devons les ouvrir

à terre pour permettre au douanier, un grand vieillard en complet bleu crasseux qui n'a rien d'administratif, de palper de ses mains sales nos vêtements et notre linge.

Nous montons dans une victoria blanche de poussière attelée de deux minuscules chevaux blancs à poil long. Deux domestiques de l'unique hôtel habitable que j'ai averti télégraphiquement de notre arrivée prennent place sur le véhicule, l'un à côté du cocher, l'autre avec nous, nos bagages sont répartis dans la capote, sur le siège et sous nos jambes, et, dans cet équipage, nous faisons trois kilomètres. Nous filons au trot dans un nuage de poussière, d'abord sur une route peu fréquentée, puis nous entrons dans une autre qui, au contraire, est pleine de monde. A la bifurcation, le domestique, assis en face de nous, nous indique à notre droite l'entrée du bazar d'où sortent tous ces gens qui ont fermé boutique et vont coucher en ville. Nous laissons le bazar derrière nous et suivons la même direction qu'eux. Quel singulier spectacle! Qu'on s'imagine un quartier ouvrier de Paris, à midi, quand la cloche sonne ou que la machine siffle le déjeuner. Tous les ateliers s'ouvrent à la fois et un flot d'êtres

humains s'échappe. Ce qu'il y a de particulier ici, c'est que ce monde est habillé, j'allais dire costumé d'une façon bizarre; les hommes portent, comme nos bateliers de tout à l'heure, un énorme fez blanc qui rappelle de loin un chapeau de clown, un pantalon blanc d'une ampleur à en faire trois avec, et le plus souvent un boléro blanc également, orné quelquefois de passementeries. Rarement ce boléro est de couleur foncée; rarement aussi à Scutari le fez blanc est remplacé par un fez rouge très bas duquel pend une épaisse caudule bleue qui repose sur les épaules et que l'on remarque surtout dans l'Albanie du Sud. Les femmes ont un costume étrange et inélégant composé d'un manteau qui recouvre tout le haut de leur corps et s'arrête au-dessus du genou, et d'un pantalon d'une ampleur double de celui des hommes et qui naturellement rend leur démarche très difficile et disgracieuse au possible. Elles sont en outre voilées de sorte qu'on ne sait quelle masse informe on a devant soi. Le manteau de quelques-unes est rouge avec un grand col marin de même couleur, qu'elles rabattent sur leur tête, ce qui les fait ressembler à de monstrueux insectes dressés sur les pattes de derrière.

Nous dépassons, en nous rendant à l'hôtel, de

nombreux cavaliers mêlés à la foule. Ce sont eux-mêmes des marchands du bazar qui rentrent en ville, montés sur de petits chevaux comme en a la cavalerie turque. Leurs pieds touchent presque le sol de chaque côté de leur monture, et graves comme des bonzes, ils égrènent leur chapelet à dix-neuf grains, au pas saccadé de la bête. Nous apercevons des tentes de soldats dans un terrain vague que borde la route. Ce sont les troupes qu'on a fait venir d'Asie pour les événements actuels et qu'on n'a pu loger dans la caserne. Des groupes de soldats sont en prière, les regards tournés vers le couchant, et récitent le Coran en exécutant à l'unisson les genuflexions et les gestes rituels. Dans le terrain voisin, des tziganes mangent et fument autour d'un brasier. Les femmes en voiles jaune, bleus et rouges tirent de leur pipe de grosses bouffées de fumée, ayant à côté d'elles une marmaille grouillante et sale.

Enfin notre voiture atteint les premières rues de Scutari, puis la rue principale dans laquelle se trouve notre hôtel.

Inutile de songer à sortir après le dîner, la ville est en état de siège et à neuf heures personnes ne doit plus circuler dans les rues. Nous nous con-

tentons de nous asseoir dehors devant l'hôtel, car nous ne sommes pas pressés d'étouffer dans nos chambres, et nous regardons, en fumant des cigarettes, passer les patrouilles de soldats turcs.

* * *

Scutari d'Albanie est un grand village d'aspect banal où l'on cherche en vain quelque belle construction. La cathédrale catholique, est, quoique vulgaire, l'unique bâtiment qui mérite d'être signalé. L'archevêque, Mgr Sereggi, élu depuis peu de temps, est le premier prélat albanais. Il est né à Scutari même. C'est un homme encore jeune, grave et au fait comme personne de la situation du pays.

Le caractère turc et le caractère albanais n'ont pas de secrets pour Mgr Sereggi, aussi ne se fait-il aucune illusion sur la durée de l'arrangement de Podgoritza. Il durera peut-être tout l'hiver, mais dès que les sentiers seront secs, que l'on pourra sans risquer de glisser et de se casser le cou parcourir la montagne, escalader les rochers à pic, les coups de fusil partiront de nouveau.

Je passe trois jours en interviews politiques avec plusieurs personnalités turques dont l'accès

m'est facilité par l'obligeante entremise de notre consul. A les entendre, tout est pour le mieux dans la Jeune-Turquie et l'on y peut constater les progrès quotidiens de la civilisation.... Quelle différence avec ce qui se passait il y a seulement trois ans!... L'ère de liberté qui a commencé pour l'empire en 1908 est aussi le point de départ d'une prospérité qui ira toujours croissant.... Ces balivernes, que les Jeunes-Turcs répètent sans se lasser, nous savons à présent ce qu'elles valent. Trop d'hommes, trop d'écrivains politiques parmi ceux mêmes qui se sont au début de l'aventure montrés les mieux disposés en faveur du nouveau régime ont donné depuis lors leur opinion pour que nous puissions conserver le moindre doute. Il est bien établi que les tendances libérales des jeunes maîtres de Constantinople s'appellent le turquisme et le panislamisme et que le reste leur importe peu.

*
* *

Plusieurs écrivains ont décrit les coutumes singulières des montagnards albanais. Je me suis fait confirmer dans le pays ce que j'avais lu à ce sujet. Les plus curieuses coutumes sont celles qui régle-

mentent le droit de succession, l'achat et la vente, l'indemnité due pour dommage à la propriété d'autrui, enfin et surtout le droit de vengeance, plus ou moins étendu selon que la victime a été tuée ou simplement blessée. Tout Albanais connaît sur le bout du doigt ces coutumes qui, suivant la tradition, ont été recueillies par un chef appelé Lek Dukadjini qui aurait vécu à la fin du xv^e siècle, du temps du héros albanais Scanderbeg. En tout cas elles remontent certainement à une haute antiquité, puisqu'on en trouve dans *Illiade* et *l'Odyssee* de frappantes analogies. Pour en surveiller l'exécution, des chefs sont élus qui portent le nom de *bajraktars* chargés de traiter toutes les affaires qui concernent l'ensemble de la tribu. La principale fonction du bajraktar est le commandement à la guerre. Au-dessous de lui il y a des chefs de quartiers et des chefs de familles.

La division existe entre les différentes tribus, elle est du reste entretenue par le droit de vengeance qui s'exerce constamment et d'une manière rigoureuse. L'homme qui ne venge pas l'attentat commis sur l'un des siens, est déshonoré. Toutefois, les tribus savent quand il le faut mettre l'intérêt national au-dessus de leurs dissensions et

c'est ce que l'on a vu cette année et ce que l'on verra encore. Quand il s'est agi de défendre contre les Turcs précisément les coutumes dont je viens de parler, on oublia tous les griefs dans la résistance commune. Certes, je ne pense rien de bon du droit de vengeance et des autres droits de même genre, et je loue les Jeunes-Turcs de vouloir importer dans ce pays un peu des trésors de civilisation qu'ils ont découverts à Constantinople, mais je n'approuve guère leurs procédés d'importation. Habités aux faveurs de l'ancien régime, sous lequel ils vivaient indépendants, les Albanais ne sont nullement préparés à reconnaître le pouvoir central de Constantinople et à accepter la Constitution dont ils n'éprouvent nul besoin, dont ils n'ont pas même la notion exacte. C'est peu à peu que les Turcs ou d'autres les amèneraient à des conceptions politiques qui pour le moment les dépassent. Mais « la méthode forte » a fait ses preuves cette année. La défaite morale des Turcs en Albanie a été complète. Pour ma part j'estime que les grands travaux projetés dans ce pays, routes, chemins de fer, canalisation, etc., mettant forcément en contact les habitants avec un élément policé et instruit, serviront davantage la cause de

la civilisation que tous les iradés de Dolma-Bagtché ou les incendies d'un Torgoud pacha. J'ai même rencontré des Turcs qui étaient de cet avis.

* *
* *

De Scutari, mon itinéraire me conduisait à Antivari où je devais m'embarquer pour l'Italie. Je m'informai donc des heures de bateau pour la traversée du lac. Les avis variaient entre neuf et onze heures du matin. Pourtant, la majorité se prononçant pour neuf heures, je m'arrangeai pour me trouver au bord du lac vers huit heures, comptant trois quarts d'heure pour rejoindre en barque le vapeur ancré au large. J'avais calculé sans la douane. Le même vieillard au complet bleu, qui déjà avait visité mon bagage à l'arrivée, palpa de nouveau mes vêtements de ses mains sales et fut très intrigué par une courroie de cuir, qui sert généralement chez nous à rouler les couvertures de voyage et qu'il trouva dans ma valise; sans doute la prit-il pour quelque équipement militaire que j'allais livrer aux Monténégrins à l'autre bout du lac. Réflexion faite cependant, il ne jugea pas nécessaire d'avertir son gouvernement et se contenta de faire une moue significative et pleine de

doute. Mais pendant cette opération le temps filait et le vapeur menaçait d'en faire autant. En effet, à peine m'étais-je installé dans une *londra* avec mon confrère américain que nous vîmes de la fumée s'échapper de la cheminée du bateau. Que faire? Le capitaine nous attendrait-il? Et de si loin, cachés du reste par les roseaux, nos signaux seraient-ils remarqués? Le flegme de mon compagnon ce jour-là m'exaspéra. Songez que nous étions un dimanche et qu'il nous eût fallu attendre jusqu'au mercredi le bateau suivant. Aussi quel soulagement quand je fus enfin assez près pour crier qu'on nous attendît! Je montai à bord précipitamment, encore sous l'empire de l'émotion que j'avais eue. Il était tout près de neuf heures et demie. Je crus qu'on allait lever l'ancre une fois nos bagages transbordés. « On part? demandai-je au premier matelot italien que je vis devant moi. — Non, me répondit-il. — Mais alors, à quelle heure? — Je ne sais pas. Ça dépend de la poste. » On attendait les lettres de Scutari. Un sourire de supériorité effleura, à ces mots, les lèvres rasées de mon Américain. De fait nous vîmes arriver, longtemps après nous, une *londra* contenant des sacs de lettres, et nous ne levâmes l'ancre qu'à onze heures....

De ce moment alors une autre angoisse me prit; allais-je avoir la correspondance d'abord du chemin de fer de Virpazar à Antivari, puis celle du bateau de nuit d'Antivari à Bari? Le capitaine ne put, hélas! me garantir que la première; mais voilà qu'à Virpazar une visite médicale motivée par le choléra qui régnait dans le vilayet de Scutari, retarde d'une bonne heure le départ du train pour Antivari. Pour plus d'agrément encore, nous trouvons à la gare une foule de voyageurs endimanchés qui se rendent aux différents hameaux que dessert le petit train. Une bande de tziganes en partance pour une patrie nouvelle encombre aussi le quai. Les femmes vêtues de corsages et de jupes multicolores se confondent avec les multiples paquets qu'elles emportent et qui contiennent leurs hardes. On remplit un fourgon de ces bagages pittoresques, mais d'une propreté douteuse, puis, comme les voyageurs sont nombreux, le chef de train, un superbe Monténégrin, ne tolère point que nous conservions nos valises dans le compartiment et exige que nous les mettions dans ledit fourgon. Nous protestons successivement en plusieurs langues, mais, en dépit de nos protestations, il nous faut obtempérer à l'injonction de cet inflexible et incorruptible

employé qui se refuse à donner le signal du départ tant que nous ne nous serons pas séparés de nos valises. Nous cédon's à cet argument.

Pendant plusieurs heures le train traverse un cahos de roches grises, au milieu desquelles de maigres cultures apparaissent çà et là; enfin, voici la mer, la rade d'Antivari, admirablement bleue et joliment courbe. Le temps que le train met à descendre la montagne, je jouis d'un coup d'œil merveilleux et j'en jouis pleinement, car de là-haut, j'ai tout de suite vu le vapeur italien à bord duquel je traverserai cette nuit l'Adriatique....

4^{er} janvier 1912.

II

LA QUESTION ALBANAISE

En dépit de l'argent semé en Albanie par la Commission ottomane des réformes, les Albanais ont recommencé à s'agiter. Les libéralités du gouvernement n'auront servi qu'à couper pour un temps la fièvre qui s'empare chaque année de ce peuple à la même époque, et à retarder des événements qu'on ne pouvait malheureusement que trop prévoir. Si habitué que l'on soit à recevoir au printemps des nouvelles inquiétantes d'Albanie, l'état de guerre dans lequel se trouve cette année la Turquie rend ces nouvelles particulièrement alarmantes. On se représente aisément le surcroît de difficultés qu'éprouvera la Turquie, si, comme l'an dernier, elle se voit

obligée d'immobiliser dans les montagnes des Malissores et des Mirdites, des forces dont elle peut d'un jour à l'autre avoir besoin ailleurs.

J'ai sous les yeux le numéro du *Progrès de Salonique*, du 8 mai 1910, qui contient une interview de Mahmoud Chevket pacha. Je me souviens de la joie et de la fierté du jeune rédacteur qui avait obtenu du ministre de la Guerre cette déclaration : « Si une puissance étrangère, profitant de nos luttes intestines, nous déclarait la guerre, je marcherais contre elle avec mes troupes et avec les rebelles albanais eux-mêmes. Parfaitement, la rébellion tomberait en quelques heures, si une déclaration de guerre mettait notre territoire en danger. » Hélas ! la guerre est déclarée par l'Italie, et les Albanais créent à la Turquie les mêmes ennuis qu'auparavant. Ceux que le D^r Nazim bey, comme Chevket pacha, me donnait en 1910, à Salonique, pour des rebelles qu'on allait mettre promptement à la raison, combattaient déjà pour leurs privilèges et leur indépendance. A entendre les membres de l'Union et Progrès, les Albanais n'étaient mécontents que de leurs beys, sorte de seigneurs féodaux qui les pressuraient, les ruinaient impitoyablement. « Nous

abattrons la féodalité des beys, avait dit un Jeune Turc un peu plus tôt à M. René Pinon, et toute la masse des Albanais sera pour nous. » Singulière illusion ! la vérité est qu'à présent encore, absolument comme l'année dernière, c'est sous les ordres de leurs beys, ou *bajraktars*, c'est-à-dire porte-drapeau, qu'ils font campagne contre les Turcs¹.

Il est manifeste que ceux-ci ont manqué du

1. Il me paraît intéressant de rapprocher de la déclaration faite à M. René Pinon, ce que me disait à Salonique, au printemps de 1910, le D^r Nazim bey : « Jusqu'au 24 juillet 1908 les Gouvernements avaient eu quelque autorité dans les villes et leurs environs, mais aucune sur la population des montagnes. Là, les Albanais prétendaient demeurer indépendants, libres de toute espèce de devoirs envers l'État. En outre, sous l'influence de leurs beys, ils attaquaient les habitants des plaines, prélevaient sur eux des impôts, exigeaient une somme de chaque propriétaire sous peine de lui enlever ses moutons. Ces chefs de bandes avaient des attaches aux palais d'Abdul-Hamid, en raison de leurs qualités guerrières, ce dernier en avait choisi quelques-uns comme gardiens de sa personne. La tyrannie de ces hommes sur le pays était telle que le gouvernement se vit obligé d'y envoyer l'an dernier Djavid pacha. Partout où celui-ci passa les Albanais reconnurent une force supérieure à celle des beys et ne se gênèrent pas pour déclarer : Si l'on pendait vingt beys l'autorité du gouvernement s'imposerait immédiatement. Malgré tout, le règne des beys n'était pas encore terminé. Le gouvernement constitutionnel songea à une seconde expédition qu'empêchèrent les difficultés survenues du côté de la Bulgarie et de la Crète. L'expédition fut remise, quand soudain le refus des Albanais de payer l'impôt et de satisfaire à l'obligation du service militaire en précipita l'exécution. »

plus élémentaire sens politique dans la façon dont ils ont traité les Albanais. Au lieu de réfléchir, et de considérer l'état essentiellement primitif dans lequel avait été laissé ce pays, ils prétendirent lui imposer au lendemain de la révolution, et en vertu des principes de centralisation et d'égalisation chers à leur cœur, les mêmes obligations qu'aux habitants de Péra et de Galata. Je n'insiste pas sur cette erreur primordiale, cause de déboires passés, présents, et probablement futurs pour le nouveau régime. Je rappelle seulement les campagnes cruelles de Djavid et Torgoud pachas pour réduire des populations ignorantes et pauvres, et qui n'ont servi qu'à réveiller parmi elles un esprit nationaliste qui avait fait son apparition vers 1870, et qui s'atteste maintenant chaque année davantage. J'ai constaté sur le théâtre même des opérations, disons mieux, des exécutions, la maladresse d'un gouvernement qui, faute d'expérience, eût pu au moins faire preuve de jugement, si l'ambition puérile d'étonner le monde par le modernisme de ses principes ne l'avait rendu aveugle. Les maisons brûlées, les habitants traqués comme des bêtes, se réfugiant de l'autre côté de la frontière, et y vivant pendant

huit mois, en rase campagne, de la générosité d'étrangers, tel était le spectacle qui s'offrait à moi l'été dernier à Podgoritza, à la frontière monténégro. On sait qu'un protocole, œuvre du roi de Monténégro, fut signé dans ce village entre Albanais Malissores et Turcs, aux termes duquel ces derniers accordaient une amnistie générale pour tous ceux qui avaient pris part à la révolte; ils acceptaient en outre que les impôts ne fussent pas perçus durant deux années, que tout le monde portât des armes, excepté dans les villes et les bazars, etc. Bref, pour sortir de l'impasse où elle s'était engagée, la Porte capitulait. Dès le début de la campagne, quiconque connaît les Albanais, pouvait prévoir que les Turcs aboutiraient à cette alternative : céder ou anéantir la population par le massacre. La crainte de l'Autriche fut pour eux bonne conseillère. La menace d'une intervention diplomatique, que cette puissance laissa planer sur les événements, indiquait assez qu'elle s'y intéressait au point de ne pas permettre qu'ils s'aggravent outre mesure. Le gouvernement jeune-turc ne supportait pas l'idée d'une intervention dont son prestige eut trop souffert et d'autre part il savait combien les interventions sont dange-

reuses pour l'intégrité de l'Empire. J'eus la preuve de ses appréhensions en causant longuement à Budapest avec l'ancien ministre de l'Instruction publique, Hakki bey Babanzadé, qui se rendait en mission à Vienne auprès du comte d'Ehrenthal. Constantinople préféra donc mettre les pouces. Cependant la confiance ne pouvait plus renaître parmi les Albanais ruinés, et bien peu au fait de l'état d'esprit de ces tribus primitives sont ceux qui ont pensé que l'ébauche de réformes qui fut faite depuis lors, suffisait à assurer le calme pour le temps où la neige serait fondue, où les sentiers seraient secs, où la température permettrait de reprendre la montagne. Au dernier moment, la Commission des réformes, conduite par le ministère de l'Intérieur, a voulu enrayer le mouvement qui se dessinait. Peine perdue; les journaux annoncent que la région d'Ipeck et de Diacova s'est soulevée. En outre, les Mirdites réclament les avantages que le protocole du 3 août 1911 accorde aux Malissores. Ce sont incontestablement les plus redoutables guerriers du pays, toujours en lutte, même les uns contre les autres. Soixante-dix pour cent des hommes meurent assassinés en Mirditie. Ils avaient com-

mencé la révolte l'an dernier, puis avaient laissé les Malissores la continuer, mais je me rappelle la crainte qu'éprouva, tout l'été, la population de Scutari de les voir entrer de nouveau en ligne.

En somme, la question albanaise, dont les Jeunes-Turcs ont voulu nier l'existence, se pose aujourd'hui dans les mêmes termes que les années précédentes; d'une part, exaspération du nationalisme albanais qui tend à l'autonomie et qu'exploitent avec soin l'Autriche et l'Italie; d'autre part, effort des Turcs pour garder à tout prix sous leur domination un peuple mahométan et autochtone — qualités qui suffiraient à expliquer leur acharnement, car l'Albanie une fois séparée de l'empire, il ne resterait plus en Turquie d'Europe que des Bulgares, des Grecs, des Serbes, autant de sujets d'origine étrangère et de religions différentes.

*

**

Pour comprendre le mouvement albanais, il faut considérer l'Albanie de deux points de vue : intérieur et extérieur.

L'Albanie est une région montagneuse facilement défendable, dont les habitants aborigènes

ont au cœur un profond amour de l'indépendance et un culte pour leurs traditions. Chaque fois que les Turcs surent exploiter leurs qualités, ils trouvèrent en eux d'excellents soldats. Il suffisait pour cela de respecter leurs mœurs, et de leur accorder certains privilèges. Abdul-Hamid les exemptait d'impôt et de service militaire et il en avait fait ses gardes du corps. Les Jeunes-Turcs, pour se les ménager, leur avaient d'abord promis de reconnaître leurs privilèges; mais la promesse n'ayant pas été tenue, les Albanais se révoltèrent, et non seulement revendiquèrent lesdits privilèges, mais réclamèrent l'autonomie de leur pays. Ainsi, contrairement à ce que prétendent encore aujourd'hui les Jeunes-Turcs, en dépit de l'évidence même, ce n'est pas seulement de revendications de mécontents qu'il s'agit, mais d'un véritable mouvement national. Voilà pourquoi, avec une autre raison que je vais indiquer, l'apaisement devient si difficile, et pourquoi l'on peut dire qu'il existe réellement une « question albanaise ».

J'insiste sur l'injustice que commettent les Turcs en brutalisant les Albanais. Ils oublient que pendant des siècles avant le jour où ils décidèrent

de leur octroyer de force les bienfaits de la Constitution, ils n'ont jamais rien fait pour améliorer leur sort. Sans doute le particularisme de ces gens s'attesta de tout temps, difficile à réduire, et d'ailleurs j'ai rappelé qu'à condition qu'ils voulassent l'admettre, les Sultans s'en accommodaient. Mais si l'état arriéré dans lequel ils furent laissés s'explique jusqu'à un certain point par ces raisons, il n'en est pas moins vrai que les Jeunes-Turcs « n'ont pas le droit d'exiger que les Albanais soient des citoyens éclairés de l'empire ottoman, avant de les avoir instruits ». J'emprunte cette phrase à M. René Pinon, et j'ajoute avec lui que les procédés violents à leur égard sont une faute lourde, « car en admettant que les troupes régulières viennent à bout d'eux partiellement, l'insurrection renaîtra aussitôt les soldats passés ». Le soulèvement d'aujourd'hui le prouve.

J'ai dit que pour comprendre les révoltes successives auxquelles nous assistons en Albanie, il fallait aussi considérer ce pays d'un point de vue extérieur.

En effet, la situation géographique de l'Albanie est telle que deux puissances, l'Autriche et

l'Italie, s'y livrent en champ clos une lutte d'influence de tous les jours.

Si l'on regarde une carte d'Europe, on remarque que les voies ferrées qui aboutissent à Salonique, à Constantinople et à Constanza descendent toutes trois de Budapest, c'est-à-dire de Vienne et, si l'on veut, de Berlin. En un mot, les intérêts économiques qui s'épanchent du nord au sud à travers les Balkans, sont des intérêts germaniques et, selon la règle, l'influence politique les suit. Or des voies transversales ont été projetées, qui toutes traversent l'Albanie de l'est à l'ouest; d'abord la ligne de Constantinople à Salonique serait prolongée jusqu'au canal d'Otrante, et aboutirait à Avlona. La Bulgarie pousserait la ligne de Varna à Sofia par Uskub jusqu'à Durazzo. Enfin les Serbes relieraient Nich sur la route de l'express-Orient à Antivari. « Supposez ces projets réalisés, écrivait un publiciste il y a deux ans, Brindisi, au talon de la botte italienne, se trouve à quelques heures des trois terminus Antivari, Durazzo, Avlona. Les vins, les pâtes alimentaires, les cotonnades et la quincaillerie italiennes se répandent à travers toute la péninsule. Le bétail et les cuirs albanais, les porcs serbes, les maïs, et les blés bulgares et roumains

descendent vers l'Adriatique. Brindisi se trouve plus près que Vienne de la mer Noire. Les courants commerciaux changent de sens, les influences politiques aussi. Serbes, Bulgares, Roumains et Turcs s'affranchissent de la tutelle austro-allemande. On ne regarde plus vers Vienne, mais vers Rome. L'Italie, par-dessus le Danube, donne la main à la Russie; la route de la mer Egée est barrée aux Allemands, le Habsbourg se brouille avec la maison de Savoie, la Triple se disloque et la face de l'Europe est changée¹. »

* *

Ce coup d'œil, jeté au delà de la misérable contrée dont nous nous occupons, lui donne soudain une importance, qu'au premier abord on ne lui suppose pas. On conçoit alors les raisons de la lutte quotidienne que s'y livrent l'Autriche et l'Italie, et la tactique de chacune de ces puissances. Que veut l'Autriche? Empêcher que des lignes de chemins de fer transversales déplacent ou dispersent à son détriment, les intérêts qu'elle draine jusqu'en Orient. Son intérêt à elle sera donc de maintenir le

1. Francis Delaisi, *La Révolte albanaise et l'équilibre européen*, dans la *Grande Revue* du 10 juillet 1910.

statu quo en Albanie, en Macédoine, et le *statu quo*, ne nous y trompons pas, c'est pour elle l'anarchie pure et simple, « l'enfer du *statu quo* » écrivait M. Victor Bérard, en particulier la résistance des Albanais, et comme je le disais en commençant, l'exploitation habile de l'esprit nationaliste albanais. On sait qu'en vertu des traités intervenus au XVIII^e siècle entre la Turquie et l'Autriche, cette puissance a le protectorat des catholiques en Albanie. En conséquence, elle y entretient un clergé franciscain qui se charge d'y répandre son influence et d'exciter, à l'occasion, le patriotisme des habitants. En outre, ses consuls distribuent à bon escient des espèces sonnantes, comme cela se fit l'an dernier, lorsque Torgoud pacha eut achevé son œuvre dévastatrice. J'ai pu savoir exactement ce que le consul d'Autriche à Scutari donnait aux Malissores qui faisaient queue à sa porte : trois napoléons aux chefs, cinq medjidiehs aux autres. Évidente supériorité sur l'Italie, dont le consul au même moment ne distribuait qu'un napoléon et deux medjidiehs ; car l'on conçoit que l'Italie, qui poursuit également une politique d'influence, n'ait guère auprès des populations le choix des moyens, et doive employer les mêmes que l'Autriche, dans

la mesure où elle le peut. Les Jésuites et ses consuls font pour elle l'office des Franciscains et des consuls autrichiens pour sa rivale. Sa position géographique lui permet de viser la côte et d'y établir sans trop de peine des comptoirs, des compagnies de navigation qui sont en même temps des banques. Le voisinage du Monténégro, dont la dynastie est liée à la sienne par les liens d'une étroite parenté, la seconde dans ses voies. Sans doute il n'est pas dans son intérêt futur que l'anarchie se perpétue ; elle a besoin au contraire de calme et de sécurité pour réaliser ses projets, mais le moyen pour l'instant d'arracher ce pays aux Turcs et aux Autrichiens autrement qu'en lui suggérant de n'appartenir ni aux uns, ni aux autres ? Et voilà pourquoi, derrière le mouvement national de ces dernières années, la main de l'Italie comme celle de l'Autriche s'est toujours laissée voir. Je me rappelle ces jeunes Italiens, de Ricciotti Garibaldi, réunis l'été dernier à Podgoritza. Triste phalange, certes, mais dont la présence en ce lieu ne laissait pas que d'être significative. Le piquant, c'est que jusqu'à présent les deux larrons, autrichien et italien, peuvent se demander qui l'on trompe ici. De voies ferrées nouvelles les Albanais ne veulent

entendre parler à aucun prix, qu'elles profitent à l'Autriche comme celle que préconisait le comte d'Ehrenthal entre Sérajevo et Mitrovitza, ou bien à l'Italie comme celles qui aboutiraient à l'Adriatique. Ils savent trop bien que plus leur massif sera accessible, plus leurs privilèges, leur indépendance seront compromis. En quelques heures les trains amèneront des troupes jusque dans leurs repaires, et les révoltes seront étouffées dans l'œuf. Ce n'est pas sans raison qu'ils attribuent le succès de leur résistance de tous les temps aux difficultés qu'un ennemi éprouve à parvenir en force jusqu'à eux.

*
* *

Le problème qui se pose en Albanie est trop complexe pour qu'on en aperçoive dès à présent la solution. Aussi bien, comme pour d'autres problèmes du même genre, on peut se demander s'il ne vaut pas mieux qu'il reste sans solution, tant paraissent inquiétantes les résolutions qui dicteraient celle-ci aux intéressés. Quand le remède doit être pire que le mal, il est préférable de n'en pas faire usage, et c'est peut-être le cas pour la question albanaise. En tout cas les Jeunes-Turcs feraient preuve de

justice et de prudence en montrant à l'égard des Albanais une grande patience, une exceptionnelle indulgence, en tenant la promesse qu'ils leur ont faite de les instruire et d'améliorer l'état de leur pays, en cherchant à les convaincre, autrement que par la force, de laisser pénétrer dans leurs montagnes la civilisation et le progrès.

1^{er} juin 1912.

POST-SCRIPTUM

Lorsqu'au retour de mon voyage en Albanie d'il y a deux ans, j'écrivais que « l'intérêt lointain mais sûr qui s'attacherait un jour aux événements de ce pays » m'avait incité à le visiter, je ne pensais pas que mes prévisions fussent à la veille de se réaliser. « Le feu a pris aux Balkans », et l'on peut dire que c'est l'Albanie par ses révoltes incessantes qui l'y a mis ; l'impuissance manifeste des Turcs à venir à bout des Albanais encouragea les peuples des Balkans autant que le débarquement des Italiens en Tripolitaine. Si le feu ne s'est pas propagé à l'ouest de l'Europe, c'est grâce à la diplomatie des puissances, aussi voudra-t-on bien reconnaître que les négociations et les ententes diplomatiques ont eu pour une fois quelque efficacité.

Les récents événements balkaniques et le nouvel

état de choses qui est entrain d'en découler sont trop connus pour qu'il soit utile d'en reparler ici. Pour ce qui est de l'Albanie, sa situation n'est plus celle d'avant la guerre; mais au problème qu'elle constituait pour l'Autriche et l'Italie et que j'avais tenté d'exposer alors, s'ajoute une complication serbe, monténégrine, bulgare, grecque, musulmane. On aurait pu croire à un certain moment que l'Autriche et l'Italie allaient s'entendre pour se partager le pays; celle-ci s'incrustant dans l'Albanie du sud, celle-là conservant celle du nord; mais le port de Valona restait entre elles la pomme de discorde qui rendait impossible tout arrangement de ce genre. Et cela se conçoit aisément, car celle qui posséderait ce port *embouteillerait* l'autre au fond de l'Adriatique. La concurrence est âpre entre les deux nations que leur adhésion à la Triple Alliance préserve des coups qu'elles seraient naturellement enclines à se porter; non point que la moindre sympathie entre ici en ligne de compte, mais plutôt la crainte de voir, le cas échéant, la troisième alliée et la plus forte réclamer la part du lion. Si pourtant elles s'accordent pour élargir le plus possible les frontières du futur État albanais, c'est qu'elles accroissent

ainsi le champ de leurs ambitions, mais elles agrandissent par là même le théâtre de leur querelle.

Je n'essayerai pas plus aujourd'hui qu'autrefois de prévoir l'avenir de l'Albanie. Trois autorités s'exercent actuellement sur elle à Valona, à Durazzo, à Scutari; avant même la fixation de ses limites, elle devient objet de litige entre ses voisins; sa population à tous points de vue divisée et querelleuse entend choisir son maître; chrétiens, orthodoxes et musulmans ne manqueront pas de protecteurs empressés et du reste intéressés. Plaignons le prince que les puissances chargeront d'imposer un gouvernement à des clans qui n'ont jamais accepté de soumission ni de règle commune, et qu'elles enverront régner sur des hommes qui, suivant le rapport du général Donzelot, gouverneur des Iles, au duc de Feltre en date du 1^{er} décembre 1810, « ne connaissent d'autre métier que celui de tirer avec assez d'adresse un coup de fusil ». Aussi bien les événements qui viennent d'avoir lieu ne sont peut-être que la première phase des convulsions orientales prévues depuis si longtemps. L'Albanie sera-t-elle encore la cause initiale de chocs pires que ceux auxquels nous

venons d'assister, ou bien ce péril passera-t-il d'Europe en Asie et quelqu'un s'avisera-t-il d'attiser le feu qui couve entre Beyrouth, Smyrne et Trébi-zonde?

Un nouvel état de choses naît du fait de l'effondrement de l'Empire turc d'Europe et de son remplacement par les États balkaniques, mais qui ne constitue pas une garantie absolue de paix. Une nouvelle guerre entre ces États ne peut être évitée qu'à la condition que les puissances trouvent le moyen d'obliger chacun d'eux à traiter décentement leurs sujets de race étrangère. Le moyen que des hommes avertis préconisent dès à présent, si lointaine, si incertaine qu'apparaisse aujourd'hui la possibilité de l'appliquer, c'est une fédération des Balkans qui, outre « qu'elle éliminerait les intrigues des grandes puissances rivales, donnerait *ipso facto* aux populations placées sous la domination d'une race étrangère les garanties d'une solidarité générale. Il serait impossible, sous un pareil régime, que la Grèce, membre de cette amphictyonie nouvelle, exerçât une tyrannie intolérable sur ses sujets bulgares de Macédoine, ou que la Bulgarie, membre de cette ligue, fit peser une injuste oppression sur

ses sujets hellènes de Thrace ». Que ceux qui jugent à jamais impossible une fédération balkanique quelconque avouent qu'ils ne croyaient pas davantage, il y a seulement quelques mois, à l'alliance qui pourtant se constituait. La France est en tout cas désignée pour exercer sur les États balkaniques la pression de ses conseils, de ses avertissements, voire des mesures plus efficaces que lui permettent leurs besoins financiers en vue d'y établir l'ordre et la justice.

Quant à la Turquie, une longue période d'efforts sans éclat lui est commandée. D'aucuns doutent qu'elle en soit capable. Ils craignent que les gouvernants de Constantinople ne croient devoir se maintenir en entretenant par la « grande politique » les émotions nationales. Ils fondent leurs craintes sur l'attitude de certains chefs militaires, dignes descendants de la horde primitive, qui se sont donné la mission d'incarner la prétendue volonté de l'armée, en réalité volonté provoquée par eux-mêmes. Peut-être n'ont-ils pas tort; cependant on ne saurait délibérément faire aux Turcs l'injure de croire qu'ils veulent mener une politique de prestige au lieu de se recueillir en une sage et silencieuse application. L'élément

pondéré de Constantinople pour qui vaut la leçon d'hier, l'emportera certainement, d'autant plus que l'effervescence d'affaires qui, la paix rétablie, ne manquera pas de se produire en Orient affermera son autorité; du moins s'empresse-t-il de promettre une politique de réformes. Reste à savoir ce que vaut cette politique et ce que l'on peut en attendre. La réponse à cette question qui nous obligera à soulever avec précaution le voile de l'avenir sera en même temps la conclusion de ce livre.

*
* *

Le 14 juin M. René Pinon terminait par ces paroles une conférence sur la Turquie d'Asie et les provinces arméniennes : « Il est nécessaire à la sécurité de l'Europe, et particulièrement à la politique française, que la Turquie vive, qu'elle se réorganise, et qu'elle soit forte en Asie. Toute l'Europe y a intérêt, la France surtout. C'est le seul moyen de prévenir une dislocation de l'Empire ottoman en Asie et le grave conflit européen qui ne manquerait pas d'en résulter. » Les témoignages de cette sorte se sont multipliés chez nous ces temps-ci. Tout le monde est d'accord pour reconnaître d'une part que seules les réformes

eussent pu conserver aux Turcs leur empire d'Europe, et que seules elles pourront leur conserver celui d'Asie; d'autre part que la France a non seulement des intérêts spéciaux sur certains points de l'empire turc, mais encore des intérêts généraux dans toute la Turquie d'Asie « par ses traditions, par son passé, par le protectorat qu'elle exerce sur les catholiques d'Orient »; qu'enfin le projet matériel qu'elle pourrait tirer du démembrement serait insignifiant en face de celui qu'en tireraient d'autres puissances et du désavantage que serait pour elle, l'apparition de nouvelles flottes en Méditerranée.

A en juger par l'empressement réel qu'a mis la Porte à communiquer aux ambassades des puissances les réformes concernant la loi sur les vilayets, l'on pourrait penser qu'une ère nouvelle va s'ouvrir dans l'histoire des rapports des Turcs et des diverses populations de l'empire ottoman. Cependant le président du comité arménien de Londres écrivait récemment au *Times* : « Les Arméniens désirent très sérieusement rester sujets ottomans, si l'on peut seulement leur donner un gouvernement tolérable, mais je suis certain que, parmi eux, il n'en est pas un qui pense que

n'importe quel projet de réformes ait une valeur quelconque, s'il n'inclut pas un contrôle de la part des puissances afin d'en assurer l'application. Car c'est le pouvoir et même la volonté d'appliquer les réformes, qui manquent en Turquie. Si les inspecteurs généraux proposés, qu'ils soient Européens ou Ottomans, doivent être seulement les serviteurs du gouvernement de Constantinople, il n'y a pas plus de raisons d'attendre de bons résultats du présent projet de réformes que de ses nombreux prédécesseurs. Si les puissances et la Turquie acceptent un projet de réformes par lequel des inspecteurs généraux européens seront nommés avec le consentement des puissances, inamovibles si ce n'est avec le même consentement, soutenus par une gendarmerie vraiment active, et ayant le droit de faire appel aux puissances en dernier ressort, il y a quelques raisons d'espérer, mais pas autrement. »

D'autre part le comité central de réforme et de défense des intérêts syriens adressait aux grandes puissances à la fin du mois d'août, un mémorandum au cours duquel on pouvait lire ceci : « A l'heure présente, les Syriens se trouvent sans le moindre espoir d'obtenir les réformes désirées

du comité au pouvoir. Et c'est en face de ce grave obstacle à leur tranquillité et à leur liberté qu'ils font un appel aux puissances. » Le même mois, le *Réveil* de Beyrouth exprimait de son côté le même découragement.

On peut se demander d'où provient cette méfiance. Le *Messenger d'Athènes*, dès le 16 juillet répondait par avance à cette question. Il écrivait alors : « D'après plusieurs indications, il semble que cette fois encore le gouvernement n'a d'autre but, sous prétexte de réformes administratives, que d'assurer la prédominance de l'élément musulman aux dépens de l'élément chrétien. Déjà le Patriarcat Œcuménique a fait remettre hier au ministère de la Justice et des Cultes un takrir formulant des réserves en ce qui concerne la nouvelle loi sur l'administration du vilayet. Celle-ci, dans les conseils administratifs des vilayets, place les chefs religieux non musulmans au tout dernier rang. D'autre part elle stipule que le directeur de l'agriculture, celui de l'instruction publique et l'ingénieur en chef du vilayet font partie du conseil, ce qui fait pencher la majorité du côté des musulmans et fait disparaître la majorité que la population chrétienne avait dans cer-

taines régions. » Il apparaîtrait donc aujourd'hui qu'ainsi que je l'écrivais au début de ce livre l'union des chrétiens et des musulmans contre les agissements des Turcs sera exploitée par ces derniers à la manière hamidienne, c'est-à-dire en dressant l'un contre l'autre les deux éléments religieux de l'Empire momentanément rapprochés.

Mais si nous faisons crédit à la Turquie, si nous croyons à la sincérité de ses intentions, quelle confiance pouvons-nous avoir en son avenir?

Certains assurent que si le gouvernement de Constantinople abandonnant toute politique de centralisation, poursuit la formation d'un État ottoman politiquement *un*, mais dont les populations ethniquement différentes jouiront d'une certaine autonomie financière et administrative, la régénération de la Turquie est possible; plusieurs ne reculeraient pas devant l'établissement d'une sorte de confédération de petits États pourvus chacun d'une assemblée législative et d'un gouvernement. L'idée est séduisante étant donné l'étendue des possessions ottomanes, la diversité de leurs climats et de leurs populations. Malheureusement la décentralisation est peut-être la dernière illusion des libéraux. « Décentralisation,

autonomie financière et administrative, écrivait-on récemment¹, tout cela serait probablement possible avec d'un côté un pouvoir central très fort gouvernant au nom d'une race et d'une civilisation évidemment supérieures, et d'un autre côté des peuples ayant un certain loyalisme, relativement satisfait de leur sujétion surtout au point de vue matériel, ou tout au moins subissant le prestige de la race dominante. Tel n'est pas le cas en Turquie où les rôles paraissent souvent renversés et où toute tentative de décentralisation, toute concession aux éléments allogènes apparaît dès le début non comme un bienfait, mais comme une preuve de faiblesse bonne à exploiter. » Constatation peu rassurante et qui laisse peu de place aux prévisions optimistes! De fait en étudiant l'histoire de la Turquie au XIX^e siècle, on s'aperçoit que les réformes n'ont jamais servi qu'à l'émancipation puis à la libération complète des éléments étrangers; on dirait qu'en cessant d'être oppressive la puissance des Turcs s'écroule.

Un nouveau problème vient d'ailleurs s'ajouter

1. Voir dans *le Temps* du 25 août 1913 l'article de M. Louis-Paul Alaux sur *l'Avenir turc en Asie*.

en Asie aux problèmes arabe et arménien, c'est celui de l'hellénisme en Anatolie.

D'inquiétants symptômes se distinguent dans les régions où l'élément grec semblait jusqu'ici fondu parmi les Turcs. Ce n'est pas seulement sur la côte de l'Égée où ils n'ont jamais été « turquisés » que les Grecs déploient leur activité mais encore à l'est de l'Asie Mineure, en Cappadoce et en Cilicie : écoles, orphelinats, livres, journaux grecs s'y multiplient depuis quelque temps. Les succès des armes grecques ne feront certainement qu'encourager ces tentatives et l'imagination aidant, les vellétés de reconstitution de l'empire byzantin ne tarderont pas à se faire jour sinon dans les milieux gouvernementaux, du moins dans la masse du peuple.

Quel que soit donc l'éloignement du péril arabe, l'éparpillement de l'élément arménien, l'inconstance probable de l'effort grec, si l'on considère, outre les trois problèmes qui se posent aux Turcs en Asie, l'absence des conditions essentielles à l'application d'une politique décentralisatrice, l'avenir de la Turquie reste, il faut en convenir, fort sombre. Cependant elle ne doit pas s'abandonner au découragement qui la condamnerait

d'avance; il lui faut au contraire tendre de tout son pouvoir à la conservation de son empire d'Asie et commencer par octroyer un régime supportable aux diverses races qui l'habitent; c'est du reste le moyen pour elle de s'assurer les sympathies et le crédit dont elle a besoin. Si ces appoints ne lui étaient pas accordés, si une longue paix ne lui était garantie autant par ses ennemis d'hier que par les puissances, la tâche qu'elle a à remplir serait au-dessus de ses forces. Pratiquement il faut qu'elle se garde d'obéir aux impulsions dangereuses de ses mauvais génies, de ceux qui, la poussant vers les revanches, la priveraient ainsi de toute assistance financière et morale et favoriseraient les intrigues et les interventions intéressées; qu'elle se garde également de subir l'entraînement que pourrait être pour elle le spectacle de dissentiments entre Bulgares, Serbes et Grecs, sur les territoires à jamais perdus pour elle.

Enfin si ardue, si pleine de difficultés que soit la tâche des Turcs et tout d'abord l'application des réformes, ceux-ci doivent comprendre que leur salut n'est que dans l'accomplissement de cette tâche, si la Turquie doit vivre. Mais les

Puissances qui veulent que la Turquie vive, qui jugent avec raison que le maintien de son existence est nécessaire à la sécurité de l'Europe, *ont aussi le devoir* de veiller à l'exécution des réformes, c'est-à-dire à ce que les hommes qu'elles enverront dans le pays ne soient pas de « simples serviteurs du gouvernement de Constantinople »¹. La Turquie manquant d'une classe d'hommes aptes à participer au gouvernement, préparés par leurs traditions, leur éducation, à remplir les fonctions administratives et judiciaires, il est de toute nécessité que les spécialistes européens aient un pouvoir exécutif direct. L'efficacité des réformes est à ce prix, sinon elles ne seront une fois de plus « qu'un leurre, une duperie, un trompe-l'œil avec des envers sinistres », comme disait éloquemment Albert Vandal au lendemain des massacres arméniens, ou un acheminement au démembrement de l'empire. *A dire vrai, c'est de l'Europe que dépend le sort de la Turquie*; même l'idée panislamique n'aura bientôt plus la vertu de galvaniser la masse musulmane. Elle n'est plus qu'un instrument trop lourd dans les mains de politi-

1. Voir aux « Annexes » les vœux émis par le Comité de l'Asie française dans sa séance du 4 juin 1913.

ciens trop débiles. Les cheiks des Universités, les chefs indépendants de certaines confréries célèbres s'efforcent de lui garder son caractère religieux en se tenant eux-mêmes à l'écart des compromissions politiques, des combinaisons éphémères, tandis que les gouvernants de Constantinople, encouragés par Berlin, prétendent s'en servir au mieux de leurs intérêts et de ceux de leurs conseillers; la propagande qui se fait contre nous auprès des musulmans d'Algérie en est la preuve. La déposition du Sultan rouge, qui régnait encore par elle, est le dernier coup qui lui fut porté. Elle retombera prochainement inerte. La responsabilité pèserait lourdement dans l'avenir sur les nations qui, se trouvant actuellement en mesure de sauver la Turquie d'elle-même, négligeraient ce devoir et favoriseraient ainsi les visées de celles qui croiraient avoir intérêt à la laisser se perdre.

ANNEXES

PROJET DE RÉFORMES
A APPLIQUER AU VILAYET DE BEYROUTH ¹

Disposition fondamentale : *Le Gouvernement ottoman est un gouvernement constitutionnel parlementaire.*

ART. I. — Le Vilayet est et demeure soumis aux lois fondamentales de l'Empire en tout ce qui concerne les relations étrangères, les questions militaires, les douanes, les postes et télégraphes, les taxes et impôts.

Le Conseil Général du Vilayet réglemente les objets d'intérêt départemental et d'ordre intérieur.

ART. II. Le Vali. — Au point de vue de ses attributions administratives, le Vali est revêtu d'un double caractère; il est l'agent et le délégué du

1. Ce projet a été adopté par l'Assemblée générale de 86 membres élus par les comités électifs des diverses communautés, dans la 3^e séance de cette Assemblée, le vendredi 31 janvier 1913.

pouvoir central et en cette qualité il assure et surveille l'exécution des susdites lois fondamentales; il est le représentant du Vilayet et en cette qualité il est le principal organe de son administration active.

Le Vali exécute les délibérations du Conseil Général; il peut aussi les suspendre mais dans les limites et selon la forme déterminées plus loin au chapitre « le Vali et le Conseil Général ».

Il prend communication des projets élaborés par la « Commission départementale ».

Il nomme avec l'approbation du gouvernement Central, les Mutsarrefs les Caïmacams et les Mudirs et ce, suivant un règlement qu'établira le Conseil Général.

Il choisit parmi les candidats proposés par le jury d'examen ceux qu'il désigne aux autres fonctions.

Il convoque le Conseil Général à l'époque fixée pour sa session ordinaire; il peut aussi, mais avec le consentement de la Commission Départementale ou celui du Corps des Conseillers, le convoquer à se réunir extraordinairement.

ART. III. Le Conseil Général. — Il sera institué un Conseil Général composé de trente membres élus, quinze musulmans et quinze non musulmans.

Chaque année, à l'ouverture de la session, le Conseil Général élit son bureau, à la majorité absolue et au scrutin secret.

Les élections autres que celles du Conseil Général se feront conformément au principe de la représentation proportionnelle.

Ses attributions. — Initiative de tous les actes et administration des affaires intérieures du Vilayet.

Examen et mise en délibération de tout projet proposé par dix de ses membres, par le Vali ou par la Commission Départementale.

Confection des lois d'intérêt local, en tant que ces lois n'auront rien de contraire aux intérêts fondamentaux de l'Empire.

Emission d'emprunt à la condition que le montant n'excède pas moitié des revenus du Vilayet. Pour tout emprunt excédant cette quotité, une autorisation du Gouvernement Central est nécessaire.

Droit d'autoriser en les réglementant la création de Sociétés Anonymes. Les Sociétés anonymes autorisées jouiront de la personnalité civile. La constitution d'un monopole est subordonnée à l'approbation préalable du Gouvernement Central.

Fixation des traitements des Conseillers et des fonctionnaires relevant de l'administration intérieure du Vilayet.

Droit d'interpeller le Vali et de requérir sa révocation. Fixation des centimes additionnels.

Le Conseil Général ne s'occupe pas de la politique générale.

ART. IV. Le Vali et le Conseil Général. — Les délibérations du Conseil Général sont exécutoires de plein droit. Elles peuvent être suspendues si le Vali y forme opposition et si son opposition est signifiée au Conseil Général dans le délai d'une semaine, à dater du jour où la délibération frappée d'opposition lui a été communiquée.

Le Conseil Général peut insister, et si sa délibération est maintenue à la majorité des deux tiers des voix exprimées, elle devient définitive et inattaquable.

ART. V. La Commission départementale. — La Commission départementale se compose de six membres élus par le Conseil Général dans son sein au scrutin secret, chaque année à la fin de la session; elle comprend deux membres choisis parmi les conseillers du chef-lieu et un membre de chaque district. Le Conseiller étranger attaché au Conseil Général en est de droit le président.

Attributions. — La Commission départementale surveille l'exécution des délibérations du Conseil Général; elle étudie et élabore les projets à lui soumettre; engage les ingénieurs et autres spécialistes; agréé les candidats aux fonctions. Enfin la Commission départementale peut, à la majorité des deux tiers de ses membres et avec l'approbation de son président, convoquer le Conseil Général à se réunir extraordinairement.

ART. VI. Nomination et Révocation des Fonctionnaires. — Il appartient au Gouvernement Central de nommer le Vali, le Cadi du chef-lieu, le Defterdar, le Directeur des douanes, celui des postes et télégraphes, le Commandant et les officiers de la gendarmerie.

Ces dignitaires devront avoir une connaissance parfaite de la langue arabe; exception est faite pour le Vali qui ne sera soumis à cette condition que cinq ans après la promulgation des présentes réformes.

Les autres fonctionnaires seront pris parmi les habitants du Vilayet et nommés conformément aux dispositions ci-après :

Les fonctions s'obtiennent par voie de concours; un jury sera institué qui présidera à chaque examen; il sera composé du Conseiller et du Chef de la section à laquelle la fonction vacante se rattache : les deux premiers candidats sortants seront proposés à l'agrément de la Commission départementale. Si la Commission départementale les agréé, ils sont soumis au choix du Vali. Celui-ci communique au ministère intéressé le nom du Candidat choisi qui sera immatriculé et jouira de tous les effets de cette immatriculation : avancement, droit à une pension de retraite, etc.

Les présidents des Cours et Tribunaux seront nommés conformément à un règlement à établir par le Conseil Général.

Les fonctionnaires nommés par le Vali sont suspendus à la requête conjointe du Conseiller et du Chef de la section à laquelle ils appartiennent.

Les présidents des Cours et Tribunaux le sont également, mais sur requête du Conseiller et avis conforme du Corps des Conseillers.

Dans l'un et l'autre cas c'est le Vali qui prononce la suspension. Le fonctionnaire intéressé a le droit d'y former opposition; son opposition est portée devant le Corps des Conseillers; le délai d'opposition est de huit jours pour les fonctionnaires du chef-lieu et de quinze jours pour ceux des districts. Le corps des Conseillers statue; il infirme ou confirme la suspension; la suspension confirmée vaut révocation et importe déchéance.

Toute action au pénal contre les fonctionnaires sera, sur avis du Conseiller, poursuivie par le Ministère Public et portée devant la juridiction répressive ordinaire.

Chacun des fonctionnaires nommés par le Gouvernement Central pourra aussi être suspendu; la suspension a lieu toutes les fois que le Conseiller (du service du fonctionnaire en cause) d'accord avec le Vali, en formule la demande et que le Corps des Conseillers, saisi, exprime un avis défavorable.

Le Vali signalera le fait au ministère compétent, lequel, dans le délai d'un mois, pourvoira au remplacement du fonctionnaire suspendu.

Les inspecteurs et les Conseillers seront révoqués

à la demande du Vali et par décision du Corps des Conseillers.

Le Vali sera révoqué sur délibération du Conseil Général prise à la majorité des deux tiers de ses membres; dans un délai de quarante jours le Gouvernement Central pourvoira à son remplacement.

ART. VII. Conseillers et Inspecteurs. — Des Conseillers de nationalité étrangère, ayant une parfaite connaissance de l'arabe, du turc, ou du français, seront désignés par le Gouvernement Central et attachés respectivement à chacun des services suivants, en leur siège central du chef-lieu du Vilayet : Gendarmerie, postes et télégraphes, douanes et finances (la Chambre de Commerce est rattachée à ce dernier service).

Le Gouvernement Central désignera en outre et attachera à l'administration de chaque district un Inspecteur général également étranger qui aura pouvoir de contrôle sur toutes les branches de la dite administration; l'Inspecteur général relève des Conseillers susdits et communique avec chacun d'eux pour les affaires du ressort de son service.

Le Conseil Général nommera de son côté les Conseillers étrangers à affecter aux services suivants : 1. Service du Conseil Général; 2. Magistrature; 3. Travaux publics; 4. Instruction publique; 5. Municipalités; 6. Police. La durée de ces fonctions est de 15 ans et peut être renouvelée.

Ces conseillers appartiendront à telle nationalité que le Gouvernement Central désignera et revêtiront l'habillement distinctif ottoman.

ART. VIII. Budget départemental. — Les recettes des douanes, des postes et télégraphes et le produit de la taxe d'exonération militaire font retour au trésor du Gouvernement Central; les autres recettes constituent les ressources budgétaires départementales.

ART. IX. — Le Conseil Général prépare et établit le budget annuel du Vilayet; il comprend le traitement des Conseillers et des fonctionnaires autres que ceux des douanes et des postes et télégraphes.

ART. X. — Les biens domaniaux (miriet) et ceux tombés en déchéance sont propriété exclusive du Vilayet et comme telle administrée par le Conseil Général.

ART. XI. — Les biens Wakouf sont et demeurent en dehors de la catégorie des biens publics; ils font retour à la communauté confessionnelle qui les a constitués et sont administrés par son Conseil de fabrique. (Tous les Wakoufs musulmans du Vilayet devront donc être remis au conseil de leur communauté comme ceux des autres rites.)

ART. XII. — Les Municipalités sont autonomes; elles établissent leurs taxes avec la seule approbation du Conseil Général.

ART. XIII. Corps des Conseillers. — Une cour sera formée qui aura pour membres : le Président du Conseil Général (et à son défaut un membre du Conseil départemental délégué par lui) et les Conseillers de toutes les branches de l'administration en fonction au chef-lieu. Elle s'appellera « Le Corps des Conseillers » et aura pour attributions :

1. L'interprétation des lois relatives à l'organisation du Vilayet et de son Conseil Général qu'édicterà le Gouvernement Central en exécution du présent projet de réformes.

2. Interprétation des délibérations du Conseil Général et des règlements qu'il adopte.

3. Confirmation ou infirmation de toute mesure de suspension ou de révocation.

4. Le Corps des Conseillers statuera à la demande du Vali ou d'un des Conseillers sur tout différend qui surgira entre un Conseiller d'une part, le Conseil Général, ses commissions ou tout autre administration d'autre part. La décision qu'il rend est définitive et inattaquable.

Le Vali et à son défaut le Président du Conseil Général ou le Conseiller de ce Conseil y sont présidents de droit.

ART. XIV. — La langue arabe est la langue officielle du Vilayet. Elle sera reconnue telle (et à l'égal de la langue turque) au Sénat et à la Chambre des Députés.

ART. XV. — Le service militaire est réduit à 2 ans. Il est régional en temps de paix.

La taxe d'exonération sera ramenée à 30 livres turques pour le service actif et à 20 livres pour le rédif et la réserve.

Signé : *Assemblée Générale
des Réformes
à Beyrouth.*

II

L'ÉGYPTE ET LA LOI DES CINQ FEDDANS ¹

.....

Pour s'assurer les sympathies de la masse, elle (l'Angleterre) essaie entre autres choses d'améliorer sa situation économique en lui créant des garanties vis-à-vis des capitalistes étrangers. La nouvelle loi inspirée par lord Kitchener et que l'on appelle couramment « loi des cinq feddans » prétend en être une. Publiée au commencement de décembre 1912, cette loi est entrée en vigueur le 4 janvier 1913. Elle a pour titre : « Loi modifiant les dispositions du Code de procédure civile et commerciale mixte, relative à la saisie immobilière. » Voici le texte de l'article le plus important :

« Est insaisissable la propriété agricole des cultivateurs qui ne sont propriétaires que de cinq feddans ou moins ².

« Cette insaisissabilité s'étend à l'habitation des-

1. Extrait des *Questions diplomatiques et coloniales* : n° du 1^{er} septembre 1913.

2. Un feddan vaut 42 ares.

aits cultivateurs et à ses dépendances, à deux animaux de trait et aux ustensiles d'agriculture nécessaires à l'exploitation desdites terres.

« Elle est opposable aux créanciers hypothécaires ou nantis de gage ainsi qu'à ceux qui ont obtenu un droit d'affectation, mais non pas aux créanciers privilégiés. »

Le législateur prétend donc enrayer l'abus du crédit qui ruine le fellah en lui retirant la possibilité d'hypothéquer sa terre; mais par contre, ainsi que le fait remarquer dans son numéro du 12 juillet 1912 la *Vie financière*, « on coupe le crédit dont jouissait le propriétaire en vertu des dispositions du Code commercial relatives aux contrats hypothécaires, on diminue la valeur du bien acheté avec cette faculté d'emprunter et payé en conséquence, on trouble sa jouissance et les opérations basées sur la garantie qu'offrait ce bien, notamment l'obtention d'avances remboursables à la récolte et la prise en fermage d'autres terres ».

Certes tout le monde est d'accord pour reconnaître que le fellah dépense sans penser à l'avenir, qu'il oublie en empruntant, souvent sans nécessité urgente, qu'un jour il faudra rembourser avec intérêts, et devient par conséquent la proie des usuriers qui sont la plaie de l'Égypte. La nouvelle loi le forcerait à prévoir et à économiser et lui ferait perdre l'habitude d'emprunter inconsidérément. Reste à savoir si ce programme n'est pas un rêve ou

plutôt un remède pire que le mal. La mentalité d'une population ne se modifie pas d'un jour à l'autre, et l'on peut craindre qu'avant de changer ses habitudes, le fellah ne continue, en tournant la loi, à emprunter par des moyens plus onéreux pour lui que l'hypothèque. L'Égypte n'est pas le premier pays pour lequel le problème du crédit agricole se soit posé. En Europe on a mis plusieurs siècles à le résoudre par étapes lentes et successives. « Justement frappé de l'état presque général d'endettement des cultivateurs, de l'abus qu'ils font du crédit et des graves préjudices qui en résultent à tous points de vue, lord Kitchener a cru y couper court par la loi d'insaisissabilité des cinq feddans, il a cru protéger la petite propriété, concourir à son développement et par conséquent à celui de la fortune publique. Le fellah travaille aujourd'hui pour le prêteur; lord Kitchener veut qu'il conserve dorénavant pour lui et sa famille tout le produit de son labour. » Mais le reproche qu'on lui adresse est de n'avoir pas envisagé les conséquences d'une loi trop hâtivement promulguée et de courir ainsi au-devant de résultats contraires à ses intentions. Il est en effet permis de se demander si l'insaisissabilité obligatoire d'une énorme superficie de terre cultivée est un bien, pour un pays qui souffre déjà de la plaie économique des Wakfs (habous), biens de mainmorte qui immobilisent un demi-million de feddans, soit près de 40 p. 100 des terres cultivées.

Les propriétaires de Wakfs, faute de pouvoir recourir au prêt hypothécaire pour améliorer leurs terres, ont dû forcément s'adresser au crédit chirographaire. Les emprunts chirographaires contractés en vertu d'actes sous seings privés ou de billets à ordre, comportent des intérêts plus élevés que les emprunts hypothécaires, parce qu'ils sont bien moins garantis. Le taux de l'intérêt de ces prêts, comme leur importance, est proportionnel au crédit de l'emprunteur; moins celui-ci est riche, plus le taux exigé est élevé. L'argent coûte donc plus cher aux petits propriétaires et surtout à ceux dont les biens sont insaisissables comme les Wakfs. En gratifiant les propriétaires de cinq feddans au moins, du prétendu privilège de l'insaisissabilité, on les fait passer dans la catégorie des gens sans crédit, c'est-à-dire de ceux qui doivent payer l'argent le plus cher; en un mot « on les livre pieds et poings liés aux usuriers ».

Parmi les répercussions qu'aura la loi des cinq feddans sur le cultivateur, sur sa terre et sur le crédit hypothécaire, il faut spécialement insister sur la suivante, en raison d'une coutume généralisée en Égypte : les grands propriétaires égyptiens ne cultivent pas directement leurs terres, mais les louent aux petits qui leur donnaient jusqu'ici les leurs en garantie, sous forme d'hypothèque. La loi venant interdire cette opération, une diminution va se produire dans la rente des terres, par conséquent

une baisse dans les prix des terrains, autrement dit une diminution de la fortune immobilière du pays, principale garantie des crédateurs européens.

Enfin il semble qu'on doive s'attendre à ce que le commerce d'importation en Égypte éprouve une nouvelle diminution, du fait même de la nouvelle loi. Ce commerce se ressent encore de la crise de 1907. Le total des importations en Égypte, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1912, s'élève à 25 907 759 livres égyptiennes, inférieur donc de 1 319 359 livres égyptiennes à celui des marchandises importées pendant l'année 1911, qui s'élevait à 27 227 118 livres égyptiennes. Si l'on considère le grand nombre de familles auxquelles la loi des cinq feddans fera perdre le crédit, on se rend compte que les commerçants de l'intérieur feront de mauvaises affaires, car ils ne pourront plus traiter avec ces gens habitués à ne payer qu'après la vente de leurs récoltes. Les négociants d'Alexandrie et du Caire subiront à leur tour le contre-coup de ces arrêts des affaires et les importations en Égypte diminueront encore.

*
* *

Nous ne critiquons pas le souci d'améliorer le sort des fellahs dont fait preuve lord Kitchener. Son essai indique assurément des visées politiques, l'agrandissement d'une popularité personnelle déjà

énorme, mais il n'en est pas moins vrai que le but en est généreux et louable....

Mais d'autres moyens que la loi en question atteindraient, croyons-nous, plus sûrement ce but. Il nous semble que si le gouvernement égyptien n'est pas en état de prêter lui-même au fellah à un petit taux d'intérêt, il devrait du moins favoriser la création des syndicats agricoles.

Si la *Banque agricole* n'a pas résolu le problème du crédit agricole en Égypte, elle fut cependant un élément de progrès et c'est également de ce côté qu'il serait bon de regarder. Cette banque a rendu de réels services en diminuant le taux et le nombre des prêts usuraires. Les taux dépassant 25 p. 100 ne sont plus guère pratiqués qu'aux dépens des propriétaires de biens Wākfs, précisément parce qu'ils sont privés du crédit hypothécaire, ce qui les met à la merci de l'usure. Il en arrivera autant, disions-nous plus haut, aux propriétaires de cinq feddans, maintenant que la loi leur interdit d'hypothéquer leur terre.

Toutefois il est juste de dire qu'une loi analogue à celle des cinq feddans a été introduite avec succès aux Indes; mais cette mesure avait été appliquée après une longue étude.

.....

D'après des informations puisées à bonne source, on s'apercevrait déjà en haut lieu, qu'on a brûlé trop d'étapes pour atteindre plus vite le but.

III

VOEUX ÉMIS PAR LE COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE DANS SA SÉANCE DU 4 JUIN 1913

Le comité de l'Asie française :

Considérant que les ressources financières, résultant des surtaxes douanières dont la Turquie demande au gouvernement français d'autoriser la perception, doivent profiter aux entreprises d'autres puissances, et qu'il est nécessaire d'obtenir, pour nos intérêts dans le Levant, une compensation de ces avantages ainsi que des sacrifices qui seront imposés à notre commerce d'importation en Turquie;

Se rallie aux demandes présentées, le 24 février dernier, par notre ambassadeur au Grand-Vizir en ce qui concerne la sauvegarde et le développement des entreprises françaises de Syrie et le statut légal de nos établissements scolaires et hospitaliers dans l'Empire ottoman.

Le Comité estime, en outre, que, comme l'a déclaré à la Chambre des Députés M. le Ministre

des Affaires étrangères; le Gouvernement de la République ne saurait consentir à ces surtaxes douanières, tant que la Turquie n'aura pas fait droit à ses demandes;

Mais, considérant que l'occasion se présente peut-être pour la dernière fois, d'obtenir de la Sublime Porte l'application de réformes qui, seules, peuvent sauver d'un démembrement complet l'Empire ottoman;

Que la France a pour le développement de sa culture et de son influence, l'expansion de sa langue et l'équilibre méditerranéen, un intérêt primordial au maintien de l'Empire;

Que l'évidence du désintéressement territorial de la politique, l'intérêt traditionnel qu'elle a montré aux populations du Levant, les efforts et les sacrifices incessants qu'elle a faits pour leur culture, son amitié séculaire pour la Turquie, lui permettent de prendre à cet égard des initiatives, sans rendre suspecte d'arrière-pensées;

Que l'intérêt de ses porteurs, qui possèdent plus de 2 milliards de fonds turcs, et les entrepreneurs de ses nationaux, qui ont engagé en Turquie de gros capitaux, lui font un devoir de se préoccuper des réformes qui, seules, peuvent donner à l'Empire ottoman la disposition des ressources latentes et assurer ainsi l'avenir de ses finances

Le Comité de l'Asie française émet le vœu :

Que le Gouvernement de la République s'eff

d'obtenir de la Turquie, l'élaboration et l'application d'un programme de réformes, assurant, par une large décentralisation, le respect des mœurs des diverses populations de l'Empire, l'emploi de leur langue, notamment de l'arabe en Syrie, la satisfaction de leurs aspirations morales et de leurs besoins économiques;

Que ces réformes, nécessaires à tout l'Empire, soient basées, dans les vilayets habités par les Arméniens, sur l'article 61 du traité de Berlin et sur le mémorandum élaboré en 1895 par les ambassadeurs des grandes puissances à Constantinople, et consistent, en ce qui concerne le Liban, dans le respect intégral et l'application large du statut qui lui est propre;

Que ces réformes soient assurées par la présence, auprès des autorités turques, d'agents européens, engagés par la Sublime Porte, installés pour une période déterminée, avec la garantie des Puissances, et armés d'un droit d'initiative et de veto;

Que le Gouvernement de la République fasse de la promulgation de ce programme de réformes et du commencement de son application, la condition du concours de la France à toutes les concessions d'ordre financiers et emprunts, nécessaires à la liquidation de la guerre des Balkans et à la reconstitution des finances ottomanes.

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT	I
-------------------------	---

SYRIE

I. Syrie et Palestine	3
II. Nos écoles confessionnelles et la Mission laïque en Orient	39
III. Des bords du Nil au mont Liban	53

TRIPOLITAINE

I. Tripoli après la conquête	63
II. Notre nouveau voisinage au nord de l'Afrique	93
III. De Tunis à Tripoli vers la fin de la guerre italo-turque. <i>Post-Scriptum</i>	103 115

ALBANIE

I. De Hongrie en Albanie	125
II. La Question albanaise.	165
<i>Post-Scriptum</i>	181

ANNEXES

I. Projet de réformes à appliquer au vilayet de Beyrouth.	199
II. L'Égypte et la loi des cinq feddans.	209
III. Vœux émis par le Comité de l'Asie française dans sa séance du 4 juin 1913.	215

CARTES HORS TEXTE

- I. — Chemins de fer syriens.
 II. — Défense et routes principales autour de Tripoli.

